



Comité Toulouse Métropole

2014-2018

- Positions
- Revue de presse

Positions

Toulouse Métropole doit se doter d'une régie (14/11/2018)
Mettre un terme définitif au projet de fusion (Novembre 2018)
Services publics municipaux : double-peine pour les Toulousains (Novembre 2018)
Lettre au président de la métropole (Octobre 2018)
Les choix politiques de Jean-Luc Moudenc aggravent la situation des + démunis (25/09/2018)
Depuis 3 ans, la qualité de vie des toulousains se dégrade (Septembre 2018)
Education, petite enfance : des priorités en trompe-l'œil (Septembre 2018)
Education, petite enfance : des priorités en trompe-l'œil (Août 2018)
Des moyens supplémentaires pour les clubs de football toulousains (17/07/2018)
Sonnez tambours, résonnez trompettes... (Juin 2018)
Un autre regard sur la métropole (Juin 2018)
Pour le maintien de la Grave (18/05/2018)
Contre la vente de l'espace culturel Croix-Baragnon (16/05/2018)
Des propos irresponsables et condamnables (3/05/2018)
L'opposition s'inquiète des attaques contre les services publics (30/03/2018)
Pour une régie publique de l'eau (Janvier 2018)
Retour sur le Conseil municipal (8/12/2017)
3 ans de mensonges ! (10 octobre 2017)
Nouvelle hausse de la contribution foncière des entreprises (04/09/2017)
La LGV doit arriver à Toulouse ! (5/07/2017)
A Toulouse, pour un accès public à l'eau, donnons la parole aux citoyens (1/07/2017)
Le maire de Toulouse crée le bureau des vérifications ! (27/06/2017)
Transports, un rendez-vous manqué (15/05/2017)
Urbanisme : quand les élus municipaux de la majorité n'assument pas leurs actes (5/04/2017)
La LGV doit arriver à Toulouse ! (Avril 2017)
Retour sur le Conseil municipal (10/03/2017)
A mi-mandat, le bilan est très décevant (Mars 2017)
Avis des élus socialistes sur le Projet Mobilités (23/02/2017)
Contribution au débat public de la 3e ligne de métro
Le Conseil des renoncements (9/12/2016)
La démocratie toujours en berne (21/10/2016)
Les socialistes font reculer la droite sur le tarif jeunes (19/10/2016)
Toulouse Métropole doit s'engager auprès de la future télévision locale (13/10/2016)
Augmentation des tarifs de Tisséo (5/10/2016)
Tarifs Tisséo : mauvaise nouvelle pour les Toulousains (07/09/2016)
Soutien à la proposition du Département (24/06/2016)
Développement des transports publics de l'agglomération (13/06/2016)
Développement de l'Aéroport Toulouse Blagnac
Aéroport Toulouse Blagnac : préserver une dynamique d'investissement
Toulouse métropole zéro chômeur de longue durée (14/04/2016)
Quand la communication institutionnelle vire à la propagande électorale (12/04/2016)
Position du groupe socialiste sur le PADD (05/04/2016) 22
Décision du Tribunal de Commerce concernant TLT (6/03/2015)
Abandon du prolongement de la ligne B (02/03/2016)
Construction et exploitation des stationnements, l'enfumage (19/02/2016)
Préserver l'ambition et renforcer la dynamique de notre Métropole
Conseil Syndical SMTC : réaction de Claude Raynal (18/12/2015)
Abandon du projet crocodile (25/11/2014)
Défense du « Projet Crocodile » (19/11/2014)
Privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac (14/10/2014)
Abandon de l'aire de grand passage de Montredon (11/06/2014)

La fusion fait monter la tension
Pourquoi le prix de l'eau va baisser
Métropole - Département > Claude Raynal écrit à la ministre
Questions sur le financement de la 3^e ligne de métro
Et maintenant, la fête à dos de Minotaure
Gymnase Saint-Sernin occupé par des sans-abri
Fusion Métropole-Département : Claude Raynal en charge d'un rapport pour le Sénat
L'union sacrée à gauche
Politique > Claude Raynal passe à l'offensive
A gauche, le choix de l'union pour 6 formations
Claude Raynal (PS) tire à boulets rouges sur Jean-Luc Moudenc
Claude Raynal (PS) : "Pourquoi je suis candidat à Toulouse"
Finances > Le poids des grands projets
Raynal dénonce la politique « à papa » de Moudenc
Toulouse Métropole Habitat s'invite dans le débat
Aéroport : les élus demandent à l'Etat de conserver ses parts
Gestion de l'eau dans la Métropole : 4 candidats sur les rangs
Moudenc : une campagne de com' à 500.000 € ?
Un courrier de Moudenc crispe les maires
Gestion de l'eau potable : guerre de positions à la Métropole
Gestion de l'eau potable : le retour du match public-privé
A Toulouse, l'éternel retour de la bataille de l'eau
La 3^e ligne face aux doutes
Aires de grand passage : les communes tirées au sort
Boulevard urbain nord : des maires veulent accélérer
Impôts sur les sociétés : on est les champions
Aéroport : 15 M€ de dividendes seront réservés aux actionnaires
François Briançon : Toulouse Métropole doit s'engager auprès de la future TV local
Claude Raynal : En 2020, je ne serai pas indifférent à Toulouse
Polémique sur la fin du tarif jeunes dans le réseau Tisséo
La vente de l'aéroport en justice
Aéroport Toulouse Blagnac : Claude Raynal opposé à la distribution de dividendes
Moudenc se paye une campagne de pub à plus de 100.000 euros aux frais des contribuables
Polémique sur la campagne pub de Moudenc à plus de 100.000 euros
Moudenc épinglé sur ses dépenses le jour où il augmente les impôts de 7%
Des élus PS accuse le maire de Toulouse d'avoir financé une campagne à 100.000 euros
Hausse des impôts : deuxième salve à Toulouse Métropole
Parkings : la gauche dénonce une opération d'enfumage
Hausse des impôts locaux, les entreprises aussi
Impôts : double hausse pour les Toulousains
Du jamais vu, sur le fond comme sur la forme...
Une seule ligne de métro au détriment du réseau
Claude Raynal : des vœux avec vue sur le Capitole
Le « Projet crocodiles » ne défend pas la cause féminine



Toulouse Métropole doit se doter d'une régie

Mettre en comparaison des propositions de Délégation de Service Public (DSP) et l'étude d'une régie pouvait s'envisager au début du mandat métropolitain. Il n'en a rien été. En juin 2017, nous avons refusé cette délibération car elle ne donnait plus le temps de mettre en œuvre, dans de bonnes conditions, un passage en régie, tout particulièrement pour l'assainissement. Ceci nous a été cyniquement confirmé hier soir. Les dés étaient donc pipés dès l'origine.

Néanmoins, l'étude initiée depuis une année apporte du crédit à la solution régie en actant que c'est une solution réaliste et opérationnelle. La régie est une bonne solution. Elle a le vent en poupe dans de nombreuses villes comme, récemment à Nice, à Paris ou encore à Montpellier. L'étude montre que Toulouse Métropole peut rejoindre ce mouvement.

La régie est une solution qui est économiquement pertinente.

Le prix de la régie, issu de l'étude, place Toulouse Métropole dans le peloton des métropoles bon marché. La solution de la régie est bien placée : 91% de la population paierait moins et 9% serait amené à faire des efforts au maximum de 1,5 € par mois.

Le prix de l'eau en régie est d'un ordre de grandeur comparable au prix en DSP.

Si l'on rapproche l'estimation prudente de l'étude du prix en régie par rapport à l'offre de la DSP la mieux-disante, l'écart devrait être réduit. C'est au prix de cette comparaison approfondie que le passage en régie apparaît comme une solution moderne, démocratique et finalement favorable.

<https://www.facebook.com/raynalclaudio/>

14 novembre 2018



Mettre un terme définitif au projet de fusion Département Métropole à Toulouse

Novembre 2018

Dans un courrier transmis, à la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, relatif au projet de fusion Toulouse Métropole / Département, Claude Raynal demande à « relativiser la portée de l'adoption d'une motion favorable au projet de réforme » par le conseil de Toulouse Métropole.

« En premier lieu, il est à noter que la motion elle-même est mise au vote sous six réserves... » auxquelles « les départements se sont toujours vus opposer une fin de non-recevoir »...

« En second lieu, c'est le résultat même du vote qui doit être relativisé : sur 134 membres présents ou représentés, seuls 79 ont voté et 75 l'ont approuvé, soit 56% des conseillers communautaires. Plus intéressant, 19 majorités municipales sur 37 n'ont volontairement pas pris part au vote, Maires en tête, pour protester à la fois contre l'objet de la motion et la vacuité du texte présenté. Une analyse simple de la composition du conseil communautaire montre que les blancs ou nuls représentent entre 2 et 4 collectivités supplémentaires, il est donc établi qu'au moins 21 communes sur 37 n'ont pas approuvé le principe de la fusion, soit une majorité des communes membres. Il ne faut pas s'y tromper, le vote de Toulouse Métropole est le simple reflet du poids prépondérant de la représentation de la seule ville de Toulouse. »

Claude Raynal conclut, « Expression très claire du refus du Département de la Haute-Garonne, rejet d'une majorité de communes de Toulouse Métropole, il apparaît que les conditions que vous avez-vous-même posées, Madame la Ministre, conduisent à écarter ce projet de réforme sur le territoire haut-garonnais.

C'est pourquoi, comme vous l'avez fait pour Nantes et Lille, je vous demande instamment de mettre un terme définitif à ce projet de fusion dont nous avons, en outre, beaucoup de difficultés à cerner la pertinence, les compétences départementales ayant peu à voir avec l'éclosion de « métropoles européennes ».

Claude Raynal

Sénateur de la Haute-Garonne

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Services publics municipaux

DOUBLE PEINE

POUR LES TOULOUSAINS !

**CHAQUE JOUR, LES TOULOUSAINS CONSTATENT
LA FORTE DÉGRADATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX**

Les impôts locaux ont augmenté de 15% à partir de 2015,
tandis que les tarifs municipaux s'envolent toujours plus haut ...
c'est donc la double peine pour les toulousain.e.s :
payer plus pour moins de services publics !

**PAYER +
POUR - DE SERVICES PUBLICS !**

LE «CONTRAT» MAIRIE-ETAT CONTRE LES SERVICES PUBLICS

Le Président de la République, le Président des riches, a proposé un nouveau contrat aux collectivités locales pour qu'elles baissent leurs dépenses de fonctionnement, **A Toulouse, avec un objectif de progression limité à 1,45 %** des dépenses de fonctionnement, malgré la hausse de la population, ce seront 6 millions d'€ d'efforts nouveaux en 2018, le double en 2019, le triple en 2020... Cela veut dire moins de personnels, donc pour eux plus de souffrance au travail, et pour les Toulousain.e.s moins de services publics..

Entre la hausse des impôts et des tarifs, Jean-Luc Moudenc aura ponctionné, d'ici 2020, plus de 230 millions d'euros dans la poche des Toulousains. En acceptant de signer ce contrat, JL Moudenc veut-il n'être le maire que des « premiers de cordées » ?

▶ **Chaque jour les Toulousain.e.s vivent les conséquences de ces choix, même dans les domaines qualifiés de « prioritaires » par le Maire, comme les crèches ou l'accueil dans les écoles.**



PETITE ENFANCE

DÉGRADATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

- **Non-remplacement des personnels**, entraînant des problèmes de surcharge de travail et donc de santé pour les personnels, entraînant des absences...non remplacées !
- **Suppression des accueils occasionnels** par manque de personnels tandis que les haltes-garderies disparaissent au profit des multi-accueils qui ne peuvent donc plus assurer correctement l'accueil occasionnel.
- **Suppression de 100 postes d'assistantes maternelles municipales**, équivalent de 300 places de crèches.
- **Horaires d'ouverture** : les crèches ouvrent maintenant à 7h30 au lieu de 7h.
- **Retour à l'opacité pour l'attribution des places, favorisant le clientélisme**. La non prise en compte des revenus dans les critères d'attribution renforce les inégalités sociales.

ECOLES

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉ PAR LA MAIRIE A BAISSÉ DE 13% !

- Créations de postes d'**ATSEM en nombre insuffisant** par rapport aux postes nécessaires dans les classes ouvertes par le Rectorat pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires. Dans de nombreuses écoles, il n'y a toujours pas une ATSEM par classe.
- **Le personnel est déplacé d'une école à l'autre** dans la journée pour pallier l'absence de compensation des départs en retraite et absences.
- **La mairie ne recrute plus d'assistants de vie scolaire** pour faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap dans les écoles maternelles.
- **L'amplitude horaire des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires a été réduite**, la gratuité de la garderie maternelle du mercredi après-midi supprimée.
- **Suppression de la gratuité de la cantine** pour les familles en difficultés,
- **Augmentation de 150% des tarifs du CLAE**

PAYER +
POUR - DE SERVICES PUBLICS !

DOUBLE PEINE
POUR LES TOULOUSAINS !





Lettre au président de la métropole sur l'eau et l'assainissement

Octobre 2018

« Monsieur le Président,

« L'eau est l'une des ressources naturelles indispensables à la vie et non une simple marchandise dont certains pourraient être privés notamment pour des raisons financières. Il est donc du devoir des pouvoirs publics de se préoccuper de la ressource en eau, de préserver sa qualité et d'en permettre l'accès à tous, tout en promouvant des politiques visant à en limiter la consommation. Cette responsabilité doit être exercée par des institutions élues démocratiquement en lien étroit avec nos concitoyens.

« A Toulouse, depuis 1990, la gestion de la distribution et de l'assainissement de l'eau est assurée par un délégataire privé. Ce contrat, comme la quasi-totalité des contrats des communes de la Métropole, arrive à échéance en 2020. L'imminence du terme de ce contrat amènera très bientôt notre collectivité à se prononcer sur le choix du futur mode de gestion.

« D'ores et déjà, la méthode que vous avez choisie nous questionne sur votre volonté réelle de voir un véritable débat s'engager avec les habitants de notre territoire sur cette question. En effet, le conseil de la Métropole du 29 juin 2017 était appelé à se prononcer sur l'approbation, en parallèle, du lancement d'une délégation de service public et d'une étude d'un mode de gestion en régie. La délibération qui a permis de lancer cette procédure, ne prévoyait pas d'engager le travail d'une régie capable de reprendre en main ces services, mais avait pour véritable objet d'approuver le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

« La décision du choix du mode de gestion, qui va engager notre collectivité pour les 12 prochaines années, doit être prise par notre assemblée dans moins de 100 jours, le 13 décembre prochain. Malgré les enjeux sanitaires, environnementaux et économiques de ce dossier, vous vous apprêtez à prendre cette décision sans que les citoyens n'aient été consultés ni au cours de votre mandat, ni même à l'occasion de la campagne électorale de 2014.

« Nous avons bien pris note de vos propos lorsque que vous avez déclaré au début du mois de septembre, à l'occasion de votre conférence de presse de rentrée, que « la concertation avec le public telle qu'elle a été menée ces dernières années à Toulouse, n'est plus adaptée. », propos qui traduisent votre souhait de « réorienter la démocratie locale ». Ainsi, sur ce dossier du choix du mode de gestion de l'eau, nous nous permettons de vous soumettre une proposition qui permettrait à notre sens à notre Conseil Communautaire, avant de prendre sa décision, d'entendre la parole de nos concitoyens.

« Sans préjudice de la pétition du collectif « Ô Toulouse », à laquelle les signataires apportent leur entier soutien, nous vous proposons d'utiliser la plate-forme

participative que vous avez souhaité lancer à la rentrée, afin de permettre une consultation des habitants de la métropole par voie électronique et d'assurer la promotion de cette consultation par les moyens appropriés de la Métropole. Ainsi, les objectifs affichés de cette plate-forme seraient atteints et la parole serait donnée à l'ensemble des citoyens sur un sujet qui les concerne en premier lieu.

« Afin de donner du temps à cette consultation démocratique, nous vous proposons également de repousser le vote sur le choix de gestion au premier Conseil Métropolitain de 2019.

« Ne doutant pas de votre détermination à faire vivre la démocratie locale, nous savons que vous serez sensible à cette proposition. Nous vous assurons du soutien des groupes politiques de Toulouse Métropole signataires de ce courrier pour accompagner cette démarche inédite.

« Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération. »

Groupe Socialiste de Toulouse Métropole
Groupe Métropole Citoyenne
Groupe des élus Communistes, Républicains et Citoyens
Groupe Génération- s, Socialisme et Ecologie



Les choix politiques de Jean-Luc Moudenc aggravent la situation des plus démunis

25 septembre 2018

Hier matin, Claude Raynal et François Briançon présidents des groupes socialistes de Toulouse Métropole et de la ville de Toulouse ont organisé une conférence de presse, à l'occasion de la rentrée politique. Claude Raynal, Président du groupe socialiste de Toulouse Métropole, s'est exprimé sur trois sujets métropolitains : Le premier, celui d'une démocratie locale métropolitaine qui n'est pas à la hauteur des enjeux. Certes, nous pouvons saluer la création d'une plateforme numérique participative, à l'instar de la plupart des villes françaises. Cependant, celle-ci ne propose à ce jour que des sujets mineurs. Le choix du mode de gestion de l'eau et de l'assainissement doit être réalisé en décembre ; nous demandons qu'une consultation citoyenne soit organisée par le biais de cette plateforme présentant une synthèse des propositions, le projet de délibération et les avis des groupes politiques. Le deuxième sujet concerne la contractualisation entre la Métropole et l'Etat, tant encensé par la droite qui fait aujourd'hui part de son dépit.

Les socialistes ont répété pendant des mois à Jean-Luc Moudenc qu'il ne fallait pas se précipiter à signer ce contrat avec l'Etat. Aujourd'hui, Jean Luc Moudenc, se rend compte qu'aucune de ses propositions d'améliorations n'a été prise en compte.

Enfin, le transfert éventuel des compétences départementales à la Métropole pour ce qui concerne son territoire a été le dernier sujet abordé. L'incertitude du département quant aux futurs transferts de compétences aura forcément un impact sur les partenariats en cours avec la Métropole. L'ouverture sans précautions de ce sujet par Jean Luc Moudenc fragilise terriblement notre métropole. Puis, pour le groupe socialiste de la ville de Toulouse, François Briançon a souhaité revenir sur la ville à deux vitesses que Jean-Luc Moudenc propose aux toulousains.

En effet, dans une Ville et une Métropole économiquement dynamique, les choix politiques de Jean-Luc Moudenc aggravent la situation des plus démunis : suppression des gratuités pour les jeunes et les seniors, réduction des montants des subventions allouées aux associations, augmentation des impôts et des tarifs des équipements publics, ... Les élus socialistes sont au contraire convaincus qu'une redistribution solidaire est nécessaire pour réduire la fracture toulousaine.

Groupe socialiste Toulouse Métropole



Depuis 3 ans, la qualité de vie des toulousains se dégrade

Septembre 2018

Si l'on en croit les propos tenus par Jean-Luc Moudenc, lors de sa conférence de presse de rentrée « Notre quotidien s'améliore » ! La réalité, pourtant, est tout autre. Depuis trois ans, peu à peu, la qualité de vie des toulousains se dégrade. François Briançon, Président du groupe socialiste de la mairie de Toulouse a réagi aux propos du Maire de Toulouse : « Mais dans quel monde vit donc Jean-Luc Moudenc ? A l'évidence il ne connaît pas la réalité vécue par de nombreux toulousains : difficultés de logement, bouchons, dégradations de la qualité de l'air, perte de pouvoir d'achat, recul des services publics ... par son action, par ses décisions, il amplifie une situation sociale déjà préoccupante ».

Les exemples ne manquent pas : la droite municipale a augmenté les impôts locaux de 15 %, les tarifs des services publics municipaux de 10 à 20 %, ceux des CLAE, des transports, la droite municipale a mis fin à de nombreuses gratuités, pour les seniors dans les transports en commun, pour les enfants dans les cantines scolaires.

« A chaque fois, c'est le même résultat, Jean-Luc Moudenc puise dans la poche des toulousains explique François Briançon entre la hausse des impôts et des tarifs, il aura ponctionné, d'ici 2020, plus de 230 millions d'euros dans la poche des Toulousains. »

Pourtant l'urgence est là :

- La pollution de l'air avance, la qualité de vie se détériore. Les premières victimes sont les catégories sociales les plus populaires.
- 73 000 personnes sont considérées comme pauvres ce qui représente un taux de 18,6 % contre 14,5 % au plan national.
- Les demandes d'hébergement d'urgence sont aujourd'hui supérieures d'un tiers à ce qu'elles représentaient il y a 5 ans.

Jean-Luc Moudenc a déclaré hier qu'il voulait « être au rendez-vous de la solidarité de ceux qui ont moins de moyens pour vivre » ! Mensonge, cynisme absolu ! « Depuis trois ans, je constate que Jean-Luc Moudenc a décidé de n'être que le maire des privilégiés, le maire de ceux qui vont bien. Ses déclarations ne sont que mensonge et cynisme » conclu François Briançon.

François Briançon,

Président du Groupe Socialiste de la Mairie de Toulouse



Education, petite enfance : des priorités en trompe-l'œil

Septembre 2018

Comme dans toutes les villes françaises, les petits toulousains ont repris, ce matin, les chemins de l'école. Depuis quelques jours, le maire de Toulouse, à grand renfort de communication, martèle que l'éducation est sa priorité. Pourtant la vérité est tout autre. Si la municipalité se conforme à l'obligation légale qui lui impose de nouvelles constructions d'écoles en réponse à l'augmentation de la population toulousaine, en ce qui concerne les moyens alloués à leur fonctionnement, on est loin du compte !

François Briançon,

Président du Groupe Socialiste de la Mairie de Toulouse



Education, petite enfance : des priorités en trompe-l'œil

Août 2018

A l'approche de la rentrée scolaire la majorité municipale ne manque pas de communiquer sur les ouvertures et les rénovations d'écoles, martelant que l'éducation est sa priorité. Si la municipalité se conforme à l'obligation légale qui lui impose de nouvelles constructions d'écoles en réponse à l'augmentation de la population toulousaine, en ce qui concerne les moyens alloués à leur fonctionnement, on est loin du compte !

Car comment affirmer une « priorité à l'éducation » quand le manque chronique de personnels - notamment d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) - atteint la côte d'alerte ? La décision de ne plus remplacer les départs en retraite des personnels entraîne une forte dégradation des conditions de travail des personnels. Dégradation qui ne peut que se répercuter sur l'accueil des élèves, malgré le professionnalisme des salariés. Cette souffrance au travail a pour conséquence logique une augmentation des arrêts-maladies. Mais le remplacement de ces absences, tant sur le temps scolaire que périscolaire, n'étant pas assuré, par manque d'effectifs, c'est un véritable cercle vicieux qui s'installe.

Il en va de même dans les crèches, où la majorité prétend avoir ouvert 900 places depuis le début du mandat... Tout en refusant obstinément de communiquer le solde net des places réellement créées (intégrant les transferts et les suppressions) et leur répartition par quartier et type d'accueil. Les Toulousains ont pourtant droit à une information transparente. Depuis le début du mandat de JL Moudenc, la suppression progressive des crèches familiales permet d'estimer à environ 350 le nombre de places supprimées. Là-aussi, nous partageons l'inquiétude des professionnels de la petite enfance, mobilisés il y a peu pour dénoncer une dégradation des conditions d'accueil dans les lieux de garde et une marchandisation rampante du service, avec l'attribution de marchés à des acteurs privés à but lucratif.

Mais comment prétendre maintenir un service public digne de ce nom quand Jean-Luc Moudenc, très soucieux de témoigner de son allégeance au Président de la République, signe avec le Premier Ministre un contrat ayant pour objectif de contenir de manière drastique les dépenses de fonctionnement de notre collectivité ? Pour satisfaire aux exigences de ce contrat, il faudrait encore multiplier par deux la baisse déjà réalisée sur les dépenses de personnels ! Autant dire que les personnels n'ont pas fini de voir leurs conditions de travail se dégrader. Et les parents de voir les conditions d'accueil de leurs enfants en pâtir. Après la hausse record des impôts et des tarifs municipaux qu'ils ont subie, c'est la double peine pour les Toulousains !

Groupe Socialiste



Dans une lettre ouverte envoyée à Jean-Luc Moudenc, François Briançon demande des moyens supplémentaires pour les clubs de football toulousains

17 juillet 2018

Dans une lettre ouverte envoyée le 17 juillet 2018 à Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, François Briançon, président du groupe socialiste de la mairie de Toulouse revient sur les performances de l'équipe de France lors de la coupe du monde de football qui vient de s'achever et sur la hausse prévisible des inscriptions dans les clubs de football toulousains.

« Cette situation - explique François Briançon - appelle une attention particulière de la part de la ville de Toulouse face aux besoins de l'ensemble des clubs de notre ville. Ce qui restera à jamais comme un grand moment de bonheur partagé doit nous amener à mieux accompagner le tissu associatif dans lequel sont engagés des centaines de bénévoles qui permettent aux toulousains de pratiquer une activité sportive. »

Il demande au maire de Toulouse de « renoncer à l'ensemble des baisses de subventions votées et prévues pour les clubs et écoles de foot cette année, mais plus largement des associations sportives » mais également d'engager dès maintenant, « une réflexion sur les moyens humains et financiers complémentaires qui pourraient leur être accordés. »

Groupe socialiste de la Mairie de Toulouse



Un autre regard sur la métropole

Juin 2018

Notre métropole doit sans cesse se réinventer pour s'adapter aux changements qu'elle connaît, notamment ceux induits par sa forte dynamique démographique. La responsabilité du Président de la Métropole et de sa majorité devrait donc être de donner les moyens à notre institution d'accompagner et de renforcer ce développement en impulsant des politiques publiques qui y contribuent, en matière de recherche, d'innovation, de déplacements ou d'accès au logement.

Nous attendions cela de lui, pourtant une délibération présentée en catastrophe, lors du conseil de la Métropole du 12 avril, sur la contractualisation de notre collectivité avec l'Etat est venue nous rappeler que Jean-Luc Moudenc semble bel et bien plus intéressé par la construction d'une relation à visée électoraliste avec l'actuel gouvernement que par la défense des intérêts de notre collectivité.

En effet, la commission en charge de son examen s'était réunie, en urgence, l'avant-veille du conseil au cours duquel elle a été adoptée, ne laissant aucune possibilité aux élus de comprendre, d'étudier ou d'amender ce contrat. Cette précipitation témoigne de la volonté du Président de la Métropole d'apparaître comme le « bon élève », ayant déjà annoncé l'adoption de cette délibération 10 jours auparavant devant le Premier Ministre.

Cependant, ces efforts pour obtenir le soutien des gouvernants ne sont pas ceux attendus par les citoyens. Le travail de notre collectivité aurait dû se porter sur la signature d'un engagement de l'Etat concernant la LGV Bordeaux/Toulouse, le financement de la 3e ligne de Métro, l'obtention du label IDEX pour l'université de Toulouse ou bien encore le choix de Toulouse comme territoire innovant d'avenir.

Il n'en est rien, le seul engagement qui sera signé est celui qui nous passe la corde au cou en plaçant le budget de notre collectivité sous le contrôle du Préfet. Celui pour lequel les associations des Départements, des Régions et des Maires de France, toutes présidées par des élus républicains ou centristes, ont uni leurs voix pour dénoncer une politique « limitant les moyens et stigmatisant l'action des collectivités locales ».

Alors plus que jamais nous attendons du Président de la Métropole qu'il engage enfin les politiques qui nous permettront de faire entendre la voix de notre Métropole sur des enjeux majeurs pour son avenir.

Claude Raynal

Sénateur de la Haute-Garonne

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole



Sonnez tambours, résonnez trompettes...

Juin 2018

Les conseiller-e-s métropolitain-e-s de Toulouse Métropole étaient convié-e-s cette après-midi par son Président, Jean-Luc Moudenc, à la signature d'un accord entre la collectivité qu'il préside et l'Etat.

S'agissait-il là de célébrer l'engagement de l'Etat à co-financer la LGV Bordeaux-Toulouse ? D'apporter un financement significatif à la 3ème ligne de métro ? De revenir sur l'absence de soutien à l'université toulousaine ? D'annoncer que Toulouse Métropole serait retenue dans l'appel à projets Territoires d'Innovation - Grande Ambition après avoir raté la première marche en février ? Et bien non !

Jean-Luc Moudenc nous a convié à la signature d'un pacte financier, un « contrat de maîtrise de la dépense locale », qui place les dépenses de sa collectivité sous tutelle directe de l'administration préfectorale et nous renvoie aux années 1980, avant les lois de décentralisation...

Que Monsieur Moudenc se sente contraint de le faire est une chose, qu'il s'en félicite en est une autre ! Mais que ne ferait-on pas pour complaire au nouveau monde ? Espérons au moins que le nouveau disciple, émule d'Edgar Faure (« ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent ») sera récompensé comme il se doit par ses nouveaux maîtres ... Pauvres tambours, tristes trompettes...

Claude Raynal

Sénateur de la Haute-Garonne

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole



Les élus socialistes toulousains demandent une table ronde pour le maintien des activités médicales et sociales sur le site de la Grave

18 mai 2018

Les élu-e-s socialistes Toulousains, représentés par Gisèle VERNIOL, ont participé à la mobilisation organisée, la semaine dernière, par le Comité de Défense de l'Hôpital Public (CDdHP) et toutes les associations présentes en son sein, pour un maintien des activités médicales et sociales sur le site de la Grave.

« Nous partageons les inquiétudes des personnels de santé, des acteurs sociaux, du comité de Quartier de Saint-Cyprien sur le devenir des différents services accueillis dans les locaux du Centre Claudius Rigaud à cette heure. » a déclaré Gisèle VERNIOL « une éventuelle délocalisation marquerait un coup d'arrêt au service de santé de proximité et l'abandon d'un projet innovant d'Hôpital de Santé Publique ouvert sur la ville ».

Cette éventuelle décision pose également la question plus large de la place de la santé dans notre ville : « C'est pourquoi, explique Gisèle VERNIOL, les élus socialistes toulousains demandent au maire de Toulouse, de prendre l'initiative d'organiser, au plus vite, une table ronde réunissant les acteurs médicaux, publics et associatifs pour permettre à la médecine de proximité de demeurer sur le site ».

Gisèle Verniol, François Briançon, *président du groupe socialiste*,
Joël Carreiras, Cécile Ramos, Romain Cujives



Les élus socialistes toulousains restent totalement opposés à la vente de l'espace culturel Croix-Baragnon

16 mai 2018

Au moment où s'engage la phase ultime de l'appel à projet destiné à remplacer le Centre Culturel Croix-Baragnon, les élus socialistes toulousains réaffirment leur totale opposition à la vente du site décidée par la majorité municipale.

« Nous avons décidé de ne pas assister, cet après-midi, à la réunion organisée par le Maire de Toulouse, pour analyser les offres car, nous ne souhaitons pas participer, à quelque niveau que ce soit, à l'accomplissement d'une décision que nous dénonçons. » a expliqué François Briançon, président du groupe socialiste.

Cet équipement culturel pluridisciplinaire incontournable, fréquenté par les Toulousains depuis plus de 50 ans, ne doit pas être abandonné. Nous restons mobilisés aux côtés de ceux qui regrettent l'abandon d'une véritable politique culturelle dans notre ville caractérisée par une baisse significative des subventions et des moyens accordés au monde culturel.

François Briançon,

Président du Groupe Socialiste de la Mairie de Toulouse



Des propos irresponsables et condamnables

3 mai 2018

Les propos tenus par Monsieur Aviv Zonaben, membre de la majorité municipale, à la radio israélienne Galatz, sont, quel que soit leur contexte, irresponsables et condamnables. Nous les dénonçons avec force. En lui demandant de démissionner, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, a fait le choix qui s'imposait.

Au-delà de cette triste et déplorable affaire, il est important que l'ensemble des élus, dans les fonctions qu'ils occupent, œuvrent pour le respect de nos valeurs républicaines.

François Briançon,

Président du Groupe Socialiste de la Mairie de Toulouse



Retour sur le Conseil municipal du 30 mars 2018

L'opposition s'inquiète des attaques contre les services publics

Dans leurs propos liminaires, les présidents des groupes socialiste, écologiste et communiste se sont associés à l'hommage rendu aux victimes des attentats de Trèbes et Carcassonne et à la victime de l'assassinat antisémite de Paris. Pierre COHEN, Antoine MAURICE et Pierre LACAZE ont ensuite condamné unanimement les discriminations présumées en matière d'accès au logement social par le bailleur Habitat Toulouse. Ils ont demandé à ce que toute la lumière soit faite sur ce dossier. Tour à tour, les trois présidents ont demandé à JL Moudenc un positionnement clair sur la contractualisation entre l'Etat et la collectivité. Ils ont exprimé leurs inquiétudes quant à la dégradation des services publics qu'elle provoquera en amputant les capacités financières de la ville. Pierre Cohen a regretté que le dossier de l'université toulousaine n'ait pas été retenu pour l'obtention du label IDEX (initiative d'excellence). « C'est très grave pour l'avenir de notre métropole, car l'ADN de notre métropole, c'est la connaissance. »

Il s'est en revanche réjoui de l'installation prochaine à Toulouse de la compagnie La Machine de François Delarozière. « C'est un projet que nous avons porté et je suis fier de voir enfin arriver le Minotaure en novembre. » Antoine Maurice a déploré la différence entre la communication du maire de Toulouse et les actions de la municipalité. « Vous avez une vision quantitative et uniquement comptable de votre action et vous ne parlez jamais en terme de qualité de service et de réponse aux besoins des Toulousains. Nous sommes particulièrement inquiets de la destruction massive et rampante de la politique de la petite enfance. » Il a également interpellé le maire sur le manque de réponses apportées en terme de lutte contre la pollution à Toulouse, avec « une qualité de l'air qui ne cesse de se dégrader. » Pierre Lacaze est revenu sur la dégradation des services publics. « Le gouvernement annonce la suppression de 70 000 fonctionnaires territoriaux. Avec le non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite que vous avez décidé, ce sera la double peine pour les Toulousains ! » Il a par ailleurs regretté l'absence de vision globale de la droite municipale en matière d'urbanisme et le manque de concertation : « Il faut entendre et écouter les Toulousains ! », a-t-il affirmé.

L'opposition municipale a décidé, comme lors de la séance précédente, d'intervenir ensemble sur des sujets majeurs : la question des finances et les conséquences de la contractualisation des collectivités avec l'Etat, la question de l'urbanisme et plus particulièrement celle du Plan local d'urbanisme et enfin la question de la petite enfance.

Michèle Bleuse, au nom des trois groupes, s'est inquiétée de la demande de l'Etat de signer un contrat avec les collectivités locales, par lequel les collectivités s'engagent à plafonner leurs dépenses de fonctionnement à 1,2%. « Ce n'est pas un contrat, mais une décision unilatérale. Il s'agit d'une remise en cause de la libre administration des collectivités locales ! » Elle s'est interrogée sur les impacts d'un tel contrat pour Toulouse. « Cela signifie-t-il que la Ville ne pourra plus ouvrir de nouvelles écoles, de nouveaux équipements pour les Toulousains, qui induisent l'embauche de nouveau personnel ? Que deviendront les subventions aux associations, déjà soumises à une diète sévère ? Qu'en sera-t-il des dépenses de personnels, garants de la qualité des services publics ? Vous ne pouvez pas dire que vous maîtrisez les dépenses de personnel et que vous renforcez les services publics, ce n'est pas possible ! Nous vous demandons donc de ne pas signer ce contrat avec l'Etat. »

Pierre Cohen, toujours au nom de l'opposition municipale, a dénoncé la modification du Plan Local d'Urbanisme proposée en Conseil municipal, qui n'a pas d'autre objectif que de permettre à la future tour Occitanie d'être exemptée de logements sociaux. Plus largement, il s'est inquiété de la manière dont est mené le projet Toulouse Euro Sud-ouest (TESO). « TESO peut devenir un très beau projet, il peut aussi engendrer le pire, par manque de concertation et d'études préalables. Il peut, si l'on n'y prend pas garde, déséquilibrer totalement le centre-ville. Les 50 000 m² de commerces prévus peuvent notamment déstabiliser le commerce existant. » Il s'est également inquiété de l'absence de réflexion préalable avec les habitants. « Vous risquez de les faire fuir alors qu'ils sont très attachés à leur quartier. »

Enfin, Pierre Lacaze est intervenu pour demander à ce que la petite enfance soit de nouveau une priorité pour la Ville. Un voeu a été déposé en ce sens par les trois groupes de l'opposition. Pierre Lacaze a rappelé qu'aucune crèche publique n'a été créée depuis le début du mandat. « Vous dites que vous allez créer 1000 places d'ici la fin du mandat, mais combien en avez-vous supprimé ? Pouvons-nous avoir enfin la réalité des chiffres ? » L'opposition municipale a évoqué le malaise grandissant du personnel du service de la petite enfance : non remplacement des personnels absents, changements imprévus des plannings, changements de sites... Cette situation rejait sur les conditions d'accueil des tout-petits, avec un personnel moins disponible, des restrictions de places journalières, une diminution de la qualité des propositions éducatives... Les élus de l'opposition ont demandé le recrutement urgent d'au moins 40 professionnels de la petite enfance. Décidément, la baisse des services publics était bien le fil d'Ariane de ce premier Conseil municipal de l'année...

Contacts presse :

Groupe socialiste 05-67-73-83-31 / groupe communiste 05-67-27-45-17 / Vert Demain 06-87-04-72-07

Mars 2018



Pour une régie publique de l'eau, donnons la parole aux citoyens !

Janvier 2018

Le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement est en discussion à Toulouse Métropole. 2020 est la date à laquelle coïncide la fin de la plupart des contrats conclus par des communes et notamment celui de la ville de Toulouse qui avait attribué une concession à Veolia pour une concession de 30 ans en 1990.

Afin d'anticiper ce terme, la Métropole a annoncé vouloir réaliser un comparatif entre deux modes de gestion : régie publique et délégation de service public avant d'arrêter son choix.

Pourtant c'est par une délibération dont les articles 2 et 3 prévoient « D'approuver le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines » que Jean-Luc Moudenc et sa majorité ont choisi d'engager le processus.

Les arguments en faveur d'une gestion en régie sont nombreux et ne peuvent être ignorés.

La mise en place de régies publiques de distribution d'eau potable est une évidence dans un objectif d'intérêt général : seule la régie publique permet la reconnaissance de l'eau comme bien commun de l'humanité et non comme marchandise, et cette reconnaissance est l'objectif que nous souhaitons atteindre. L'eau a cette caractéristique très particulière d'être un bien commun majeur des hommes indispensable à la vie. En ce sens, il existe aujourd'hui en France un véritable mouvement de retour vers des régies. Ces dernières années une centaine de collectivités territoriales (Montpellier, Grenoble, Paris, Rouen, Castres, Nice, Vernon, Evry...) sont revenues à une gestion par des régies publiques, qui ont permis une baisse des prix allant 10 à 40 %, certaines ayant parfois même supprimé l'abonnement.

Le prix en régie est également un argument majeur. Sans qu'elle n'interdise la contractualisation avec des entreprises privées sur certaines missions, notamment celles liées à l'assainissement, elle permet évidemment d'économiser le paiement des investisseurs privés ainsi que toutes les taxes et les impôts locaux auxquels sont soumis les délégataires, à l'inverse d'une régie. Une régie publique facilite également la mise en oeuvre d'une tarification solidaire de l'eau et de l'assainissement. La DSP dessaisit les élus, et donc les habitants, de leurs responsabilités au profit de structures marchandes. L'assainissement, le remplacement des canalisations et la recherche de fuites ne doivent pas être soumis à des logiques de rentabilité.

Enfin, assurer une distribution en régie publique au niveau local, c'est donner aux habitants leur place au cœur des décisions qui concernent l'approvisionnement en eau potable de tous.

L'absence d'une concertation avec la population, pourtant directement utilisatrice de ce bien public et la tentative de passage sous silence de ce dossier laissent penser que le choix de la Métropole est fait. En témoignent les récentes déclarations du Président de la commission eau annonçant la date de la Commission d'appel d'offres qui sera en charge du choix du délégataire...

C'est pourquoi nous, élus de la Métropole, appelons Jean-Luc Moudenc à engager dès maintenant les moyens juridiques, humains et financiers nécessaires à la création d'une véritable régie Métropolitaine de l'eau et à solliciter l'avis des habitants de notre Métropole seuls légitimes à prendre cette décision qui n'a pas été au cœur du débat politique lors des élections de 2014, et qui ne sera pas de fait soumise à l'avis des électeurs en 2020.

Michèle Bleuse, *présidente du groupe Toulouse des élu.e.s écologistes*

Pierre Lacaze, *président du groupe des élu.e.s communistes, républicains et citoyens*

Marc Péré, *président du groupe Métropole Citoyenne*

Claude Raynal, *président du groupe socialiste Toulouse Métropole*



Retour sur le Conseil municipal

8 décembre 2017

Lors de ce Conseil municipal, les élus de l'opposition ont décidé de parler d'une seule voix sur les sujets les plus importants de cette séance.

En propos liminaires, les trois présidents de groupe, Pierre Cohen, Pierre Lacaze et Antoine Maurice, ont rappelé le double discours du maire de Toulouse, qui approuve à Paris la politique du gouvernement qu'il conteste à Toulouse. Double discours aussi en matière d'urbanisme, quand le maire de Toulouse propose un Plan local d'urbanisme qui n'anticipe pas son Plan mobilités 2030. Double discours encore en matière de mobilité, quand il continue à favoriser la congestion automobile en ne proposant pas de solutions de transports en commun performante pour les 10 prochaines années, mais en remettant sur le tapis une seconde rocade dont tout le monde sait qu'elle est irréaliste. Le tout sans jamais parler de la pollution et de ses dégâts pour la santé.

Claude Touchefeu, au nom de l'opposition municipale, s'est déclarée déçue par le premier rapport annuel de la Politique de la Ville. Un rapport qui manque d'indicateurs pour mesurer les effets de cette politique en matière de logements sociaux, d'emploi dans les quartiers, de participation des habitants - notamment par le biais des conseils citoyens - de sécurité... " Rien ne permet non plus de mesurer les impacts de la fin de la gratuité de la cantine pour les plus démunis et des transports pour les demandeurs d'emploi, de l'augmentation du prix des CLAE, de la diminution des emplois aidés... Autant de mesures qui ont pourtant des conséquences parfois dramatiques pour les populations concernées", a-t-elle déploré.

Antoine Maurice a rappelé la raison pour laquelle l'opposition municipale s'abstient dans toutes les délibérations portant sur les subventions aux associations. La municipalité a effet décidé de baisser de 25% le montant de ces subventions sur la durée du mandat, "une baisse d'autant plus injustifiée cette année que les dotations de l'Etat ne baissent pas. Pourtant, vous continuez à écrire aux associations pour leur expliquer que ces baisses sont dues aux contraintes financières décidées par le gouvernement. Vous tenez, une fois de plus, un double langage", a-t-il noté.

Monique Durrieu s'est inquiétée de la situation du personnel municipal, confronté à une austérité sans précédent. Elle a notamment remarqué que "le non remplacement des départs à la retraite s'accélère. Or, diminuer le nombre de fonctionnaires, c'est baisser la qualité du service public. Et ce sont une fois de plus les plus démunis qui en pâtissent."

Concernant le personnel municipal, Michèle Bleuse s'est intéressée pour sa part au rapport sur la situation de la Ville de Toulouse en matière d'égalité femmes hommes. Elle a notamment regretté que ce rapport annonce des intentions pour réduire les inégalités salariales chez les employés municipaux, dont on ne retrouve, hélas, aucune trace dans le budget.

Romain Cujives a rappelé qu'un budget n'est pas seulement un exercice comptable, mais un acte politique qui impacte la vie quotidienne des Toulousains. Il a rappelé que la hausse des impôts et l'augmentation des tarifs n'étaient pas justifiés. "Non seulement ce budget continue de ponctionner le pouvoir d'achat des Toulousains, mais il ne prépare pas Toulouse aux temps qui viennent, par exemple en matière de développement durable."

L'un des points importants de ce Conseil municipal concernait l'avis de la Ville de Toulouse sur le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat. Régis Godec a reproché au maire de Toulouse d'être dans une logique d'opportunisme liée aux intérêts de certains opérateurs privés, sans regarder la logique urbanistique d'ensemble sur un temps long. "Notre crainte est également que le PLUiH conduise à une ville plus chère et pousse les classes moyennes hors de Toulouse." Il a par ailleurs noté que ce PLUiH est en contradiction avec le Plan mobilités 2030. "Le long du corridor de la future 3eme ligne de métro, le Plan mobilités prévoit 150 000 habitants supplémentaires. On n'en voit nulle trace dans le PLUiH."

Isabelle Hardy a pointé le manque d'ambition culturelle de la Ville. " Nous aurions aimé partager votre ambition culturelle, si elle avait été réelle. Mais à l'exception de la candidature UNESCO, dont on ne sait si elle aboutira, force est de constater que tous les autres projets avaient été initiés et portés par notre équipe." Elle a regretté, une fois de plus, la baisse des subventions aux associations culturelles, l'abandon de la cité de la danse et de la maison de l'image ou encore la vente de l'espace culturel Croix Baragon. "La culture a besoin d'un nouveau souffle et d'une nouvelle ambition!"

Pierre Lacaze a pointé le flou qui règne autour des places en crèche. Au niveau des critères d'admission tout d'abord, qu'il souhaiterait moins centralisés. Au niveau du nombre de places annoncées ensuite, puisque la municipalité garde le plus grand silence sur le nombre de berceaux créés par rapport à ceux qui sont supprimés. "Il s'agit là de l'abandon d'une priorité affichée de la Ville", a-t-il déploré.

La neuvième et dernière intervention commune à l'opposition municipale revenait à Jean-Marc Barès-Crescence au sujet de la charte relative aux modalités d'implantation des antennes relais dans la Métropole. Une charte en retrait par rapport aux pratiques mises en place par la précédente municipalité. "Nous réaffirmons l'utilité de la démarche de concertation que nous avons engagée entre les opérateurs, les associations, les populations concernées et la municipalité. Un effort de transparence serait le bienvenu dans cette nouvelle charte !"

Groupe socialiste et radical de la Ville de Toulouse



3 ans de mensonges !

10 octobre 2017

La majorité municipale a lancé une opération de communication massive pour son bilan de mi-mandat. S'il est légitime, après 3 ans de mandat, de dresser un premier bilan de l'action entreprise, nous dénonçons en revanche les moyens déployés, totalement indécents au regard des efforts demandés aux Toulousains, qui paient toujours plus d'impôts pour toujours moins de services publics. De plus, cette campagne n'a d'institutionnelle que le nom : elle s'apparente plutôt à une opération de propagande mensongère ou au lancement de la campagne électorale du maire de Toulouse.

Pendant ce temps, avec seulement quatre séances de conseil municipal par an, le débat démocratique ne peut s'exercer pleinement dans la quatrième ville de France. Les conseils municipaux deviennent des chambres d'enregistrement de décisions prises ailleurs, sans concertation ni dialogue. Le Conseil de ce jeudi 12 octobre ne fera pas exception à la règle. C'est pourquoi nous avons choisi de nous exprimer seulement au terme de la dernière conférence de presse du maire de Toulouse. Nous dresserons alors notre propre bilan de 3 ans de majorité de droite au Capitole, qui, pour nous, ne sont pas « 3 ans de progrès » mais plutôt « 3 ans de mensonges » !

Groupe socialiste et radical de la Mairie de Toulouse



Après les ménages en 2015 et 2016, les entreprises de notre Métropole subissent une nouvelle hausse de la contribution foncière des entreprises (04/09/2017)

Il y a deux ans maintenant, en rupture avec le mode de fonctionnement traditionnellement consensuel de l'intercommunalité Métropolitaine, Jean-Luc Moudenc et sa majorité, décidaient de façon unilatérale une hausse sans précédent de la fiscalité.

À l'heure où vous lisez ces lignes, vous constatez sur votre feuille d'impôts locaux ce que les élus socialistes dénoncent depuis le début du mandat: cette hausse de 15% de la fiscalité métropolitaine pèse lourdement sur vos budgets. L'augmentation de l'épargne de notre Métropole se fait au détriment de la vôtre.

Cependant, les ménages ne sont pas les seuls à avoir subi une hausse majeure. Jean-Luc Moudenc et sa majorité ont aussi fait voter, contre l'avis des élus socialistes, une hausse, sans précédent des taux de la Contribution Foncière des Entreprises de 9% en 2016 puis de 2% en 2017. Pourtant, dans son programme de campagne, le Président de la Métropole lui-même affirmait que «c'est à Toulouse que le niveau moyen de la CFE par habitant est le plus élevé de France. C'est pourquoi nous les réviserons.» Nous n'avions pas compris que «réviser» voulait dire «augmenter». Cette hausse impacte directement l'équilibre financier de nombreuses petites entreprises et commerces de notre territoire. Nous le dénonçons.

Parallèlement Jean-Luc Moudenc a orchestré une très forte hausse des prix des abonnements mensuels, sur le réseau Tisséo, pour tous les toulousains, mais surtout pour les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emploi.

Plus que jamais, nous considérons ces augmentations conjuguées comme excessives et laissons les habitants de notre Métropole juges de ces décisions qui impactent leur quotidien. Les élus socialistes de Toulouse Métropole continueront de défendre un nécessaire équilibre entre ambition du projet métropolitain, efficacité de l'action publique et appel raisonnable à la fiscalité, tant des ménages que des entreprises.

Claude Raynal
Président du groupe socialiste Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse Métropole

Publication du groupe dans TIM n°02 - Automne 2017



La LGV doit arriver à Toulouse !

5 juillet 2017

Toulouse est aujourd'hui la seule grande ville de France à plus de quatre heures de Paris. Elle ne peut et ne doit pas être plus longtemps mise à l'écart de la LGV. Pourtant, la récente décision du tribunal administratif de Bordeaux annulant l'une des trois déclarations d'utilité publique concernant le projet de LGV au sud de Bordeaux, puis les déclarations du Président de la République estimant qu'il « ne faut pas promettre des TGV à tous les chefs-lieux de département » sont particulièrement inquiétantes. Rappelons qu'Emmanuel Macron, alors encore candidat, s'était déjà interrogé sur la pertinence d'une ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse, avant d'effectuer un rétropédalage dès le lendemain, réaffirmant « son complet soutien » au projet.

L'engagement pris en 2013 de « raccorder la 4ème ville de France au réseau ferroviaire à grande vitesse (...) dans les meilleurs délais » doit aujourd'hui être respecté. Il en va du développement économique de notre métropole et de notre région, de leur essor universitaire, de leur attractivité touristique, de leur rayonnement international.

Ce projet s'intègre dans le projet Tours-Bordeaux-Toulouse déjà largement avancé avec l'inauguration de la ligne Paris-Bordeaux le 1er juillet dernier. Il doit se poursuivre aujourd'hui, d'autant plus que toutes les études prouvent que la liaison à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse assure la rentabilité de toute la ligne. Un plan de financement doit être trouvé au plus vite pour qu'enfin le projet puisse démarrer.

Non seulement la LGV lutterait efficacement contre l'enclavement de notre métropole et de notre région, mais sa construction permettrait également de fluidifier le trafic au nord de Toulouse. En effet, le GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest) prévoit, parallèlement à la construction de la LGV, l'aménagement de 19 km de lignes et de tous les points d'arrêt entre Saint-Jory et Toulouse, ainsi que la création d'une interconnexion rail/métro. Le « tram-train » du nord toulousain répondrait ainsi au vœu du ministre de la transition écologique et solidaire, pour qui « la priorité maintenant, ce sont les trains du quotidien. »

La mobilisation doit être totale. C'est pourquoi nous soutenons toutes les initiatives visant à défendre ce projet, qu'elles émanent des Présidents des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, du président du Conseil départemental de Haute-Garonne ou du président de Toulouse Métropole. Nous attendons également des nouveaux députés LREM de la Haute-Garonne qu'ils affirment publiquement leur position sur ce projet. La LGV doit arriver jusqu'à Toulouse. Il en va de l'avenir de notre métropole.

Groupe socialiste et radical de la Mairie de Toulouse



A Toulouse, pour un accès public à l'eau, donnons la parole aux citoyens

1^{er} juillet 2017

Comme l'air, l'eau est l'une des ressources naturelles indispensable à la vie. Dès lors, l'accès à l'eau doit être considéré comme un droit humain et non une marchandise dont certains pourraient se priver pour des raisons financières. A Toulouse, depuis 1990, la gestion de la distribution et de l'assainissement de l'eau est assurée par un délégataire privé. Ce contrat, comme la quasi-totalité des contrats des communes de la Métropole, arrive à échéance en 2020. C'est l'imminence du terme de ce contrat qui a amené aujourd'hui notre collectivité à se prononcer sur la méthode du choix du futur mode de gestion. La méthode impulsée par le Président de la Métropole et sa majorité ne laisse que peu de doute quant à la volonté de poursuivre sur le mode de gestion actuel. En effet, le conseil de la Métropole était appelé à se prononcer sur l'approbation, en parallèle, du lancement d'une délégation de service public et d'une étude d'un mode de gestion en régie. La délibération, loin d'engager la structuration d'une régie capable de reprendre en main ces services, a pour véritable objet d'approuver le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Au regard d'un bilan de la précédente concession présenté de façon excessivement élogieuse, de la mise en œuvre d'une comparaison biaisée entre les modes de gestion et des différentes déclarations des membres de la majorité de la Métropole, la poursuite d'une DSP semble être l'option privilégiée. Considérant l'ensemble de ces éléments ainsi que l'avis négatif de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, les élus du groupe socialiste Toulouse Métropole ont voté contre cette délibération. Pour Claude Raynal, Président du groupe socialiste Toulouse Métropole, « L'accès à l'eau, source de vie est un droit fondamental. Elle est un bien commun de l'humanité, il est donc du devoir des pouvoirs publics et non des acteurs privés de préserver sa qualité et d'en permettre l'accès pour tous, tout en promouvant des politiques visant une utilisation soutenable des ressources. Cette responsabilité doit être exercée par des institutions démocratiques main dans la main avec les citoyens. Pour autant, elle n'interdit pas la contractualisation avec des entreprises spécialisées lorsque c'est l'intérêt de la collectivité. Si les services de distribution et d'assainissement ont un coût, l'accès au minimum vital d'eau en qualité et quantité doit pouvoir bénéficier aux habitants sur une base non lucrative.

A ce titre la régie permet aux usagers de payer le juste prix de l'eau puisqu'il n'y a pas de résultats financiers à offrir aux actionnaires des grands groupes. Sur le plan des investissements, l'absence de marge pratiquée par les régies permet un réinvestissement total des recettes dans la gestion du service. A titre d'exemple, la Métropole de Nice Côte d'Azur, qui a repris la gestion de l'eau en régie, prévoit dans son plan pluriannuel d'investissements d'augmenter de 40 % les investissements prévus jusqu'en 2018 afin d'améliorer la qualité de l'eau et des réseaux. Cependant un retour en régie ne peut s'improviser. Or le calendrier de la Métropole tel qu'il nous

a été présenté aujourd'hui ne donne pas à notre collectivité les moyens de prendre cette décision dans les délais prescrits.

Ainsi, un retour en régie est la seule condition pour que la priorité ne soit plus, dans ce domaine, d'être seulement rentable mais de répondre à un besoin large allant de l'analyse de la ressource en eau, de sa qualité, de sa distribution à son rejet dans l'environnement ».

D'ici à fin 2018, date du choix définitif du mode de gestion, les élus socialistes de Toulouse Métropole continueront à mener ce combat afin que la parole des habitants soit écoutée et entendue et pour que, dans la Métropole Toulousaine, l'eau redevienne le bien commun de tous.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Viceprésident de Toulouse Métropole



Un bilan de mi-mandat plus utile au maire de Toulouse qu'aux Toulousains

12 octobre 2017

La majorité municipale s'est lancée dans une opération de communication massive pour son bilan de mi-mandat. Si rendre des comptes est un impératif démocratique, les élus des groupes d'opposition de la mairie de Toulouse jugent choquants les moyens sans précédent déployés pour une communication mensongère, loin des réalités vécues par les Toulousain.e.s.

Ces moyens sont totalement indécents au regard des efforts demandés aux Toulousain.e.s, qui paient depuis 2014 toujours plus d'impôts pour toujours moins de services publics. Aucune campagne de communication, aussi sophistiquée et coûteuse soit-elle, ne pourra leur faire oublier leurs difficultés de tous les jours.

De plus, cette campagne est totalement en décalage avec les attentes de nos concitoyens qui ne peuvent plus se contenter d'une communication autosatisfaite et verticale, sans une seule réunion publique. Cette période de mi-mandat aurait pourtant pu être l'occasion d'une évaluation sincère de l'action municipale. Elle aurait également pu donner lieu à une concertation avec les citoyens sur les priorités à fixer pour la seconde partie du mandat.

Parce que nous refusons de cautionner une telle opération, nous avons choisi de nous adresser directement aux Toulousains. Nous irons prochainement à leur rencontre pour leur faire part de notre vision de la politique municipale et échanger autour de leurs attentes.

C'est avec les Toulousains que nous construirons les réponses solidaires dont notre ville a besoin. Nous détaillerons notre propre bilan de l'action de la droite municipale depuis trois ans et présenterons nos prochaines initiatives lors d'une conférence de presse :

vendredi 20 octobre à 11h salle Saint-Michel, 95, grand-rue Saint-Michel
Métro Saint-Michel Marcel Langer

Pierre Cohen,
*Président du groupe socialiste
et radical*

Pierre Lacaze,
*Président du groupe
communiste*

Antoine Maurice
*Président du groupe Toulouse
Vert demain*



Les Toulousains ont besoin d'une ville solidaire, dynamique et ambitieuse

Après trois ans de droite municipale, de nombreux Toulousains se rendent compte que notre ville est à l'arrêt.

Toulouse a besoin d'une vision d'avenir, de solidarité et de mouvement. Elle a besoin d'une véritable ambition.

- Alors que la qualité de l'air ne cesse de se dégrader, les transports doivent être l'urgence absolue, couvrant l'ensemble de la métropole, se donnant les moyens d'être au rendez-vous des nouvelles technologies et des nouveaux usages.

- L'éducation mérite mieux que la seule construction de nouvelles écoles. Il est essentiel de relever les défis d'une politique éducative ambitieuse, qui permette l'égalité d'accès à l'école, à la cantine, aux activités périscolaires, à la culture et au sport.

- La culture ne doit pas se limiter à quelques grands événements festifs médiatisés par les chaînes de télévision. Elle doit aider les acteurs culturels à la création et à la diffusion, favoriser les pratiques artistiques du plus grand nombre, s'inscrire dans tous les quartiers, pour tous les publics.

- La sécurité ne doit pas faire l'objet de démagogie. Elle doit être prise à bras le corps, par un travail de fond incluant répression, prévention et médiation, en concertation avec les services de l'Etat et les acteurs de terrain.

- En matière économique, notre métropole ne doit pas se contenter de vivre sur ses acquis. Ce qu'il manque à Toulouse, c'est une véritable ambition pour l'Oncopole et Toulouse Montaudran Aérospatial, c'est une force d'impulsion pour le numérique et les nouvelles technologies, c'est un soutien ferme à l'économie sociale et solidaire, c'est un soutien efficace pour le commerce de proximité, c'est un accompagnement concret pour les entrepreneurs.

- La solidarité doit remplacer l'entre-soi. Plus que jamais, il appartient à la puissance publique de corriger les inégalités, combattre les injustices, mener une politique de solidarité, de proximité, de soutien aux Toulousains, dont certains sont dans une grande précarité.

Au moment où les Français aspirent à de nouvelles manières de faire de la politique, à une plus franche conformité entre les paroles et les actes de leurs élus, les méthodes du maire de Toulouse nous renvoient à des comportements archaïques aujourd'hui dépassés.

- Il se dit rassembleur. Mais sa filiation est clairement de droite, dans la lignée de Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, puis François Fillon.

- Il veut être le maire de tous les Toulousains. Mais il ne cesse de les diviser.

- Il dit qu'il privilégie la concertation et le dialogue. Mais il prend des décisions unilatérales et autoritaires.

- Il promet à tour de bras. Mais il ne tient pas ses promesses.



A Toulouse, pour un accès public à l'eau, donnons la parole aux citoyens (29/06/2017)

Comme l'air, l'eau est l'une des ressources naturelles indispensable à la vie. Dès lors, l'accès à l'eau doit être considéré comme un droit humain et non une marchandise dont certains pourraient se priver pour des raisons financières.

A Toulouse, depuis 1990, la gestion de la distribution et de l'assainissement de l'eau est assurée par un délégataire privé. Ce contrat, comme la quasi-totalité des contrats des communes de la Métropole, arrive à échéance en 2020. C'est l'imminence du terme de ce contrat qui a amené aujourd'hui notre collectivité à se prononcer sur la méthode du choix du futur mode de gestion.

La méthode impulsée par le Président de la Métropole et sa majorité ne laisse que peu de doute quant à la volonté de poursuivre sur le mode de gestion actuel. En effet, le conseil de la Métropole était appelé à se prononcer sur l'approbation, en parallèle, du lancement d'une délégation de service public et d'une étude d'un mode de gestion en régie. La délibération, loin d'engager la structuration d'une régie capable de reprendre en main ces services, a pour véritable objet d'approuver le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Au regard d'un bilan de la précédente concession présenté de façon excessivement élogieuse, de la mise en œuvre d'une comparaison biaisée entre les modes de gestion et des différentes déclarations des membres de la majorité de la Métropole, la poursuite d'une DSP semble être l'option privilégiée. Considérant l'ensemble de ces éléments ainsi que l'avis négatif de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, les élus du groupe socialiste Toulouse Métropole ont voté contre cette délibération.

Pour Claude Raynal, Président du groupe socialiste Toulouse Métropole, « L'accès à l'eau, source de vie est un droit fondamental. Elle est un bien commun de l'humanité, il est donc du devoir des pouvoirs publics et non des acteurs privés de préserver sa qualité et d'en permettre l'accès pour tous, tout en promouvant des politiques visant une utilisation soutenable des ressources. Cette responsabilité doit être exercée par des institutions démocratiques main dans la main avec les citoyens. Pour autant, elle n'interdit pas la contractualisation avec des entreprises spécialisées lorsque c'est l'intérêt de la collectivité. Si les services de distribution et d'assainissement ont un coût, l'accès au minimum vital d'eau en qualité et quantité doit pouvoir bénéficier aux habitants sur une base non lucrative.

A ce titre la régie permet aux usagers de payer le juste prix de l'eau puisqu'il n'y a pas de résultats financiers à offrir aux actionnaires des grands groupes. Sur le plan des investissements, l'absence de marge pratiquée par les régies permet un réinvestissement total des recettes dans la gestion du service. A titre d'exemple, la Métropole de Nice Côte d'Azur, qui a repris la gestion de l'eau en régie, prévoit dans son plan pluriannuel d'investissements d'augmenter de 40 % les investissements prévus jusqu'en 2018 afin d'améliorer la qualité de l'eau et des réseaux. Cependant un retour en régie ne peut s'improviser. Or le calendrier de la Métropole tel qu'il nous a été présenté aujourd'hui ne donne pas à notre collectivité les moyens de prendre cette décision dans les délais prescrits.

Ainsi, un retour en régie est la seule condition pour que la priorité ne soit plus, dans ce domaine, d'être seulement rentable mais de répondre à un besoin large allant de l'analyse de la ressource en eau, de sa qualité, de sa distribution à son rejet dans l'environnement ». D'ici à fin 2018, date du choix définitif du mode de gestion, les élus socialistes de Toulouse Métropole continueront à mener ce combat afin que la parole des habitants soit écoutée et entendue et pour que, dans la Métropole Toulousaine, l'eau redevienne le bien commun de tous.

Claude Raynal
Président du groupe socialiste Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse Métropole



Le maire de Toulouse crée le bureau des vérifications !

27 juin 2017

L'éthique et la déontologie n'étaient pas à l'ordre du jour du conseil municipal du 23 juin 2017. Il s'y est déroulé un fait révélateur : sous ses airs d'homme d'ouverture, le maire de Toulouse supporte mal la contradiction. Déjà, il n'organise plus que quatre Conseils municipaux par an, les seuls rendus obligatoires par la loi, ce qui permet à sa majorité de noyer ses décisions les plus contestables dans de véritables séances marathon de plus de 14 heures. Déjà, il a pris l'habitude de détourner les propositions faites par l'opposition lors des vœux de fin de séance, en les amendant sans concertation préalable, en contradiction avec le travail collégial qu'il prétend encourager.

Mais il a encore innové lors de la dernière séance, se situant à la limite de la légalité. Rappel des faits : tout Conseil municipal débute par des propos liminaires, lors desquels chaque groupe politique peut s'exprimer librement. Une fois ces débats clos, le Conseil municipal peut débiter, en suivant un ordre du jour préalablement établi et envoyé à tous les élus, comme le spécifie le Code général des collectivités territoriales. Le premier point à l'ordre du jour est toujours le procès verbal du précédent Conseil municipal. Il s'agit de dire si oui ou non ce qui a été retranscrit est conforme à ce qui a été dit. Mais en aucun cas de rouvrir les débats.

C'est pourtant ce qu'a fait Jean-Luc Moudenc. Après l'approbation du procès verbal, il a demandé à son adjoint aux finances, vidéo et documents à l'appui, de revenir sur un certain nombre de points où l'opposition avait, selon lui, énoncé des contrevérités. Cette demande, visiblement soigneusement préparée, ne figurait bien entendu pas à l'ordre du jour du Conseil municipal. Cette pratique accentue de fait le déséquilibre entre les moyens d'expression de la majorité et de la minorité au sein du Conseil : la minorité pourra-t-elle par exemple diffuser des vidéos de JL Moudenc promettant le maintien de la gratuité des transports pour les seniors ou la « stabilité fiscale » ?

Est-ce parce qu'il ment aux Toulousains à tout propos que Jean-Luc Moudenc veut faire croire que les élus de la minorité sont aussi des menteurs patentés ? Toujours est-il qu'en fait de contrevérités, il s'agissait d'opinions divergentes sur la seconde rocade et la troisième ligne de métro. Le maire de Toulouse oublie au passage qu'un débat se nourrit de faits, mais aussi d'opinions. Et que ce sont justement ces opinions divergentes qui font vivre la démocratie. La dérive est dangereuse et ouvre la voie à des pratiques pour le moins contestables.

Les élus devront-ils dorénavant s'attendre à ce que l'on fasse appel à l'arbitrage vidéo dès lors qu'ils prendront la parole, et à passer devant un bureau des vérifications pour savoir si leurs propos plaisent au maire de Toulouse ? L'affaire serait risible si elle n'était pas si inquiétante pour le débat démocratique à Toulouse...



Transports, un rendez-vous manqué (15/05/2017)

L'avis de Toulouse Métropole sur le Projet « Mobilités 2020-2030 » clôt le cycle d'élaboration du document de planification de la politique des transports dans nos territoires pour les 15 prochaines années. La troisième ligne de métro représente à elle seule un montant de 2,2 milliards d'euros sur les 3,8 milliards prévus.

Depuis le début du processus, les élus socialistes ont regretté que ce débat se fasse à marche forcée. Ainsi, alors même que la consultation organisée par la Commission Nationale du Débat Public sur le projet de troisième ligne était en cours, le SMTC-Tisséo avait déjà arrêté le projet mobilités, témoignant ainsi du peu de crédit porté à la parole des Toulousains. De même, et après que les socialistes aient obtenu deux réunions d'informations des élus convoqués dans l'urgence, c'est par une délibération tenant en quelques lignes que la Métropole a validé le projet le plus coûteux de notre collectivité pour les 30 prochaines années...

A ce jour, le financement du plan mobilités n'est toujours pas finalisé alors même qu'il a été adopté. Les perspectives présentées par Toulouse Métropole soulèvent toujours autant d'inquiétudes et d'incertitudes sur la soutenabilité du projet au regard des engagements financiers nécessaires. Face au mur du réel, le projet de troisième ligne de Métro reste à ce jour à haut risque pour les finances de notre Métropole, de ses 37 communes et donc de ses habitants.

Tout en relevant la précipitation mise dans le vote du projet mobilités et malgré les interrogations financières qui demeurent, la majorité des élus socialistes de Toulouse Métropole a considéré que ce Plan de Déplacements Urbains, en dépit de ses fragilités, proposait des avancées et s'est donc abstenue.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole

Publication du groupe dans TIM n°01 - Eté 2017



Urbanisme : quand les élus municipaux de la majorité n'assument pas leurs actes...

5 avril 2017

C'est devenu une habitude pour le maire de Toulouse : quand une action municipale satisfait les Toulousains, c'est grâce au travail de son équipe. Quand elle ne plaît pas, c'est la faute de la précédente municipalité. Le courage politique n'est pas la vertu la plus largement partagée parmi les élus de la majorité...

L'urbanisme en est le parfait exemple.

A entendre le maire de Toulouse, on pourrait presque penser que le programme de réhabilitation et de piétonisation du centre-ville développé par l'urbaniste Joan Busquets l'a été à son initiative. Tout comme le projet Toulouse Euro Sud-Ouest ou celui du Grand parc Garonne. Il se garde bien d'évoquer leur origine. Il oublie qu'ils sont nés suite à une large réflexion menée dès 2009 au sein de la Fabrique urbaine sur la ville de demain et la nécessité de concilier l'affluence démographique, l'urgence écologique et climatique, le développement économique, les modes de déplacement, la qualité de vie des Toulousains.

Quand il s'agit au contraire de justifier la construction de programmes immobiliers destinés à densifier la ville, l'équipe municipale se réfugie derrière le plan local d'urbanisme (PLU) que nous avons adopté en juin 2013. Il faut dire que le concept de « densité modérée » prôné par Jean-Luc Moudenc a du mal à s'harmoniser avec l'arrivée à Toulouse de 7500 habitants supplémentaires chaque année. Il faut donc bien trouver un coupable et le coupable, c'est « l'héritage », selon le mot de l'adjointe à l'urbanisme dans la presse aujourd'hui.

Rappelons pour mémoire que de 2008 à 2013, nous avons « fait avec » le précédent PLU, sans nous cacher derrière notre petit doigt. Et que le nouveau PLU que nous avons adopté l'a été après une concertation sans précédent : pas moins de 65 réunions publiques ont été menées entre 2011 et 2012.

Ce PLU, nous en sommes très fiers, car il constitue véritablement un tournant dans la manière de concevoir la métropole de demain. Un tournant car pour la première fois à Toulouse, nous avons lié l'urbanisme aux enjeux environnementaux, aux transports, aux modes d'habitat, aux pratiques citadines. Nous nous sommes donné les moyens, grâce aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP), d'encadrer les grands projets de développement pour mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager les quartiers. Mais il reste toujours de la responsabilité de l'équipe municipale de veiller avec le plus grand discernement à la qualité des projets et à leur intégration dans leur environnement.

Nous serons particulièrement vigilants pour que le plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUih) qui sera adopté en octobre s'inscrive, comme nous l'avons fait, dans la vision globale d'une métropole capable de se projeter dans les

20 prochaines années et d'offrir à chacun un accès au logement, à l'emploi, aux transports et aux services.

Mais quoi qu'il en soit, à partir d'octobre, la municipalité ne pourra plus se réfugier derrière « l'héritage » et devra, enfin, assumer ses actes...

Groupe socialiste et radical de la Mairie de Toulouse



Communiqué de presse **La LGV doit arriver à Toulouse !**

Les récentes déclarations de Guillaume Pépy, président de la SNCF, sur le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux/Toulouse sont inquiétantes. Rappelons que suite au rapport Duron du 26 mai 2013 préconisant de « raccorder la 4ème ville de France au réseau ferroviaire à grande vitesse (...) dans les meilleurs délais », le gouvernement avait acté le 23 octobre 2013 une mise en service de la LGV Bordeaux/Toulouse en 2024. Cette décision faisait suite à une mobilisation sans précédent de tous les partenaires, et en particulier Martin Malvy, ancien président de la Région Midi-Pyrénées, Pierre Izard, ancien président du Conseil général de la Haute-Garonne et Pierre Cohen, ancien maire de Toulouse, en faveur de la LGV. Le Grand projet ferroviaire du sud-ouest (GEPSCO) a été déclaré « d'utilité publique et urgent » en juin 2016.

Pour accompagner l'arrivée du TGV en gare Matabiau, le projet Toulouse Eurosud-ouest (TESO) a été lancé dès 2012 par les élus de la Métropole. Il s'agissait – et il s'agit toujours – d'un projet urbain ambitieux permettant de doter Toulouse d'un quartier de dimension européenne, mixant habitat, commerces, activités tertiaires et services, autour d'une gare transformée en vaste pôle d'échange multimodal.

L'engagement pris en 2013 doit aujourd'hui être respecté.

Il n'est pas concevable que la métropole toulousaine soit au coeur d'une des seules régions d'Europe qui ne soit pas desservie par une ligne à grande vitesse. L'accessibilité est le premier facteur d'attractivité d'une métropole. C'est notre rayonnement international, la vitalité de notre industrie et de notre recherche et donc l'emploi dans la région qui sont en jeu.

La mobilisation doit être totale.

Aussi, toutes les initiatives visant à soutenir ce projet sont les bienvenues, qu'il s'agisse de la pétition lancée par la mairie de Toulouse ou du courrier envoyé au Président de la République et aux candidats à la présidentielle par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

La LGV doit arriver jusqu'à Toulouse. Il en va de l'avenir de notre métropole.

Pierre Cohen
*Président du groupe socialiste
de la Ville de Toulouse*

Claude Raynal
*Président du groupe socialiste
de Toulouse Métropole*

Avril 2017



Retour sur le Conseil municipal

10 mars 2017

A l'occasion de ce conseil municipal du 10 mars, Pierre Cohen a, en introduction, souhaité une bonne année à l'assemblée, rappelant ainsi que le conseil ne s'était pas encore réuni en 2017. "Le débat démocratique est muselé à Toulouse", a-t-il martelé. "Dans les quartiers, les habitants ne sont pas écoutés, les réunions publiques sont houleuses". Il a souligné le bilan très décevant de trois années de droite au Capitole. "Les habitants subissent une triple peine : hausse des impôts, hausse des tarifs et baisse des services publics." Il a rappelé que la culture était la grande oubliée du mandat et que les Toulousains vivent de plus en plus mal les bouchons dans lesquels ils sont englués quotidiennement. A ce propos, le "projet mobilité" présenté par la droite a fait l'objet de longs débats. Pierre Cohen a rappelé la situation de blocage dans laquelle il avait trouvé Tisséo en 2008. Il a évoqué le plan de déplacement urbain ambitieux adopté en 2012, qui permettait de couvrir l'ensemble de l'agglomération en transports en commun. Il a déploré que le nouveau plan proposé se résume à quasiment un seul projet : la troisième ligne de métro, qui, à ce jour, n'est pas financée. "Cette ligne pèse sur les investissements futurs de notre collectivité. Vous faites un pari sur l'avenir qui me semble dangereux : vous n'aurez pas les moyens de financer les nouvelles technologies et les nouveaux usages qui se développeront en matière de déplacements dans les prochaines années."

Romain Cujives a renchéri en rappelant que les encombrements actuels ne sont plus supportables pour les Toulousains, qui subissent de plein fouet la pollution. Il a réclamé un plan d'urgence pour les transports. Claude Touchefeu s'est indignée une nouvelle fois du sort fait aux associations. La baisse des subventions continue de se poursuivre, pour atteindre -25% d'ici 2020. Pour Vincentella de Comarmond, "la droite s'acharne avec constance à fragiliser la vitalité du monde culturel toulousain, sans en évaluer les conséquences, y compris en terme d'emplois." François Briançon a pour sa part appelé de ses vœux un grand plan piscine à l'échelle de la métropole. Il a regretté que la droite s'obstine à ne pas rouvrir la piscine Ancely. "C'est un service public de proximité qui mérite d'être préservé", a-t-il insisté. Gisèle Verniol a rappelé qu'en matière d'éducation comme ailleurs, il y a loin des mots aux actes. "Vous ne faites que satisfaire à vos obligations légales en construisant des écoles, mais vous n'avez pas de projet éducatif. La concertation avec les professionnels et les parents est inexistante."

L'opposition s'est indignée de l'abandon de la vocation culturelle de la Mounède, puisque le lieu sera voué au tourisme social. "Vous coupez les racines de la Mounède," a déclaré Claude Touchefeu. "Ce lieu, c'était une manière de partager un langage universel à travers les musiques du monde. Vous abandonnez ainsi une partie de l'identité culturelle toulousaine au nom d'un argument uniquement financier." Un argument qui vaut aussi pour l'espace Croix-Baragnon, comme l'a rappelé Isabelle Hardy. "Ce lieu incontournable de la scène contemporaine va être vendu au plus offrant sans qu'aucune solution de relocalisation des activités

culturelles et artistiques n'ait été proposée. Espérons seulement que vous respecterez les volontés de Monsieur Ozenne, qui a légué le bâtiment à la Ville et qui stipulait dans son testament : "La Ville de Toulouse, si elle le vend, emploiera le montant à augmenter le bien-être des pauvres, à améliorer le sort des malheureux, afin que le produit soit consacré à toute œuvre charitable et je confie le choix à la sagesse et à la conscience de ses administrateurs."

Malheureusement, en culture comme ailleurs, la droite toulousaine s'inscrit plus souvent dans une logique comptable que dans une logique de projet...

Groupe socialiste de la Mairie de Toulouse



A mi-mandat, le bilan est très décevant

En 2014, le candidat Moudenc promettait un nouvel élan pour Toulouse. La qualité de vie des Toulousains serait améliorée, notre ville serait libérée de ses bouchons, des projets ambitieux seraient lancés. Le tout sans augmenter les impôts, il l'avait promis.

Les impôts ont augmenté considérablement, sans que les Toulousains ne voient la moindre amélioration de leur quotidien. Pire, il se dégrade, avec une insécurité qui ne baisse pas, une propreté qui laisse à désirer, des citoyens qui ne sont pas écoutés, des associations qui n'ont plus les moyens d'assurer leurs missions.

Les services publics se sont dégradés. Ils sont moins performants et plus chers. Les familles en sont les premières victimes. La qualité de l'accueil de tous les enfants, quelle que soit leur situation, dans les crèches et les écoles de la ville ne semble pas la préoccupation première de la droite toulousaine. Tous les services municipaux ont augmenté. Faire payer plus pour offrir moins, tel est le nouveau crédo du maire de Toulouse.

Les bouchons augmentent et ce n'est pas fini : la population progresse chaque année, mais la droite n'a qu'un seul projet de transports en commun dans ses cartons, qui ne pourra répondre seul à l'urgence. Les projets de tramway et de bus à haut niveau de service, qui auraient pu desservir l'ensemble de la métropole à moindre coût et dans un délai raisonnable, sont abandonnés.

Pendant ce temps, la qualité de l'air continue de se détériorer à Toulouse. Quant aux grands projets urbains, le maire de droite inaugure certes à tours de bras... Mais pour l'essentiel des réalisations lancées par Pierre Cohen et son équipe ! Sans perspective ni vision d'avenir, sans ambition, notre métropole stagne. La culture est la grande oubliée du mandat.

La droite toulousaine porte une lourde responsabilité face aux difficultés de plus en plus grandes que rencontrent nos concitoyens, à la perte de leur pouvoir d'achat, aux phénomènes d'exclusion et de repli sur soi qui engendrent crispations et violences. Elle manque d'ambition pour ouvrir notre métropole sur le monde, pour préparer les nouveaux défis dus à la transition écologique et numérique.

Mais où est donc le nouvel élan qui nous était promis ? On le trouve certes sur du papier glacé, dans les magazines municipaux et les campagnes d'affichage, dans la grandiloquence des beaux discours qui proclament comme des incantations « Toulouse en grand », mais certainement pas dans le quotidien des Toulousains !

Pierre Cohen, président du groupe, Gisèle Verniol, Isabelle Hardy, François Briçon, Claude Touchefeu, Joël Carreiras, Vincentella de Comarmond, Cécile Ramos, Romain Cujives
Groupe des élu.e.s socialistes et radicaux de la Ville de Toulouse
27, rue des Lois 31000 Toulouse - 05-67-73-88-68
groupe.socialiste@mairie-toulouse.fr

Mars 2017



Avis de la Métropole sur le Projet Mobilités, une majorité d'élus socialistes expriment une abstention exigeante et constructive (23/02/2017)

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées Toulouse Métropole était appelée aujourd'hui à rendre son avis sur le Projet « Mobilités 2020-2025-2030 ».

Claude Raynal, Président du groupe socialiste, a tout d'abord dénoncé la méthode utilisée pour la conduite de ce débat depuis le lancement du projet. Il a rappelé que le SMTC-Tisséo avait choisi d'arrêter le Plan de Déplacements Urbains alors même qu'une consultation organisée par la Commission Nationale du Débat Public sur la 3ème ligne de Métro était en cours. Les personnes publiques associées ont été appelées à rendre leurs avis sans avoir eu connaissance des conclusions rendues vendredi dernier par la CNDP. Enfin, la commission compétence sur ce sujet n'a pu examiner que très tardivement, trois jours avant le vote, l'avis qui a été adopté ce jour. Enfin, l'avis de la Métropole adopté ce jour tient sur deux pages pour valider le projet le plus coûteux de notre collectivité pour les 30 prochaines années...

Comme l'a souligné Claude Raynal, ce débat limité n'est pas à la hauteur de l'impact que cette révision va avoir sur les finances de notre Métropole, et de ses 37 communes. Selon le scénario de financement prévu, le montant total des investissements inscrits dans ce PDU supportés par notre collectivité, principal financeur public du SMTC-Tisséo. La ligne Toulouse Aerospace Express représente par ailleurs à elle seule un investissement de l'ordre de 2,2 milliards d'euros.

Or, à ce jour, le financement du plan Mobilités n'est pas finalisé. Preuve en est les récentes déclarations du Président de l'Association France Urbaine, Jean-Luc Moudenc, interpellant les candidats à l'élection présidentielle quant à la création d'une taxe spéciale pour financer les projets de transports tels que la ligne TAE...

Le dossier présenté par le maître d'ouvrage SMTC-Tisséo ainsi que les prospectives présentées par Toulouse Métropole soulèvent donc toujours autant d'inquiétudes et d'incertitudes sur la soutenabilité du projet TAE au regard des engagements financiers nécessaires.

Si Claude Raynal a rappelé que les élus socialistes de la Métropole ne sont pas hostiles au principe d'une nouvelle ligne de métro, ceux-ci doutent en revanche de la capacité de la collectivité à mener de front l'urgence et le long terme en matière de transports publics et s'interrogent sur la priorité absolue accordée à ce projet dans le cadre du plan mobilités.

Ainsi, même si l'avis de Toulouse Métropole sur le Projet « Mobilités 2020-2025-2030 » en lui-même ne répond pas, à ce jour, à l'ensemble de ces interrogations, la majorité des élus socialistes a décidé de ne pas voter défavorablement, et donc de s'abstenir, parce que ce PDU, même s'il n'est pas à ce jour totalement financé, propose malgré tout des progrès significatifs pour notre agglomération.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Contribution au débat public

DÉBAT PUBLIC
3^{ème} ligne de métro

12 SEPTEMBRE > 17 DÉCEMBRE 2016

DÉBAT PUBLIC
3^{ème} LIGNE DE MÉTRO TOULOUSE

CAHIER D'ACTEUR N°33
décembre 2016



AVIS SUR LE PROJET DE 3^{ÈME} LIGNE DE MÉTRO DE LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAIN

Groupe socialiste Toulouse Métropole et groupe socialiste et radical de la Ville de Toulouse

ÉDITO

Dans une période où le redressement des finances publiques de notre pays réclame des collectivités territoriales un effort important, le projet de 3^{ème} ligne de métro engagé par l'actuelle majorité métropolitaine appelle une attention toute particulière et la construction d'une vision partagée sur l'ensemble du territoire.

Le groupe socialiste de Toulouse Métropole et le groupe socialiste et radical de la Ville de Toulouse, composés de maires et d'élus représentatifs de ce territoire, se félicitent des moyens engagés par la Commission Nationale du Débat Public pour permettre un large débat. Ils entendent donc y contribuer à travers ce document.



Le projet de 3^{ème} ligne de métro engagé par l'actuelle majorité métropolitaine mérite un examen très précis quant à son opportunité et à ses conditions de réalisation au regard de son utilité publique. Il nécessite naturellement d'être envisagé dans le cadre plus global de l'amélioration des déplacements et de l'évolution nécessaire du réseau de transports à travers un PDU révisé et intitulé « Projet Mobilité 2020-2030 ».

Les élus socialistes de la Métropole ne sont pas hostiles au principe d'une nouvelle ligne de Métro. Ils doutent en revanche, après l'étude d'opportunité, de la capacité de la collectivité à mener de front l'urgence et le long terme en matière de transports publics. Ils s'interrogent sur la priorité absolue accordée à ce projet.

Le développement conséquent d'un réseau maillé à court terme selon les objectifs ambitieux de report modal et de connexions est une urgence incontournable. C'est le développement équilibré de nos communes qui est en jeu, il en va de la bonne articulation entre PDU et PLUiH. Dès lors, le besoin de préserver, dès aujourd'hui, des capacités financières en perspective d'un projet d'investissement lourd et à la mise en service plus lointaine nous semble à ce stade contradictoire.

Il est enfin tout aussi indispensable à moyen terme que la logique de la cohérence urbanisme et déplacements, sur laquelle repose le développement des centralités, se trouve inscrite au PLUiH.

Le dossier présenté par le maître d'ouvrage SMTC ainsi que les prospectives présentées par Toulouse Métropole soulèvent inquiétudes et incertitudes sur la soutenabilité d'un projet au regard des engagements financiers nécessaires.

- L'hypothèse d'une progression annuelle moyenne de ressources de versement transport à hauteur de 2,5 % par an est en effet, sur une longue période, très aléatoire. La seule variation négative de 0,5 point de cette hypothèse engendrerait mécaniquement une compensation de recettes de plus de 130 millions d'euros par la collectivité en 2030.

- Il en va de même, dans une moindre proportion, des recettes commerciales, pour lesquelles un point de moins se traduirait par un manque à gagner de 90 millions d'euros en 2030.

- La perspective d'une progression des contributions volontaires des collectivités territoriales, passant de 105 à 185 millions d'euros à partir de 2025, soulève par ailleurs des inquiétudes quant à la soutenabilité d'une telle évolution sans une nouvelle augmentation conséquente de la pression fiscale.

- Par ailleurs, dans une approche consolidée des budgets locaux, le niveau d'encours de dette prévu sur le territoire à horizon 2025-2030 qui passerait de 2 milliards d'euros aujourd'hui à plus de 4 milliards en 2024, risque d'obérer fortement tous les autres domaines d'investissement et impacter les capacités futures de recours supplémentaire à l'emprunt pour les financer.

- Concernant le volet dépenses, l'hypothèse d'une maîtrise des coûts d'exploitation du réseau contenu à plus 2 % par an est tout simplement irréaliste compte tenu de sa morphologie et de notre tissu métropolitain. Cet objectif conduirait inmanquablement à ne pouvoir développer en connexion à cette ligne de métro l'offre de surface nécessaire à son efficacité. Nous considérons qu'une telle maîtrise des coûts, par son ampleur, ne pourra être conduite sans détérioration extrêmement forte de l'offre existante et de son maillage territorial périurbain. Par ailleurs, un point supplémentaire conduirait à près de 300 millions d'euros de surcoût en 2030. De même un demi-point moyen supplémentaire sur les intérêts coûterait 90 millions d'euros en 2030.

Ainsi la soutenabilité financière du PDU proposé (et dont la TAE représente 62 % du volume financier) repose sur des projections de recettes et de maîtrise de dépenses très optimistes au regard du produit espéré du versement transport, des recettes commerciales, des contributions volontaires des membres du Syndicat, des coûts d'exploitation et de l'encours de dette.

L'équilibre du PDU illustre une forte concentration de l'investissement sur le mode métro. Or, le niveau de fréquentation espéré du métro ne peut suffire à garantir la qualité et l'efficacité d'un réseau de transport comptabilisant près de 90 lignes et un territoire de 110 communes. Cette concentration risque ainsi de restreindre fortement la réponse aux autres besoins éloignés du corridor.

Nous notons à ce titre que les objectifs de fréquentation et de report modal sont en deçà de ce qui fut projeté dans le précédent PDU. Leur atteinte semble bien reportée au-delà de 2024 et reposer essentiellement sur la mise en service de cette nouvelle ligne, dont le calendrier nous semble fortement sujet à caution.

Si le projet laisse interrogateur sur l'adéquation de la réponse au regard d'une autre soutenabilité, celle de la démographie et de la progression des déplacements à l'échelle du grand périmètre des transports urbains, il délivre peu d'indications spatiales sur la réalité des déplacements vécus entre domicile et travail. L'argument des deux tiers des emplois couverts par la troisième ligne doit être validé. En effet, les trajets entre habitat et lieu de travail méritent d'être particulièrement étudiés, en particulier pour les zones économiques de l'aéronautique et du spatial. À ce titre, la traversée de zones d'emploi ne garantit pas, à ce stade, l'efficacité des flux en connexions à cette ligne pour les desservir. Connaître les restructurations du réseau associées à la mise en service de la TAE nous semble indispensable à la crédibilité du projet.

Le projet mobilité présenté poursuit un certain nombre d'opérations engagées ou initiées sous la précédente mandature. Le téléphérique urbain, la mise à 52 mètres de 4 stations de la ligne A ainsi que la projection de 10 lignes Linéo optimisant des lignes existantes nous paraissent indispensables. Toutefois, nous regrettons que le projet de créer 4000 places de Parking Relais à l'extérieur de la ville centre ait été divisé par deux alors qu'il serait judicieux de favoriser davantage le report modal très en amont.

Par ce document, les élus socialistes entendent donc soulever de légitimes interrogations et contribuer ainsi au débat public tout en demeurant ouverts aux diverses contributions qui s'expriment dans le cadre du débat public en cours, riches par leur diversité et leur contenu, émises dans ce cadre. Ils ne se sont jamais inscrits dans les schémas simplistes d'opposition des modes de transport entre eux. La politique des transports, qui aurait besoin de continuité dans l'effort, voit aujourd'hui un nouveau tournant aux conséquences importantes pour l'avenir.

Ils proposent de diversifier les solutions pour améliorer les conditions de déplacement, explorer tous les chemins conduisant à un meilleur partage de l'espace public – condition fondamentale de la ville du vingt-et-unième siècle – dans le respect des exigences environnementales et sociales, en évitant tout dogmatisme.

En outre, ce projet ne permet pas d'être au rendez-vous des nouvelles technologies et des nouveaux usages qui se développeront très certainement dans les 25 prochaines années. Il obère les capacités d'innovation et d'expérimentation pour des moyens de transport futurs.

La mobilité, condition de compétitivité et d'attractivité de notre territoire, est aussi une condition du vivre ensemble. Celui-ci passe par le respect de tous les territoires métropolitains et la recherche de solutions de maillage qui nourrissent par leur esprit communautaire le projet collectif et l'intérêt général.

ANNEXES TECHNIQUES

La fragilité du plan de financement : des incertitudes plus importantes qu'annoncées

Le SMTC indique que le plan de financement du projet est assuré à 90 %. 397 millions d'euros seraient encore à mobiliser au titre de participations de l'État, de l'Union européenne et d'autres collectivités. Nous considérons en réalité que le plan de financement est bien plus fragile qu'indiqué.

La contribution du Conseil Départemental, de 200 millions d'euros, fixe sept conditions non réunies à ce jour.

Concernant la Région Occitanie, son soutien à l'intermodalité et au PDU, à hauteur de 150 millions d'euros, dépend également du traitement de la liaison Ramonville – Labège.

L'appel à une contribution spécifique des communes de Blagnac et Colomiers nous interpelle. Outre l'absence d'assise légale dans la mesure où ces communes, membres de la Métropole, lui ont transféré la compétence, la commune de Colomiers a déjà indiqué son opposition à voir ainsi disloqué l'esprit communautaire de la Métropole.

La contribution supplémentaire demandée aux intercommunalités membres du SMTC ne fait toujours pas l'objet, à ce stade, d'un accord ou d'une délibération manifestant leur engagement.

Quant à la Métropole, l'horizon dressé d'une contribution de 180 millions par an à partir de 2024, soulève également des interrogations de la part d'un certain nombre de maires qui verront culminer au même moment une véritable zone de risque sur l'endettement public local et sur les autres projets d'investissement.

Avec la connexion métro TAE et Ligne B, le besoin de financement externe est d'environ 1 milliard d'euros (hors branche aéroport) pour l'ensemble du PDU.

Le besoin de financement s'élève à 913 millions d'euros (843 millions d'euros – 110 millions d'euros de l'aéroport + 180 millions d'euros de la solution métro) pour la seule opération TAE, soit 746 millions d'euros en prenant en compte la contribution fléchée du Conseil Départemental de 167 millions d'euros (18 % du besoin de financement).

En supposant – ce qui ne sera vraisemblablement pas le cas – l'affectation totale de la participation de la Région Occitanie sur cette seule opération à hauteur de 150 millions d'euros, le besoin de financement s'élève à près de 600 millions d'euros.

Si l'on ajoute les incertitudes sur le pacte financier des collectivités membres du syndicat évoquées plus haut, **le plan de financement révèle la fragilité d'une forme de fuite en avant.**

Les aléas de l'équilibre financier

Les pré-requis de l'équilibre financier du projet sont soumis à plusieurs types de variables recensées de façon très optimiste.

Première variable: le Versement Transport. L'hypothèse retenue est celle d'une évolution moyenne de 2,5 % sur 20 ans qui repose sur des paramètres indépendants de la collectivité. Parfois hiératique, la progression de cette ressource n'est pas, en soi, dynamique. Une simple variation négative de 0,5 point de cette moyenne priverait en effet de façon cumulative quelques centaines de millions d'euros que la collectivité devrait, au final, compenser.

Seconde variable: les coûts d'exploitation. Le sujet a été évoqué plus haut. Si la progression des coûts s'avérait de plus 3 % au lieu de plus 2 %, le point supplémentaire conduirait à près de 300 millions d'euros de surcoût en 2030.

Troisième variable: la contribution des collectivités. Outre qu'il est soit qu'elle passe de 102 millions d'euros en 2016 à 185 millions d'euros entre 2025 et 2030, rien ne garantit à ce stade qu'elle ne devra pas compenser davantage encore le besoin de financement basé sur de mauvaises estimations. **Bref, le levier fiscal nous apparaît fort probable sachant que la collectivité à l'obligation d'équilibrer les comptes du Syndicat Mixte.**

Stratégie d'endettement, une course soutenable ?

Concernant la dette, la soutenabilité de l'encours est soumise à d'importantes variables et, compte tenu des montants, à un risque important notamment lors des premières années de la mise en service de la ligne.

Certes basée sur une extinction progressive de l'encours actuel (1,4 milliards d'euros) dont nous rappelons qu'il couvre encore le remboursement de la ligne B actuelle, la trajectoire de l'emprunt serait toutefois celle de la reconstitution d'un stock de dette à hauteur du double de ce montant en 2024, soit 2,8 milliards d'euros.



Outre que la soutenabilité de la situation financière du SMTC fera peser un risque important pour ses collectivités membres avant même la mise en service, la question de sa capacité à recourir à de nouveaux emprunts pour d'autres investissements durant cette période est inévitablement posée.

Dans la mesure où le contexte financier du territoire réclame une échelle d'analyse consolidée – ce que ne manquent pas de faire les organismes prêteurs – le cumul d'encours du Syndicat Mixte à celui de ses collectivités membres dont la Métropole laisse augurer un endettement territorial considérable.

Après les efforts de redressement engagés ces dernières années, il s'avère que le SMTC dispose aujourd'hui de la capacité, sans augmenter la contribution de ses membres, de produire un volume d'investissement de près de 1,8 milliard d'euros à l'horizon du nouveau PDU. C'est donc l'opération exclusive de la 3^{ème} ligne de métro, qui conduit aujourd'hui à revisiter les stratégies financières et à en préempter ainsi le périmètre de l'action publique.

L'argument de l'étalement d'un PDU à 3,8 milliards d'euros sur un horizon 2030 ne saurait suffire à rassurer. Il est aussi de nature à inquiéter car il est bien celui d'un transfert du risque financier et du doublement de l'annuité de dette sur la prochaine mandature 2020-2026. **Au regard des capacités d'épargne, c'est bien d'un nouveau risque fiscal de pression accrue pour le contribuable et d'une contraction des possibilités d'investissements sur les autres enjeux de politique publique métropolitaine qu'il s'agit d'intégrer.**

STUDIO GRAPHIQUE OSIM

cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC 3^{ème} ligne de métro
10 place Occitane - 31000 - Toulouse T. 05 67 77 80 21
m3t@debatpublic.fr metroligne3toulouse.debatpublic.fr



Le Conseil des renoncements

9 décembre 2016

Jean-Luc Moudenc a une conception toute particulière du débat démocratique et de la concertation. C'est par ce constat que Pierre Cohen a débuté ses propos lors du conseil municipal du 9 décembre, le 4ème seulement de l'année. "Ce qui devait être votre marque de fabrique, la nouvelle aire de la démocratie que vous proclamiez, a fait flop. J'en veux pour preuve la manière dont vous avez géré le déplacement du marché aux puces de Saint-Sernin, sans concertation avec les habitants et les commerçants. Les réunions de quartier sont de plus en plus houleuses. Votre gestion du personnel communal est marquée par une absence totale de dialogue. Le personnel travaille dans des conditions de plus en plus difficiles, en particulier à cause du non remplacement des départs à la retraite."

A titre d'exemple, François Briançon a demandé si les agents de surveillance de la voie publique étaient désormais soumis à des quotas de verbalisation. Il s'est attiré une réponse plutôt embarrassée de la droite toulousaine... Joël Carreiras a pour sa part relevé que le budget prévisionnel pour 2017 envisage de multiplier par quatre les non remplacements de départ à la retraite des employés municipaux. Il a aussi rappelé, une fois de plus, que la hausse des impôts n'était pas justifiée, puisqu'elle se révèle trois fois plus importante que la baisse des dotations de l'Etat. "D'un côté on augmente les impôts et les tarifs municipaux, de l'autre on diminue les services publics offerts aux habitants. Dans un contexte de dynamisme démographique de notre ville, nous devons au contraire faire face à un besoin accru de services publics" a-t-il souligné. Gisèle Verniol a d'ailleurs mis le doigt sur la diminution des horaires des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires. "Comment vont faire les parents qui travaillent ? Tout le monde ne peut pas modifier aisément ses horaires ou faire appel à des modes de garde privés !"

Claude Touchefeu a souligné les conséquences dramatiques de la baisse des subventions aux associations en terme d'emplois. "Les associations emploient 25 000 personnes dans la Métropole. C'est un secteur économique à part entière. Devront elles, elles aussi, ne pas remplacer leurs salariés qui partent à la retraite ?" Ce conseil a marqué le manque d'ambition de l'actuelle équipe municipale pour la culture, les décisions prises au fil de l'eau, sans vision prospective ni désir de construire une politique culturelle structurante et durable. "Depuis 2014, nous constatons qu'il n'y a rien de neuf. Pire, de nombreux projets ont été tout simplement abandonnés, comme la cité de la danse à la Grave ou la maison de l'image au Mirail. Il est pourtant essentiel qu'il existe de grands équipements culturels dans les quartiers" a déploré Pierre Cohen. Isabelle Hardy a pointé le flou autour de la vente de l'espace culturel de la rue Croix Baragnon. "Il y a beaucoup d'incertitudes en ce qui concerne l'espace culturel et ses nombreuses activités. Le centre culturel Croix-Baragnon est pourtant un lieu mythique de la ville, une halte culturelle au cœur du centre historique. Pour nombre de Toulousains, c'est un rendez-vous incontournable de la scène contemporaine, un formidable incubateur de talents, un lieu de pratiques

artistiques. Au-delà de la vente de cet espace, c'est bien de l'abandon de toute politique culturelle dont il s'agit."

Romain Cujives a renchéri en constatant que si la municipalité a choisi de miser sur le patrimoine dans le cadre de la candidature au label de l'Unesco, elle ne s'en donne pas les moyens. "En effet, que dire de la situation dans laquelle se trouvent les musées toulousains ? Le musée des Augustins par exemple mériterait plus d'attention. Rénovation et extension avaient été étudiées et ont été enterrées. Ceci ne vient pas conforter votre volonté affichée de sauvegarder et valoriser le patrimoine historique en l'inscrivant dans l'évolution urbaine."

Toujours moins, des tarifs en expansion et une offre en régression. Ce conseil municipal était décidément bien celui des renoncements...

Groupe socialiste et radical de la Mairie de Toulouse



La démocratie toujours en berne

21 octobre 2016

Dans la 4ème ville de France, le Conseil municipal ne se réunit que quatre fois par an, ce qui est le minimum légal. Lors de ce 3ème conseil municipal de l'année, en pléines vacances scolaires, le groupe socialiste et radical a dénoncé une fois de plus le manquement à la démocratie de la droite toulousaine.

Dans ses propos liminaires, Pierre Cohen a par ailleurs rappelé la nécessaire humilité qui doit présider aux débats en matière de sécurité, face au comportement condescendant et donneur de leçons du maire de Toulouse. Actualité oblige, la question de la distribution de 15 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de l'aéroport de Toulouse a également été abordée. Les élus socialistes se sont étonnés de la volte-face de la Ville de Toulouse, qui a voté pour cette redistribution, se désolidarisant ainsi du Conseil départemental et du Conseil régional. "Il est pourtant essentiel de préserver des marges de manœuvre financières pour les gros investissements auxquels l'aéroport devra faire face." ont-ils souligné. La nouvelle grille tarifaire de Tisséo, même si elle ne figurait pas à l'ordre du jour, a fait l'objet de nombreux débats. Les élus socialistes ont rappelé le chantage condamnable par lequel le maire de Toulouse a obtenu l'unanimité des élus membres du syndicat mixte des transports en commun (SMTC). "Au final, ce sont les publics les plus précaires, et notamment les chômeurs, les seniors et les jeunes non étudiants, qui feront les frais de cette augmentation.", a souligné François Briançon.

C'est à l'unanimité que le Conseil municipal a voté pour que l'auditorium de l'espace de la diversité et de la laïcité soit dénommé Jean-Jacques ROUCH, du nom du conseiller municipal radical décédé en juin dernier. "C'était un homme de valeur, de conviction, solidement attaché à la laïcité", a affirmé Cécile Ramos. Dans le prolongement de la lettre ouverte aux associations envoyée par le groupe socialiste il y a quelques semaines, Claude Touchefeu s'est insurgée contre la cure d'austérité que subissent les associations toulousaines, qui devront faire face à une baisse de subvention de 25% pendant le mandat.

Gisèle Verniol, pour sa part, s'est inquiétée des difficultés que rencontrent de nombreuses familles suite à la hausse des tarifs de la cantine et des accueils de loisirs associés à l'école.

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, Joël Carreiras a d'ailleurs rappelé qu'entre l'augmentation des tarifs et des impôts, ce seront 230 millions d'euros qui seront ponctionnés sur le pouvoir d'achat des Toulousains d'ici 2020. Lors du vote sur la modification du Plan local d'urbanisme (PLU), Pierre Cohen a souligné la nécessaire cohérence entre urbanisation, transports et préservation des espaces naturels, dans une agglomération longtemps construite au fil de l'eau. Au concept de "densité modérée" prônée par Jean-Luc Moudenc, il préfère celui de "densité maîtrisée" pour accueillir au mieux les milliers de nouveaux habitants qui s'installent dans la métropole chaque année. Gisèle Verniol s'est émue de la pérennisation de l'exploitation de la guinguette sur l'île du Ramier, qui nuira durablement à la

tranquillité des riverains. La droite toulousaine, une fois de plus, n'a pas entendu la colère légitime des habitants. Enfin, Claude Touchefeu s'est étonnée du classement du terrain Freescale, à Saint-Simon, en zone d'habitation dans ce secteur essentiellement économique.

Groupe socialiste de la Mairie de Toulouse



Les socialistes font reculer la droite sur le tarif jeunes et s'abstiennent sur le projet de plan de déplacements urbains (19/10/2016)

Les délégués socialistes de Toulouse métropole, très largement minoritaires au sein du conseil syndical de Tisseo, se sont abstenus sur le plan de déplacements urbains et ont âprement combattu pour le rétablissement de l'offre à 10 euros par mois pour les étudiants et les scolaires tout en maintenant la gratuité pour les boursiers les plus fragiles. La droite métropolitaine ayant finalement reculé sur ce point, ils ont, dès lors, approuvé la délibération, tout comme les socialistes représentants les autres collectivités au sein du Conseil Syndical.

Une hausse généralisée des tarifs

Sous couvert de tarification « solidaire » il s'agit avant tout pour la majorité métropolitaine d'augmenter les recettes commerciales de plus de douze millions d'euros par an, sans pour autant améliorer sensiblement l'offre de transport. Cette décision est à rapprocher de beaucoup d'autres, augmentation de 15% des impôts, augmentation du prix des services à la population, qui vont toujours dans le même sens : faire payer toujours plus les contribuables toulousains. Si nous avons pu négocier des avancées sensibles pour les jeunes, il nous faudra à l'avenir revenir sur les augmentations notamment pour les seniors et les chômeurs aux revenus modestes.

Un projet de révision du PDU marqué par la précipitation et le flou financier.

Malgré nos réserves, le comité syndical a décidé d'arrêter ce jour le projet de révision du PDU, alors même qu'une consultation sur la 3eme ligne est conduite par la Commission Nationale du Débat Public jusqu'en décembre, et qu'il a fallu par ailleurs une demande insistante de notre part pour qu'une première information soit donnée aux élus de Toulouse Métropole, pourtant premiers financeurs de ce projet. A ce stade l'arrêt est pour le moins précipité et méprise l'avis des toulousains sur leurs souhaits en matière de transports publics.

Le chiffrage de ce PDU fait aussi apparaître un très grand nombre de faiblesses, permettant à juste titre de s'inquiéter sur la capacité des collectivités publiques à le porter et à le financer à des conditions supportables pour le contribuable métropolitain. Toutes ces raisons plaident pour le report de quelques mois de cette délibération, qui, par ailleurs, présente des avancées intéressantes si tant est qu'elles soient réellement finançables. Cette précipitation préjudiciable à notre territoire met plus en lumière encore la fébrilité actuelle de l'équipe de Jean-Luc Moudenc sur le sujet de la mobilité.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Toulouse Métropole doit s'engager auprès de la future télévision locale (13/10/2016)

L'attribution de la fréquence disponible, depuis l'arrêt de la diffusion de TLT, au groupe Media du Sud est une excellente nouvelle.

Nous nous félicitons de la décision prise par le CSA qui permet la relance d'un projet de télévision locale dans la métropole toulousaine et nous souhaitons une pleine réussite de ce projet.

Lors du conseil communautaire du 30 juin dernier, Claude Raynal, au nom des élus socialistes et républicains, avait souhaité que Toulouse Métropole puisse accompagner ce projet au travers d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens, afin de permettre à notre métropole de tenir le rang qui est le sien et de donner pleine chance à la réussite de ce projet.

Au cours de ce même conseil le maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole avait répondu par la négative.

Aujourd'hui, dans un communiqué de presse, Jean-Luc Moudenc se félicite, au nom de la pluralité et de la défense de la filière de production audiovisuelle, de l'arrivée de cette nouvelle chaîne locale. Il rappelle également le rôle pionnier joué par Toulouse il y a 30 ans dans le développement des télévisions locales.

Nous partageons cette analyse c'est pourquoi nous lui demandons de mettre ses actes en conformité avec ses souhaits et ses paroles et d'engager notre métropole, dans un soutien actif, à notre nouvelle télévision locale. Il serait incompréhensible que Toulouse Métropole reste à l'écart de cette bonne nouvelle.

François Briançon

Conseiller métropolitain socialiste



Augmentation des tarifs de Tisséo : Où est la justice sociale annoncée ?

5 octobre 2016

Monsieur Moudenc est passé maître dans l'art du bonneteau, ce jeu où à tous les coups, l'on perd. Il vient de décider d'augmenter les tarifs de Tisséo sous couvert de justice sociale.

Il fallait l'oser.

Comme il l'avait déjà laissé entendre, il a annoncé, lors d'une conférence de presse ce matin (et avant la réunion du conseil syndical de Tisséo qui actera la décision le 19 octobre prochain), la fin du tarif à 10€ pour les moins de 26 ans que nous avons mis en place en 2009. La plupart des jeunes paieront désormais 50% de plus leur abonnement mensuel. Seuls les boursiers continueront à déboursier 10€ par mois. Le « tarif jeunes » a pourtant contribué à faire de Toulouse une des villes les plus attractives de France pour les étudiants. Il favorisait l'utilisation des transports en commun, sans grever le pouvoir d'achat des jeunes, dont certains vivent dans la précarité. Cette tarification était octroyée au regard de leur âge pour favoriser leur autonomie, et non de la situation de leurs parents comme le souhaite désormais Jean-Luc Moudenc.

Par ailleurs, le maire de Toulouse a décidé de supprimer la gratuité des transports en commun pour les plus de 65 ans, reniant une fois encore une promesse de campagne. Au-delà de 800 € de revenu mensuel, ils paieront de 10 à 15 € par mois leur abonnement à Tisséo. C'est méconnaître ce que vit cette génération aujourd'hui. Pour les plus âgés, le transport est un enjeu majeur pour conserver leur autonomie et pouvoir vivre chez eux.

Pourront-ils continuer à utiliser les transports en commun ? Rien n'est moins sûr.

La gratuité pour les chômeurs est, elle aussi, supprimée. Pourtant, la mobilité est cruciale dans leur recherche d'emploi. 50% des recettes attendues de ces nouvelles tarifications viendront des chômeurs.

Monsieur Moudenc a là une curieuse conception de la justice sociale!

Enfin, la hausse est générale pour l'ensemble des salariés, quel que soit leur revenu, puisque l'abonnement mensuel passe de 46,80 € à 50 €. Et là, il n'est plus question de tarification sociale en fonction des revenus... Il est escompté un bénéfice de 10 à 12 millions d'euros de ces « abonnements solidaires ». C'est beaucoup pour les utilisateurs de Tisséo, c'est peu au regard des 2,5 milliards d'euros prévus pour financer la troisième ligne de métro. Était-il vraiment nécessaire de lancer cette nouvelle gamme tarifaire qui risque de réduire l'utilisation des transports en commun dans l'agglomération ?

Ces décisions, qui favorisent la voiture, sont un très mauvais signal envoyé en matière de développement durable. Elles sont un nouveau coup dur pour le portefeuille des habitants de la Métropole.

Groupe socialiste de la Mairie de Toulouse



Mauvaise nouvelle pour les Toulousains (07/09/2016)

Abandon du tarif jeunes, abandon de la gratuité pour les seniors

Après avoir trahi ses engagements de campagne en termes de fiscalité des ménages et des entreprises, le Maire-Président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, a annoncé hier sa volonté d'augmenter les tarifs de Tisséo, reniant encore une fois une promesse électorale.

Ces augmentations se traduiront par la fin du « tarif jeunes » qui avait été mis en place en 2009 par la gauche et qui permet aux moins de 26 ans d'utiliser de façon illimitée le réseau Bus-Tram-Métro pour 10 euros par mois. Cette mesure a particulièrement contribué à faire de Toulouse une des villes les plus attractives de France pour les étudiants. Cette tarification particulière avait aussi comme objectif d'augmenter le pouvoir d'achat des jeunes qui subissent la précarité sociale plus qu'aucune autre catégorie d'âge de la population. De plus, cette offre participe à l'autonomie des jeunes par une tarification avantageuse octroyée au regard de leur situation propre, et non celle de leurs parents comme semble le souhaiter Jean-Luc Moudenc.

Par ailleurs, le Maire-Président de Toulouse Métropole a décidé de supprimer la gratuité des transports en commun pour les seniors.

Pour justifier cette charge financière supplémentaire qui pèsera sur le budget des jeunes et des seniors, Jean-Luc Moudenc s'abrite derrière un avis rendu à titre consultatif par la chambre régionale des comptes en 2012, qui n'a donc rien d'obligatoire. De plus, ces annonces sont faites alors même que le Comité Syndical de Tisséo-SMTC ne s'est pas prononcé sur cette proposition de révision des tarifs. Ces renoncements sont le fruit d'une décision unilatérale d'un maire qui n'a de cesse de briser le lien de confiance qu'il a toujours prétendu construire avec les Toulousains.

Pierre Cohen
*Président du groupe socialiste
de la Ville de Toulouse*

Claude Raynal
*Président du groupe socialiste
de Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse Métropole*



Soutien à la proposition du Département (24/06/2016)

Développement des transports publics de l'agglomération

Ce vendredi 24 juin, Georges Méric, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, entouré des présidents des collectivités siégeant au sein de Tisseo-Smtc aux côtés de Toulouse Métropole, a tracé un certain nombre de pistes pour soutenir le développement du réseau des transports publics de l'agglomération toulousaine. Cette volonté se traduit par des objectifs auxquels devra répondre le Plan de Déplacements Urbains révisé ainsi que des engagements mutuels permettant la naissance d'un projet équilibré.

Nous partageons les objectifs que constituent la demande d'une programmation d'une offre de mobilité permettant de répondre aux besoins induits par la dynamique démographique, de porter un développement équilibré des transports publics sur tous les territoires et enfin de garantir une réalisation la plus rapide possible de chacun des projets du PDU. Nous partageons également les conditions mises par le Département à ce soutien financier inédit en France. Celles-ci relaient les souhaits des élus socialistes de la Métropole : développement du réseau Linéo, développement de la ligne Toulouse Aerospace Express comme une ligne reliant la gare de Colomiers à Labège-La Cadène, prolongement de la ligne B sans rupture de charge, confirmation du rôle de la régie Tisséo dans la gestion publique et l'exploitation du réseau, préservation d'une tarification sociale, définition d'un calendrier réaliste de mise en service du projet de troisième ligne de métro et enfin réalisation publique des travaux, confortant les équipes de SMTC-Tisséo et de la SMAT dans leurs missions historiques pour lesquelles elles ont démontré toutes leurs compétences.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, par son financement décisif, crédibilise la faisabilité du projet Toulouse Aerospace Express, le maillage densifié du réseau Lineo et le prolongement de la ligne B sans rupture de charge. Nous remercions le Président Georges Méric pour ces annonces qui constituent une très bonne nouvelle pour le développement des transports publics de l'agglomération toulousaine. Cet engagement montre son sens élevé de l'intérêt général et répond aux attentes des habitants de notre métropole et même au delà. Comme nous l'avons souvent exprimé depuis le début du mandat nous partageons son attachement à une gestion publique de l'offre de transports seule à même de garantir équilibre et justice dans l'accès de tous à ce service.

Au regard de l'importance de la question des transports pour le rayonnement, l'attractivité et la qualité de vie au sein de nos territoires nous invitons Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, à se saisir des propositions qui viennent de lui être faites pour faire naître un projet, enfin partagé par tous, de développement des transports en commun, dans lequel la troisième ligne n'est au fond qu'un simple maillon supplémentaire.

Claude Raynal
*Président du groupe socialiste
Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse
Métropole*

Karine Traval-Michelet
*Maire de Colomiers
Membre du C.S Tisséo-SMTC*

Gérard André
*Maire d'Aucamville
Membre du C.S Tisséo-SMTC*



Lettre ouverte à Jean-Luc Moudenc (13/06/2016)

Développement de l'Aéroport Toulouse Blagnac

Monsieur le Président,

En décembre 2014, l'Etat annonçait publiquement sa volonté de céder 49,9% du capital de l'aéroport Toulouse Blagnac à la SAS Casil Europe. Cette vente fut finalisée en juillet 2015. Dans l'intervalle, je fis partie de celles et ceux qui avaient exprimé des inquiétudes quant au projet de développement de cet équipement stratégique pour notre Métropole. Dans le même esprit, au Sénat, lors de l'examen de la loi dite «Macron », je me suis personnellement opposé à la cession par l'Etat du capital des sociétés de gestion des aéroports de Lyon et Nice. Aujourd'hui, l'Etat, les collectivités locales et établissements publics associés restent majoritaires au capital de l'aéroport de Toulouse Blagnac. Cette situation doit permettre une collaboration intelligente entre un actionnaire privé et la puissance publique qui doivent construire une ambition commune pour l'avenir de l'aéroport Toulouse Blagnac, dans le respect des intérêts de chacun.

A mes yeux, ce projet et ce travail commun ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un dialogue équilibré s'appuyant sur une volonté partagée d'un développement harmonieux dans lequel les investissements à venir se construisent sur la base des fruits de ceux d'hier. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 1er juin dernier a mis en lumière un point qui tend à démontrer que cette volonté n'est peut être pas partagée par tous les actionnaires. En effet, l'Assemblée Générale de l'aéroport devait se prononcer sur la demande du groupe Casil Europe d'une redistribution exceptionnelle, à hauteur d'abord de 20 millions d'euros, puis finalement de 17,5 millions, d'une partie des réserves financières constituées au fil du temps et représentant au total 70 millions d'euros. Si il est naturel que des actionnaires privés souhaitent recevoir des dividendes comme rémunération du travail accompli et de la valeur créée, il n'est en revanche pas acceptable que cette réserve, certes comptabilisée lors de la valorisation de la plateforme, serve à rembourser l'investissement initial ayant permis au groupe Casil Europe d'acquérir 49,9% du capital. Je salue la position de la Métropole à travers la voix de votre représentant qui, aux côtés des collectivités locales et établissements publics associés, et dans la droite ligne du courrier du 25 mai 2016 adressé à Madame la Présidente du conseil de surveillance, a fait connaître sa volonté de s'opposer à ce que ces réserves soit utilisées à d'autre fin que des investissements stratégiques pour l'aéroport. Cette somme ne trouverait elle pas en effet intérêt à participer au financement de la desserte de l'aéroport par la troisième ligne de Métro, financement qui, semble-t-il, peine à être réuni ? La proposition du groupe Casil Europe a finalement été retirée de l'ordre du jour pour être soumise à nouveau au vote des actionnaires lors d'une Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu dans les prochains jours, en tout état de cause avant la réunion du prochain Conseil de la Métropole.

Je suis certain qu'à cette occasion, Toulouse Métropole réaffirmera clairement cette volonté de préserver une dynamique d'investissements au service du développement de notre territoire en s'opposant à la redistribution exceptionnelle et injustifiée d'une partie des réserves financières en question. Je vous précise que, quelle que soit la position du représentant de l'Etat, le groupe socialiste que je préside sera à vos cotés pour soutenir fermement cette position.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Aéroport Toulouse Blagnac : préserver une dynamique d'investissement au service du développement de notre Métropole

L'aéroport Toulouse-Blagnac est un équipement stratégique et structurant de la Métropole toulousaine, tant comme outil de rayonnement économique que comme vecteur d'une politique touristique ambitieuse.

Je m'étais inquiété à l'occasion du processus de privatisation du maintien d'une maîtrise publique de l'équipement, seule garantie d'un développement en phase avec les besoins et les attentes de notre territoire.

Si cet actionnariat public reste aujourd'hui majoritaire, il n'en demeure pas moins que les volontés affirmées depuis l'entrée au Capital du groupe Casil Europe, et notamment à l'occasion de l'Assemblée Générale du mercredi 1er juin, viennent conforter mes craintes.

En effet, l'Assemblée Générale de l'aéroport devait se prononcer sur la demande du groupe Casil Europe d'une redistribution exceptionnelle, à hauteur de 17,5 millions d'euros, d'une partie des réserves financières constituées au fil du temps et représentant 70 millions d'euros.

Je salue la position des collectivités locales et établissements publics associés qui ont fait connaître leur volonté de s'opposer à ce que ces réserves soient utilisées à d'autres fins que des investissements stratégiques pour l'aéroport. Si l'on peut comprendre que des actionnaires privés souhaitent recevoir des dividendes comme rémunération du travail accompli, il n'est en revanche pas acceptable que ces réserves servent à rembourser l'investissement initial ayant permis au groupe Casil Europe d'acquérir 49,9% du capital.

La proposition du groupe Casil Europe a finalement été retirée de l'ordre du jour pour être soumise à nouveau au vote des actionnaires lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

J'appelle les collectivités locales et établissements publics associés à réaffirmer clairement cette volonté de préserver une dynamique d'investissement au service du développement de notre Métropole. C'est en ce sens que je proposerai aux élus de Toulouse Métropole de matérialiser cette volonté à travers le vote d'une résolution déposée par le Groupe Socialiste lors du prochain Conseil de la Métropole.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Vœu adopté à l'unanimité du Conseil de métropole (14/04/2016)

Toulouse métropole zéro chômeur de longue durée

La loi d'expérimentation Zéro chômeur de longue durée a été adoptée à l'unanimité des députés le mercredi 10 février 2016 et à l'unanimité des sénateurs le jeudi 18 février 2016. Elle définit les personnes bénéficiaires du dispositif, notamment les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires du revenu de solidarité active. Elle crée un Fonds « zéro chômage de longue durée » destiné à soutenir financièrement l'embauche de toutes les personnes durablement privées d'emploi dans le cadre d'un programme expérimental dans dix collectivités ou groupes de collectivités au maximum. Elle est une expérience concrète et territorialisée de politique d'activation des dépenses passives du chômage.

Dénommée « expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée », la loi n° 2016-231 du 29 février 2016 publiée au Journal Officiel du 1^{er} mars 2016¹ propose, sur des territoires habilités, à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, adapté à ses compétences, sans surcoût pour la collectivité. Il s'agit d'identifier les savoir-faire des personnes en recherche d'emploi et de créer des postes concordants selon les besoins recensés sur le territoire.

La réaffectation des coûts dus à la privation durable d'emploi finance en partie la création de ces emplois délaissés faute de rentabilité. Les coûts directs (allocation), les manque-à-gagner (impôts et cotisations sociales) et les coûts induits (aggravation des problèmes de santé liée à la précarité) représentent un coût moyen de 15 000 à 17 000 € par an et par demandeur selon une étude d'impact. Les salariés seront rémunérés a minima au SMIC, grâce à la création de valeur des activités exercées.

Aucun territoire d'expérimentation n'est à ce jour habilité, un décret doit finaliser en juillet 2016 la mise en place du Fonds « zéro chômage de longue durée » ainsi que les modalités de l'appel à projets ouvert à dix collectivités ou groupes de collectivités volontaires. Le calendrier prévoit une mise en place opérationnelle du dispositif à l'automne 2016. Une première vague de 10 territoires sera sélectionnée pour mettre en œuvre l'expérimentation sur 5 ans et une seconde loi est envisagée pour ouvrir l'expérimentation à 100 autres territoires.

Par ce vœu, les élus métropolitains réunis en conseil le 14 avril 2016 déclarent vouloir faire de Toulouse Métropole un territoire expérimental « zéro chômage de longue durée », répondre à l'appel à projets et mobiliser leurs moyens internes et les ressources de leurs partenaires pour y parvenir.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032134592&categorieLien=idv>



Quand la communication institutionnelle vire à la propagande électorale (12/04/2016)

Depuis quelques jours, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, semble avoir de grandes difficultés à assumer sa décision unilatérale de mettre fin au projet de prolongement de la Ligne B. Dès l'annonce de l'abandon de ce projet, nous avons dénoncé cette décision incompréhensible pour tous, chefs d'entreprises, parlementaires, élus locaux, acteurs associatifs comme citoyens. Ces nombreuses voix ont depuis appelé Jean-Luc Moudenc à revenir au plus vite sur sa décision.

Comme seule réponse la ville de Toulouse et Toulouse Métropole ont lancé depuis quelques jours une campagne intitulée « Toulouse Métropole propose le Métro à Labège », sans d'ailleurs nullement préciser qu'aucun plan de financement sur cette solution n'a à ce jour été produit. Avec cette campagne, communication politique et institutionnelle se confondent.

Confusion car l'ampleur de cette campagne est inédite au regard de son objectif qui ne consiste pas à promouvoir un projet mais seulement à justifier d'une ligne politique par ailleurs incohérente. Le coût de cette campagne, qui dépasse largement les 100 000 euros est à la charge des deux collectivités. Notons par ailleurs que cette campagne qui s'appuie sur une charte graphique en rupture avec celle des deux collectivités, comporte de très nombreuses similitudes avec les tracts édités habituellement par « Les Républicains ».

Enfin, la confusion est totale lorsque, depuis ce jour, de nombreux élus Toulousains s'affichent en photo sur les réseaux sociaux aux côtés de "Citoyens" diffusant ces tracts, citoyens qui ont pour point commun d'être soit militants, soit cadres du parti « Les Républicains », ce qui nous amène à considérer qu'il s'agit bien d'une campagne purement partisane aux frais des institutions.

Le groupe des élus socialistes de Toulouse Métropole appelle Jean-Luc Moudenc à mettre fin, sans délai, à cette confusion entre les moyens d'une institution et ceux de son propre parti. Les hausses d'impôts subies par les habitants de notre territoire n'ont pas vocation à financer sa propagande électorale.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Position du groupe socialiste Toulouse métropole sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (05/04/2016)

2010-2015 : une dynamique de production de logements

Sur la période 2010-2015, 27.049 logements ont été livrés soit 4.500 logements par an pour un objectif de 3.000 logements par an. Ainsi, les objectifs fixés ont été dépassés avec la réalisation de 9.000 logements supplémentaires sur cette période, soit 1.500 logements supplémentaires par an. En 2014, 3.507 logements ont été réalisés et 3.447 pour l'année 2015 dépassant également l'objectif de 3.250 logements fixé dans la feuille de route communale du PLH modifié. Cette dynamique de production de logements a conduit la collectivité à dépasser largement les objectifs fixés par le PLH, à d'atteindre les objectifs du PLH pour la période 2014-2019, et d'assurer la compatibilité avec le SCOT.

PLUiH : poursuivre un haut niveau de production de logements

En matière d'habitat, si l'on souhaite améliorer l'adéquation entre offre et demande en logements, diversifier l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels et assurer une répartition équilibrée de l'habitat, il faut continuer à produire suffisamment de logements. Le temps politique ne peut être consacré à la réflexion et aux études. Le rythme de croissance de la population ne connaît pas de pause. Ce sont 17.700 habitants supplémentaires chaque année qu'accueillera notre aire urbaine. Il est indispensable de maintenir le rythme de production de logements sociaux pour être en conformité avec la loi Duflot et pour répondre aux attentes des 25 000 demandes de logements sociaux en attente sur la métropole.

Des priorités pour une maîtrise des effets de la croissance urbaine

Le renforcement d'une production de logements « abordables »

La capacité d'organiser une production de logements adaptés aux attentes des ménages en recherche d'un premier achat familial est la seule alternative à des parcours résidentiels éloignés des jeunes familles. Il est nécessaire de proposer une offre de logements adaptée à la diversité des besoins des ménages, à leur situation, à leur âge, à leur mode de vie, à leurs capacités financières, pour faciliter leur parcours résidentiel avec des objectifs de qualité de logement, diversité sociale et générationnelle (maintien à domicile), diversité des formes urbaines et des typologies de logements (du T1 au T5 et plus), d'accessibilité en fonction des revenus des ménages, une offre pour les étudiants et des logements adaptés aux personnes handicapées.

Une intensification et une diversification géographique des logements sociaux

2.1. Une construction de 6.500 logements par an : le PLH 2014-2019 de Toulouse Métropole prévoit la construction de 6.500 logements par an. Ce chiffre correspond à l'estimation basse de la production assignée à notre métropole (6.500 à 7.500 logements par an) par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la grande agglomération toulousaine, document de planification avec lequel le PLH doit être compatible. Ces objectifs de construction sont répartis entre les 37 communes de la métropole. Chacune doit mettre à jour sa feuille de route pour se conformer à la loi du 18 janvier 2013 – dite loi Duflot – qui renforce les obligations de production de logement social (25 % du parc à l'horizon 2025). Les feuilles de routes communales sont prescriptives et il ne peut être question de se défausser dans le cadre d'une consolidation métropolitaine.

2.2. Une diversification au-delà de la politique de la ville : la mixité signifie un développement concerté de l'habitat. La contribution de tous les territoires est essentielle, notamment en matière de logements sociaux. Un des piliers de la politique de la ville de ces dernières années consistait, lors de la destruction d'un logement social dans un quartier en très grande difficulté, à en construire deux, l'un sur la ville de Toulouse et l'autre dans sa périphérie, afin de mieux répartir l'effort.

2.3. Un moyen de lutter contre les exclusions : la règle des trois tiers doit être maintenue dans tous les programmes : un tiers de logements sociaux, un tiers d'accession sociale à la propriété, un tiers d'accession libre. Il est par ailleurs indispensable de soutenir tous les dispositifs visant à lutter contre les situations d'exclusions : aide à l'habitat pour les personnes en très grande difficulté, pour les personnes en rupture sociale, pour les femmes victimes de violences conjugales, pour l'hébergement d'urgence, l'accueil des réfugiés et des gens du voyage.

L'exigence de maîtrise de la consommation foncière

La diversification des modes de vie et des attentes des ménages en matière d'habitat exigent une qualité d'usage des espaces publics, des services de proximité, une adaptation aux nouveaux temps de la ville, une qualité de la desserte en transports en commun... L'exigence de maîtrise de la consommation foncière est incontournable. Il s'agit de concilier l'exigence d'économie d'espace consommé et attentes des ménages. A l'échelle métropolitaine, la limitation de la consommation du foncier agricole est un engagement qui ne peut subir de dérogations. Enfin, le traitement des interfaces entre limites administratives communales (ex. Launaguet/Aucamville/Nord de Toulouse, Quint-Balma, L'Union-Balma) est au cœur des ambitions d'un PLUiH. Il faut lister ces interfaces qui posent des problèmes et planifier des solutions adaptées.

La lutte contre l'étalement urbain

L'attractivité de l'aire urbaine, si elle n'est pas accompagnée, peut apparaître comme facteur de risque pour le territoire. Une croissance mal maîtrisée peut continuer à nourrir l'étalement urbain. A l'échelle du cœur d'agglomération, on mesure une perte d'attractivité, due à une offre de logements peu adaptée pour faire face à la demande (en taille et en prix), alors que la concentration toujours grandissante des fonctions économiques et des centres de décision génère des problèmes persistants de circulation. À l'échelle métropolitaine, dans un contexte d'attractivité soutenue, le cœur d'agglomération est, au regard de son niveau d'équipement et de desserte actuel, le lieu prioritaire d'accueil à privilégier pour freiner un étalement urbain au sein de la couronne périurbaine et maîtriser les coûts d'équipements et d'infrastructures, dans un contexte de raréfaction des ressources financières des collectivités.

Culture - Communication

Décision du Tribunal de Commerce de Toulouse concernant TLT

Réaction de Claude Raynal (6/03/2015)

Le Tribunal de Commerce de Toulouse a accordé ce vendredi un délai de deux mois supplémentaires à Télé Toulouse (TLT) afin de permettre la réalisation de l'engagement pris ces derniers jours par Toulouse Métropole et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées de renouveler les contrats d'objectifs et de moyens.

Cette décision offre un répit bienvenu aux salariés. Le délai qui a été accordé par le juge doit maintenant être mis à profit pour réunir l'ensemble des parties prenantes de ce dossier et trouver les modalités de poursuite de l'activité de TLT.

Compte tenu du rôle important joué par TLT en faveur de l'information locale, je renouvelle ma demande tendant à l'organisation dans les meilleurs délais d'une table ronde associant les collectivités territoriales et les actionnaires afin d'envisager les modalités de poursuite et de pérennisation de l'activité de notre chaîne locale et de la sauvegarde de l'emploi.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Vice-président de Toulouse Métropole



Abandon du prolongement de la ligne B vers Labège, une mauvaise nouvelle pour les Haut-Garonnais (02/03/2016)

Par une décision unilatérale, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président Toulouse Métropole, vient d'enterrer aujourd'hui le projet de prolongement de la ligne B vers Labège.

Ce projet avait pour objectif d'offrir une solution alternative performante pour relier les territoires du sud-est et le cœur de notre Métropole. Il devait permettre d'irriguer des pôles d'activités de premier ordre situés sur la communauté d'agglomération du Sicoval qui constituent un bassin d'emplois majeur de notre Département.

Pourtant un consensus politique ainsi qu'un accord financier entre l'ancienne majorité de Toulouse Métropole et le Sicoval avait été trouvé. Accord qui avait permis le lancement d'une enquête publique à la suite de laquelle le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable pour la réalisation de ce projet.

Les financements étaient acquis, les études effectuées, le projet était donc prêt à démarrer.

Cet abandon, s'il était confirmé, marquerait un coup d'arrêt à un projet indispensable au développement de notre agglomération et de notre Département. Accroître rapidement, par un maillage fin des territoires, l'offre de transports en commun est absolument nécessaire. Ce prolongement devait sans conteste en devenir un maillon significatif.

Avec ce reniement, les habitants du Sud-est de notre agglomération ainsi que les nombreux toulousains qui travaillent quotidiennement dans ces pôles d'activités continueront donc de subir pendant encore de très longues années des problèmes de circulation particulièrement contraignants.

Je ne peux accepter que l'attractivité économique de notre territoire et la qualité de vie des habitants soient pris en otage par cette décision unilatérale. J'appelle le Maire de Toulouse, Président de la Métropole, à revenir, au plus vite, sur sa position et à engager, tant qu'il en est encore temps, la réalisation de ce projet.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Construction et exploitation des parcs de stationnement à Toulouse, l'enfumage... (19/02/2016)

Le conseil de la Métropole a permis à son président, Jean-Luc Moudenc, de se lancer dans un nouvel exercice de communication portant aujourd'hui sur la Délégation de service public pour la construction et l'exploitation de parcs de stationnement à Toulouse.

Cette délégation a été confiée à la société INDIGO, pour la gestion de 6 parkings existants et la construction d'un nouveau parking en haut des Allées Jean-Jaurès. Pour la construction du nouveau parking, une Délégation de service public (D.S.P) a été approuvée pour une durée de 35 ans. Pour les autres parkings déjà construits et amortis, le choix de la majorité s'est porté sur une DSP de 20 ans et la mise en place d'une régie intéressée de 10 ans pour les parkings de l'éco-quartier de La Cartoucherie.

Les élus du groupe socialiste Toulouse Métropole se sont opposés, aux cotés d'élus écologistes, communistes, radicaux et indépendants à la délibération autorisant la signature du contrat avec la société INDIGO.

Pour expliquer son choix, Jean-Luc Moudenc avait déjà lui-même présenté, à grand renfort de presse et en amont du conseil, des contreparties financières très largement surévaluées.

Pour Claude Raynal, Président du groupe socialiste Toulouse Métropole, « La campagne de communication dont a fait l'objet cette concession constitue un véritable enfumage. 100 millions d'euros de revenus complémentaires seraient attendus pour être affectés à la construction de la ligne Toulouse Aerospace Express. Ce fléchage est en réalité impossible au sein du budget général de la collectivité d'autant plus qu'il est difficile d'évaluer dans le temps les revenus complémentaires de ce nouveau contrat.

Si construire un nouveau parking par le biais d'une concession ne pose de problème à quiconque, le choix de confier à un délégataire l'exploitation d'un ensemble de parcs de stationnement déjà construits et amortis est beaucoup plus contestable.

De plus, la redevance de 40% sur le chiffre d'affaire pour le nouveau parking Jean-Jaurès et le parking Marengo ne sera due qu'à partir de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Pourtant, le parking Jean-Jaurès actuel est déjà souvent saturé et il est probable que le nouveau parking atteigne sa pleine puissance avant même la mise en service de la LGV.

Enfin, ce choix, qui s'impose à nous pour longtemps, ne tient pas compte de la dimension environnementale. L'idée de vouloir financer une politique de mobilité s'appuyant sur un report modal vers les transports en commun par le biais d'un contrat dont l'objectif consiste à attirer toujours plus de voitures dans le centre-ville apparaissant baroque.»

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Préserver l'ambition et renforcer la dynamique de notre Métropole

Le précédent mandat a vu la majorité de gauche construire une métropole efficace, cohérente et solidaire en mesure d'accéder au rang des métropoles européennes et de répondre aux défis du 21ème siècle. Nous avons soutenu le développement de notre territoire avec pour exigence de le rendre plus fort et plus juste, tout en préservant ses diversités et spécificités.

Nous avons développé la qualité et l'efficacité des services publics au plus près des habitants dans toutes les communes.

Nous souhaitons que notre Métropole poursuive son développement dans cette voie, dans le cadre d'une relation équilibrée et respectueuse entre la Ville centre et l'ensemble des 36 autres communes.

Nous avons conçu une programmation d'investissements ambitieuse et cohérente sur la période 2014-2020, que ce soit en matière de déplacements, de logement, d'emploi ou de culture.

Aujourd'hui, en raison de la forte baisse des dotations de l'Etat à laquelle notre collectivité doit faire face en vue du rétablissement des comptes publics de notre pays, il est indéniablement nécessaire de dégager de nouveaux moyens et de prioriser les projets tout en maintenant un niveau d'investissement par ailleurs indispensable.

Il est en outre absolument indispensable que les enjeux financiers de Toulouse Métropole, des communes membres et de Tisséo soient étudiés conjointement, tant les interactions entre ces différentes collectivités sont importantes.

La période qui s'ouvre est déterminante pour l'avenir de notre territoire. Les élus du groupe socialiste de Toulouse Métropole n'accepteront pas que l'absence de vision et l'inaction soient les seules réponses apportées aux défis qui sont devant nous.

Les élus du groupe socialiste de Toulouse Métropole veilleront à la préservation de l'ambition qui a été affirmée entre 2008 et 2014 et œuvreront, à leur place, au renforcement d'une Métropole attractive, durable et solidaire.

Tribune publiée dans le magazine "Toulouse Métropole Infos", hiver 2014/2015.



Conseil Syndical SMTC : réaction de Claude Raynal (18/12/2015)

Ce vendredi 18 décembre 2015, à l'occasion d'un Comité Syndical SMTC-Tisseo extraordinaire, Jean-Michel Lattes et Jean-Luc Moudenc ont dévoilé le tracé de référence de la future ligne Toulouse Aerospace Express.

Annoncée à grand renfort de communication et convoquée dans cet unique but, cette réunion aurait dû être l'occasion d'éclaircir de nombreuses incertitudes liées à la réalisation de cette 3ème ligne. Il n'en fut rien.

La nécessité d'accroître l'offre de transports en commun dans notre agglomération est indiscutable. Un maillage fin des territoires de la Métropole et de la grande agglomération est absolument nécessaire. Cette ligne peut sans conteste en devenir un maillon significatif.

Cependant, ce projet ne peut être avant tout guidé par un simple enjeu de communication à visée électoraliste. Au regard de l'importance de la question des transports pour le rayonnement, l'attractivité et la qualité de vie au sein de nos territoires, il doit être abordé avec méthode et rigueur.

A ce jour de nombreuses interrogations subsistent. Le projet Toulouse Aerospace Express se fera-t-il au détriment du prolongement de la ligne B qui est prêt à démarrer. Nous notons d'ailleurs que le coût de l'option de desserte de Labège est du même ordre que celui du prolongement de la ligne B. Entraînera-t-il l'abandon de projets de transports en commun de surface et, si oui, lesquels ? Diminuera-t-on aujourd'hui l'offre de service pour permettre demain le financement de la 3ème ligne ?

Enfin, les nombreuses incertitudes qui demeurent quant au montage financier permettant la réalisation de ce projet, certes en soit pertinent mais extrêmement coûteux, nous amènent à réaffirmer avec force notre volonté de ne pas attendre 10 à 15 ans pour mieux répondre aux attentes des toulousains ainsi que notre attachement à une gestion publique de l'offre de transports seule à même de garantir équilibre et justice dans l'accès de tous à ce service.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Abandon du projet crocodile (25/11/2014)

Refus d'une prise de conscience pour combattre les violences faites aux femmes

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier au ton particulièrement vindicatif en date du 24 novembre concernant l'abandon du projet crocodile. Notre interpellation ne porte en aucune manière sur les décisions prises par la Ville de Toulouse et son Maire.

Notre interpellation porte sur une décision prise au niveau du Bureau de la commission Cohésion Sociale de Toulouse Métropole. Tout d'abord, il est indispensable d'être précis sur les faits et leur enchaînement. C'est lors d'une réunion du bureau de la commission cohésion sociale de Toulouse Métropole qui s'est tenue le 7 octobre que le projet crocodiles a été présenté aux élus, accompagné d'un devis portant sur la réalisation des planches devant servir à l'exposition. Ce projet a été présenté pour information par la Vice-présidente de Toulouse Métropole en charge de la cohésion sociale, Madame Escudier, en tant qu'élément du programme d'actions devant être mis en œuvre le 25 novembre, Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Aucun élément sur un quelconque arbitrage à prendre sur ce projet d'exposition n'a été évoqué. C'est à ce stade que Madame Katzenmayer, membre du bureau de la commission, a fait part de son opposition au projet et a indiqué qu'elle solliciterait votre arbitrage pour en obtenir l'abandon. Lors d'une nouvelle réunion du bureau de la commission cohésion sociale le 17 novembre, Madame Katzenmayer a informé les élus de l'abandon définitif de ce projet sur la base d'un arbitrage que vous auriez rendu. Par conséquent, c'est bien au sein de Toulouse Métropole, que vous avez pris la décision d'abandonner ce projet d'exposition.

Ensuite, sur le fond de ce dossier, je veux réaffirmer que les arguments avancés liés à l'immoralité ou à la vulgarité de cette œuvre sont infondés et ne peuvent justifier ce qui s'apparente à de la censure. Certaines planches de cette œuvre peuvent être considérées comme violentes. Leur auteur, Thomas Mathieu, le reconnaît lui-même. Elles sont violentes car la réalité qu'elles décrivent est violente, que les violences dont sont victimes trop de femmes sont insupportables. En abandonnant le projet d'exposition du « projet crocodiles », vous refusez de présenter cette réalité et de permettre une prise de conscience pour combattre ces violences.

Enfin, je regrette le ton particulièrement agressif de votre courrier qui utilise des termes tels que "contre-vérités", "péremptoire" ou "moralisateurs". Le sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes est un sujet trop grave pour être appréhendé de la sorte. Les propos comminatoires à l'endroit de telle ou telle commune ainsi que les outrances verbales ne devraient pas avoir leur place dans le débat démocratique que vous semblez appeler de vos vœux. Je mets ces excès de langage sur le compte de l'inconfort dans lequel vous place l'importante résonance médiatique qui a pu être donnée à votre regrettable décision.

Je vous invite cependant à davantage de retenue et de mesure dans les termes de vos prochains courriers.

Claude Raynal

Président du groupe socialiste Toulouse Métropole

Sénateur de la Haute-Garonne

Vice-président de Toulouse Métropole



Défense du « Projet Crocodile » dans le cadre de la Journée internationale sur l'élimination des violences faites aux femmes (19/11/2014)

Monsieur le Président,

Lors de la réunion de bureau de la commission Cohésion Sociale du mardi 7 octobre 2014, un projet intitulé « Projet Crocodile » a été présenté aux élus.

Ce projet d'exposition des planches d'une bande dessinée de Thomas Mathieu illustrant des témoignages de femmes victimes de harcèlement et de violences était destiné à être exposé le 24 novembre 2014, Square de Gaulle, dans le cadre de la Journée internationale sur l'élimination des violences faites aux femmes. Cette exposition devait par la suite être mise à disposition des communes de Toulouse Métropole.

Mme Katzenmayer, vice-présidente de la commission, a exigé que ce point soit retiré de l'ordre du jour de la commission le temps de pouvoir solliciter votre arbitrage sur ce projet, en invoquant « l'aspect immoral » et la « vulgarité » de certaines planches de cette bande dessinée. Position qui a été contestée par la majorité des élus membres du bureau de la commission. Pourtant, lundi 17 novembre, lors d'une nouvelle réunion du bureau de la commission, il a été annoncé que ce projet était abandonné, sur la base d'un arbitrage que vous auriez rendu. Les arguments avancés liés à l'immoralité ou à la vulgarité de cette œuvre sont infondés et ne peuvent justifier ce qui s'apparente à de la censure.

Cette œuvre illustre des témoignages réels de situations violentes vécues par des femmes victimes de harcèlement, de machisme et de discriminations. Elle a pour objet de susciter une prise de conscience et de sensibiliser adultes et adolescents aux comportements violents pouvant être subis par les femmes.

En outre, ce projet d'exposition est issu d'une bande dessinée qui a fait l'objet d'une édition à plusieurs milliers d'exemplaires et dont des médias tels que Le Monde ou Télérama ont salué la qualité.

Alors que de nombreux acteurs associatifs et institutionnels se mobilisent pour que cessent les violences envers les femmes, nous regrettons et condamnons l'abandon de cette exposition qui aurait été installée dans le cadre de la Journée internationale sur l'élimination des violences faites aux femmes et mise à disposition des communes de Toulouse Métropole.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Claude Raynal
Président du groupe socialiste Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse Métropole

Lysiane Maurel
Présidente de la commission
Cohésion Sociale
Maire d'Aussonne



Privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac :

Des garanties doivent être apportées. (14/10/2014)

La procédure de privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac soulève des interrogations, notamment quant à la pérennité des conditions dans lesquelles des terrains inclus dans le périmètre de la concession sont mis à disposition d'Airbus. " Toutes les garanties doivent être apportées à Airbus afin que le principal employeur de notre métropole puisse poursuivre son développement à Toulouse. Il convient de veiller à ce que la nouvelle concession ne remette pas en cause les modalités de mise à disposition des fonciers nécessaires aujourd'hui et demain au développement du principal avionneur européen. Je demande au Gouvernement de faire le nécessaire en ce sens." A déclaré Claude Raynal.

Claude Raynal

*Président du groupe socialiste Toulouse Métropole
Sénateur de la Haute-Garonne
Vice-président de Toulouse Métropole*



Communiqué de presse (11/06/2014)

L'abandon de l'aire de grand passage de Montredon refusé par les élus de Toulouse Métropole

Ce jeudi 11 juin, lors du conseil de communauté de Toulouse Métropole, la délibération présentée par Jean-Luc Moudenc prévoyant l'abandon du projet d'aire de grand passage de Montredon a été rejetée par une majorité des élus de la Métropole.

Claude Raynal, Président du groupe Socialiste Toulouse Métropole indique que « par ce vote les élus de la Métropole marquent leur refus des volontés de passage en force du Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole. Les élus communautaires n'acceptent pas cette politique d'abandon des projets sans propositions alternatives qui est à l'œuvre depuis plusieurs semaines. »

Il s'agit d'un lourd avertissement adressé à Jean-Luc Moudenc quant à l'absolue nécessité de respecter l'ensemble des communes de la Métropole et d'œuvrer à la recherche de l'intérêt général.

« Toulouse Métropole n'est pas le lieu d'enregistrement et de validation des promesses électorales du Maire de Toulouse. Jean-Luc Moudenc doit prendre la mesure de sa fonction et engager un véritable travail constructif au bénéfice de l'intérêt général et non se limiter à déclarer unilatéralement l'abandon de tel ou tel projet. » a déclaré Claude Raynal.

Claude Raynal

*Président du groupe socialiste Toulouse Métropole
Vice-président de Toulouse Métropole*

Revue de presse

METROPOLE - DEPARTEMENT

LA FUSION FAIT MONTER LA TENSION

Toulouse va-t-elle adopter le modèle lyonnais ? Le conseil métropolitain a officiellement demandé la fusion de ses compétences avec celles du Département sur le territoire de la Métropole. Selon la majorité, ce serait une manière de «simplifier le mille-feuille administratif» pour les élus et les habitants. Cette fusion va également dans le sens des propositions d'Emmanuel Macron, qui s'était prononcé en faveur de 5 «départements-métropoles», en plus de Lyon, à Bordeaux, Nice, Nantes, Lille et Toulouse.

L'opposition se mobilise

La proposition a reçu 75 voix pour (sur 134 conseillers). Les groupes d'opposition, notamment socialiste, avaient décidé de ne pas prendre part au vote. Une abstention que la majorité considère comme un signe positif. «Il est très significatif qu'aucun élu n'ait exprimé de vote contre. C'est à mes yeux un des enseignements majeurs du scrutin d'hier», s'est félicité Jean-Luc Moudenc.

Du côté des socialistes, les mêmes chiffres sont perçus de manière tout à fait différente. Claude Raynal, leader du groupe socialiste au conseil métropolitain, a même invité Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, à mettre «un terme définitif» au projet de fusion. En plus de l'opposition de longue date du Conseil départemental, il note qu'en raison du poids prédominant des élus toulousains, une majorité des petites communes de la Métropole n'ont pas approuvé le projet lors du vote. Majorité des élus contre majorité des communes, chacun a trouvé sa grille de lecture et ses arguments. ■

VERBATIM

GEORGES MERIC Le président du Conseil départemental s'oppose sans surprise à ce projet : «La fusion entre le département et la Métropole reviendrait à donner plus à ceux qui ont plus et moins à ceux qui ont moins.»

JEAN-LUC MOUDENC Le président de la Métropole évoque un mécanisme de «solidarité» : «L'avis favorable donné avant-hier par Toulouse Métropole est assorti de plusieurs conditions qui réaffirment le principe d'une solidarité forte entre l'urbain et le rural, et entre la Métropole et ses communes membres.»



Le conseil métropolitain demande la fusion des compétences des deux entités.

LES RÉACTIONS DANS L'OPPOSITION

Claude Raynal (PS) : « Sur la gouvernance, nous continuons de privilégier la régie qui place les élus en responsabilité et facilite la maîtrise du processus. La régie de Tisséo n'est d'ailleurs plus contestée par ceux qui n'avaient pas de mots assez durs pour la refuser. Sur les prix, l'étude montre que la régie a du sens et est très largement moins chère que la concession actuelle de Toulouse. Le prix particulièrement bas annoncé sera analysé dans les prochains jours. »

François Lépineux (Métropole citoyenne) : « Nous n'avons pas l'explication factuelle des écarts. C'est la grosse inconnue. »

Jean-Mac Barès-Crescence (PCF) : « On ne considère le prix que sous son aspect comptable en évacuant l'aspect politique : l'eau est un bien commun. La Métropole ne doit pas être gérée par des comptables mais par des élus. Je suis choqué par le prix annoncé que je trouve très bas et avancé sans explication. »

Antoine Maurice (EELV) : « La présentation est un simulacre de débat, un réquisitoire pro-délégation. Nous n'avons aucune visibilité du prix sur la durée du contrat. Il y a une distorsion de concurrence avec la régie car le cahier des charges a fait l'objet de négociations secrètes. La régie est sous-estimée. Je ne crois pas à un tel écart. »

en bref

MÉTROPOLE DÉPARTEMENT > Claude Raynal écrit à la ministre.

Claude Raynal, sénateur, président du groupe socialiste Toulouse Métropole, a écrit à la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, à propos du projet de fusion Toulouse Métropole/Département. Claude



Raynal invite notamment la ministre à « relativiser la portée de l'adoption d'une motion favorable au projet de réforme » par le conseil de Toulouse Métropole. Le sénateur précise « qu'au moins 21 communes sur 37 n'ont pas approuvé le principe de la fusion, soit une majorité des communes membres » et demande à la ministre « comme vous l'avez fait pour Nantes et Lille, de mettre un terme définitif à ce projet de fusion dont nous avons beaucoup de difficultés à cerner la pertinence ».

transports

Questions sur le financement de la troisième ligne de métro

l'essentiel ▶ À la Métropole, l'opposition de gauche ne croit pas à la capacité à financer une 3e ligne de métro à 2,4 milliards d'€ quand la majorité maintient que son projet est solide.

C'est le débat qui monte, qui reviendra l'année prochaine à l'occasion de l'enquête publique sur la troisième ligne de métro et qui occupera vraisemblablement le terrain jusqu'aux élections municipales de 2020. Toulouse a-t-elle les moyens de se payer cette ligne à 2,4 milliards d'€, principal investissement d'un Plan de déplacements urbains 2020-2030 lui-même estimé aujourd'hui à 4 milliards d'€? Président de la commission finances de la Métropole, maire radical de Blagnac et pourtant proche de la majorité politique, Joseph Carles, le premier, a tiré la sonnette d'alarme en avril devant les élus de la Métropole en s'inquiétant de voir une enveloppe d'investissements (pour le Parc des expos, les transports, etc.) passer de 1,4 à 1,8 milliard d'€ d'ici 2020. Faudra-t-il, pour les financer, augmenter les impôts après les élections? Ce scénario noir, il l'a brossé à nouveau jeudi lors de la dernière assemblée métropolitaine.

Le coût du réseau

Quinze jours après la présentation à certains élus de la dernière étude de financement de la 3e ligne de métro, le président du groupe radical a été rejoint par d'autres voix. Marc Péré et Régis Godec (groupe Métropole citoyenne) ont vivement mis en doute la capacité financière de Tisséo et de la Métropole. Le président du groupe socialiste, et candidat à l'investiture PS pour les municipales, Claude Raynal voit en Sacha Briand « un véritable alchimiste », manière de

dire qu'il ne croit pas aux chiffres avancés. Ex-responsable des transports lors du mandat Cohen, Joël Carreiras trouve lui aussi que l'élu chargé des finances « joue avec des variables pour retomber sur ses pieds ». Des recettes commerciales accrues? Comme celles venues de l'impôt payé par les entreprises? Il n'y croit pas dans les proportions annoncées. « Je ne vois pas comment l'équilibre financier peut être tenu », tranche-t-il. Pierre Lacaze (PCF) juge aussi « la situation alarmante » alors même que la précédente municipalité avait été accusée de laisser un trou de 100 M€.

« Vous tentez de faire peur sur des problèmes qui ne se posent pas », a répliqué Sacha Briand en rejetant l'hypothèse d'une hausse des impôts. « Nous avons la capacité à faire (d'autres) choix », a-t-il lancé.

« La clé de la mécanique, c'est la maîtrise des dépenses d'exploitation », c'est-à-dire des coûts de fonctionnement du réseau bus, tram et métro. « Vous ne croyez pas dans le financement du Plan de déplacements parce que vous avez échoué sur ce sujet », a raillé l'élu. Selon lui, comme depuis trois ans, la majorité parviendra à les contenir, ce qui permettra de dégager une capacité de financement et à emprunter. Selon sa prospective, non seulement la 3e ligne et les autres projets sont finançables mais ils le deviennent avec une moindre contribution des collectivités, 120 M€ par an au lieu de 180. Face aux chiffres, Claude Raynal prépare une contre-étude. Pour la majorité, il faudra encore convaincre.

Jean-Noël Gros

repères

2,4

MILLIARDS D'€ Le coût de la 3e ligne. La 3e ligne de métro, qui doit voir le jour en 2025, est estimée à 2,4 milliards d'€ selon la dernière estimation de Tisséo Collectivités. C'est le principal investissement du plan de déplacement à 4 milliards.

« La clé de la mécanique, c'est la maîtrise des dépenses du réseau. Vous ne croyez pas au plan de financement car vous avez échoué sur cela. »

Sacha Briand, vice-président en charge des finances

MÉTRO DE DROITE, BUS DE GAUCHE...

Quoi qu'on en dise, et quelle que soit la situation dans les autres villes de l'Hexagone, à Toulouse, le métro semble de droite et le réseau de surface, tramway et bus, de gauche. Née lors du choix de Dominique Baudis en faveur du métro automatique au centre des municipales de 1983, l'opposition perdure... Et structure finalement le débat sur les transports en commun. Pierre Cohen (PS) plaidait en faveur d'un maillage de surface. Jean-Luc Moudenc (LR) a été élu en 2014 avec la proposition d'une 3e ligne de métro. Jeudi, le débat de l'assemblée de Toulouse Métropole a donné lieu à un nouvel épisode de ce feuilleton. Premier acte avec l'intervention de Sacha Briand, président du groupe de la majorité : « notre Plan de déplacements urbains répond clairement à la seule alternative crédible aujourd'hui sur notre territoire, c'est le métro. » À l'occasion du spectacle de La Machine, Francis Grass, président de Tisséo Ingénierie, avait déjà souligné : « seul le métro nous permet de transporter autant de monde. » Deuxième acte : Joël Carreiras, ex-monsieur transports : « faut-il répondre par le métro? Je ne le pense pas. Si c'était vrai les lignes A et B ne nous auraient pas mis autant en retard » dans le développement du réseau. Au passage, Pierre Cohen (Généralistes) a redit son opposition franche à la 3e ligne. « C'est un projet qui englutit tout. Il faut revoir les priorités. » Pour le PS, Claude Raynal n'est pas sur ce créneau. En cas d'élection, il ne remettra pas en cause la 3e ligne.

le fait du jour

Et maintenant la fête à dos de Minotaure

l'essentiel ▼

Après le grand spectacle du week-end dernier, le Minotaure attend les Toulousains à la Halle de la Machine de Montaudran qui ouvre ce matin par trois jours de fête.

Le Minotaure n'a pas quitté Toulouse. Après le spectacle grandiose qui a attiré entre 800 000 et 900 000 spectateurs pendant quatre jours le week-end dernier dans le centre-ville, et juste après le final du Pont-Neuf, il a pris la route pendant la nuit, avec l'araignée, par convoi exceptionnel, pour son port d'attache, la Halle de La Machine dans le quartier de Montaudran. C'est ce lieu d'exposition inédit que le fondateur de la compagnie de théâtre de rue, François Delarozière, vous convie à découvrir. Aujourd'hui, demain et dimanche, trois jours de fête sont organisés pour l'ouverture de ce qui va devenir un pôle culturel majeur de la région avec une fréquentation annuelle estimée à 260 000 personnes. Les Toulousains vont retrouver

ici, dans sa demeure, le Minotaure. Avec ses ailes mais aussi le temple qu'il a reçu à la fin du spectacle. Installé sur son dos, celui-ci permet de recevoir 50 personnes pour une sortie de 30 minutes, avec l'araignée, sur l'ancienne piste d'Air France qui traverse le quartier.

Exosquelette

Cette attraction phare ne doit pas faire oublier que la Halle va abriter plusieurs dizaines d'autres machines construites par la compagnie à Nantes, de la plus petite à la plus grande. La centrale batterie, la cocotte à flûtes, la machine à caresser les plantes, la chariote à assiettes, l'araignée de Liverpool vous attendent par exemple. Mais aussi le manège du Carré Sénart, avec son incroyable bestiaire.

La Halle n'est pas un musée. Dessinée par l'architecte Patrick Arotcharen, propriété de la Métropole qui investit là 15 M€, elle est conçue comme « un laboratoire » où les créations sont mises en scène grâce aux « vérita-

bles machinistes », de vrais comédiens qui leur insufflent la vie. Il faut donc s'attendre à entrer dans un univers qui allie technique et légendes. L'occasion d'observer la manipulation des bras du Minotaure grâce à un exosquelette, une armature équipée de capteurs qu'enfilent deux machinistes.

Dans la Halle, au gré des installations, le spectacle changera. Le Minotaure, lui-même, s'envolera parfois pour des destinations lointaines à l'occasion de spectacles où il se fera ambassadeur de

Toulouse.

Les Toulousains ont vu comment le Minotaure transformait notre regard

Des dizaines de machines sont présentées sous la Halle à Montaudran.

sur les espaces qu'il traverse. À Montaudran, quartier en construction, les machines de spectacle deviennent machines de ville, selon le mot de François Delarozière. Ici, comme dans d'autres cités où elles s'installent, Calais par exemple, elles visent aussi à apprivoiser l'environnement urbain.

J.-N. G.

social

Gymnase Saint-Sernin occupé par des sans-abri : la recherche d'une solution

l'essentielle

Les 96 personnes sans-abri, qui occupent le gymnase Saint-Sernin à Toulouse, continuent de réclamer un logement d'urgence. Des négociations sont en cours avec la mairie et la préfecture.

Laisser plus de 300 personnes, dont de nombreuses familles avec des enfants, croupir sous des tentes à même les trottoirs de la Ville rose, sans espoir de se loger décemment, ou agir ? C'est, actuellement à Toulouse, le dilemme auquel sont confrontés les services municipaux et les services de l'Etat, mis à nouveau devant le fait accompli par l'occupation du gymnase Saint-Sernin par 96 personnes, dont 51 enfants tous scolarisés, soutenues par le DAL31 et la FCPE dans le cadre de leur campagne « Un toit pour apprendre ». Des négociations tripartites (DAL, mairie, préfecture) sont ouvertes, mais l'issue doit être la même qu'au début de cette « réquisition » : à savoir, « une solution d'hébergement pour tous », martèle François Piquemal, porte-parole de l'association Droit au logement.

Sollicités à nouveau hier par nos soins, ni la mairie, ni la préfecture de la Haute-Garonne ne se risquent à communiquer sur l'état des pourparlers en cours, alors que cette occupation du gymnase a déjà des conséquences sur les cours d'EPS des élèves des lycées Saint-Sernin, Ozenne, voire

« Notre objectif est de rechercher et trouver des solutions individuelles »

d'autres établissements qui utilisent les lieux quotidiennement. Sur la porte d'entrée du gymnase, une affiche rappelle qu'ils sont pour l'heure annulés.

« Une évaluation sociale de toutes les personnes présentes a commencé, assure François Piquemal. On espère que ça sera une étape vers une résolution. » Mais rien pour le moment permet de l'envisager comme tel. Daniel Rougé, adjoint au maire de Toulouse en charge de la solidarité et des affaires sociales, affirme comprendre « l'inquiétude des personnes occupant, contre notre accord, le gymnase. Notre objectif avec la préfecture, est avant tout de rechercher et de trouver le cas échéant des solutions individuelles pour chacune des familles présentes. Cela ne peut se faire qu'après la période dite de diagnostic ». Toute la question réside dans la durée de cette évaluation au cas par cas des 96 sans-abri, demandeurs d'asile, certains sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), détenteurs d'un titre de séjour dont beaucoup ont un emploi à Toulouse. Pour le porte-parole du DAL, ce ne sont pourtant pas les locaux vides qui manquent : l'équivalent de 240 000 m² « Ce n'est qu'une question de volonté politique, d'autres maires de la région parisienne n'ont pas hésité à réquisitionner des locaux vides pour loger des gens », rappelle-t-il.

Gérald Camier

le chiffre

96

PERSONNES occupent le gymnase Saint-Sernin. Parmi ces 96 personnes, de nombreuses familles et un total de 51 enfants, tous actuellement scolarisés de l'école maternelle au lycée à Toulouse. Ils sont demandeurs d'asile, détenteurs d'un titre de séjour ou sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) délivrée par la préfecture.

« FERMER LES YEUX »

La mobilisation de nombreux citoyens, venus soutenir l'occupation du gymnase Saint-Sernin, est relayée par plusieurs élus de l'opposition municipale qui, dans une tribune signée par François Briançon, Isabelle Hardy, Pierre Lacaze et Antoine Maurice, reproche à la municipalité de ne pas agir. « La mairie a décidé de vendre plusieurs biens immobiliers aux enchères, alors même que ces logements pourraient accueillir ces familles dans des conditions dignes. Il ne s'agit pas d'un manque de moyens, mais d'une volonté politique de fermer les yeux face à la situation, alors que Jean-Luc Moudenc revendique le statut de ville pionnière en matière de solidarité et de lutte contre la pauvreté », dénoncent-ils.



51 enfants scolarisés qui dormaient dans la rue avant de se rendre à l'école. / Photo DOM Thierry Bontas

Fusion Métropole- Département : CLAUDE RAYNAL en charge d'un rapport pour le Sénat



Vice-président de la commission des finances du Sénat, Claude Raynal va mener une mission de contrôle sur les conséquences financières d'une fusion des Métropoles avec les Départements. Le choix de l'ancien édile de Tournefeuille, candidat déclaré à la mairie de Toulouse soutenu par le président du Conseil départemental, a de quoi surprendre.

Ce n'est un secret pour personne, Claude Raynal est un fervent opposant à la fusion des Métropoles et des Départements. Le président du groupe socialiste au sein de Toulouse Métropole l'a très souvent répété, « évoquer un tel rapprochement est une grossière erreur ». L'ancien maire de Tournefeuille vient cependant d'être chargé par le Sénat, avec son collègue de Haute-Marne Charles Guené (LR), de faire le point sur les conséquences du modèle lyonnais et sa possible duplication à Bordeaux, à Lille ou à Toulouse. « L'objectif est d'abord de porter un jugement, trois ans après, sur la métropole de Lyon et de faire une analyse sérieuse sur ce qu'il s'est passé avec la division du département en deux. L'étude que nous allons mener sera objective. Mon avis est une chose mais nous regarderons les chiffres tels qu'ils sont », assure Claude Raynal.

Intéressé par la mairie de Toulouse et la présidence de la Métropole, l'élu a reçu le soutien de Georges Méric, président du Conseil départemental de Haute-Garonne. Cette situation, couplée à son opposition à une telle réforme, pose la question de la nomination de Claude Raynal pour cette mission. Jusque dans les rangs de la gauche toulousaine, ce choix est jugé « intrigant » par certains, même si personne ne s'exprime publiquement car l'heure est à l'union en vue des municipales. « Le Sénat établira un rapport technique. Ce n'est pas celui de Claude Raynal. Le Sénat ne se permettrait pas de valider un rapport tendancieux, et il ne le sera pas », se défend l'élu. Selon lui, il n'y a là « aucun conflit d'intérêts ».

Du côté du Conseil départemental, Georges Méric « prend acte » du choix fait par le Sénat : « Cette nomination me paraît pertinente car Claude Raynal est un élu qui connaît parfaitement les problématiques des relations Métropole-Départements. »

Les conclusions du rapport sont attendues au premier trimestre 2019. « Si un projet de loi aborde le sujet prochainement, nous calerons notre étude pour remettre le compte-rendu avant les discussions au Parlement », ajoute Claude Raynal, qui pense cependant que cette réforme a connu un coup de frein du fait des tensions récentes entre le président de la République et les collectivités territoriales.

Paul Périé ✍

MUNICIPALES 2020

L'UNION SACRÉE A GAUCHE?



Les responsables de six formations ont évoqué une stratégie commune.

Six formations politiques de gauche ont entamé une démarche d'union en vue des élections municipales de 2020. Europe écologie les Verts, Génération.s, La Gauche démocratique et sociale, le MRC, le Parti communiste français et le Parti socialiste ont officialisé mardi lors d'un point presse une réflexion commune commencée avant l'été.

Pierre Cohen (Génération.s), Claude Touchefeu (GDS), Pierre Lacaze (PCF)

et Joël Carreiras (PS), pour les présents, se sont exprimés non au titre des groupes de l'opposition municipale mais de leur parti. «Nous souhaitons à Toulouse un rassemblement des mouvements politiques et citoyens aux valeurs de gauche et écologistes, pour agir et proposer un projet face aux politiques municipales amplifiées par les choix gouvernementaux», indique leur texte commun. ■

politique

Claude Raynal passe à l'offensive

Désormais candidat à l'investiture du Parti socialiste pour les élections municipales de 2020, Claude Raynal, chef de l'opposition socialiste à Toulouse Métropole, va intervenir aujourd'hui lors du conseil communautaire pour attaquer le président de la métropole, Jean-Luc Moudenc. « De plus en plus il décide seul » affirme le sénateur socialiste qui dénonce un « manque de concertation » sur plusieurs sujets : « D'abord sur le débat de l'eau et de l'assainissement. Nous proposons avec les autres groupes de gauche que l'on utilise sur ce sujet la plateforme participative. Ensuite sur la contractualisation entre Toulouse Métropole et l'Etat sur l'évolution des dépenses. M. Moudenc a accéléré les négociations pour se rendre compte à l'arrivée qu'il n'avait pas été entendu. » Concernant le projet de l'Elysée de supprimer le département sur le territoire de la métropole – Jean-Luc Moudenc y est favorable malgré des réserves (lire notre édition d'hier) –, Claude Raynal considère « qu'il est risqué



Claude Raynal./DOM

aussi bien pour le département que pour la métropole. Je souhaiterais sur ce sujet que les maires de Toulouse Métropole s'expriment. Et que M. Moudenc clarifie sa position. Jusqu'à présent il s'est rendu aux réunions de l'Elysée mais n'a demandé mandat à aucun élu métropolitain pour le faire ». Enfin, le leader de l'opposition déplore le manque de dialogue dans le dossier de la Tour Occitanie.

S.M.

politique

À gauche : le choix de l'union pour six formations

À Toulouse, six formations politiques de gauche entament une démarche d'union en vue des municipales de 2020. Europe écologie les Verts, Génération.s, La Gauche démocratique et sociale, le MRC, le Parti communiste français et le Parti socialiste ont officialisé hier lors d'un point presse une réflexion commune débutée avant l'été. Pierre Cohen (Génération.s), Claude Touchefeu (GDS), Pierre Lacaze (PCF) et Joël Carreiras (PS), pour les présents, se sont exprimés non au titre des groupes de l'opposition municipale mais de leur parti. « Nous souhaitons à Toulouse un rassemblement des mouvements politiques et citoyens aux valeurs de gauche et écologistes, pour agir et proposer un projet face aux politiques municipales amplifiées par les choix gouvernementaux », indique leur texte commun. Première étape : une critique de l'action municipale selon l'angle des services publics. « La po-



De gauche à droite : Joël Carreiras, Claude Touchefeu, Pierre Cohen et Pierre Lacaze, hier. / Photo ODM, Thierry Bordes

litique de non-remplacement des départs à la retraite et d'économies » est, pour Claude Touchefeu, la cause « de gros problèmes de remplacement, de fatigue et de dégradations des conditions de travail » dans les secteurs de « la petite enfance et de l'éducation ». La contractualisation voulue par l'Etat, en limitant les dépenses, est un facteur aggravant, aux yeux de

Pierre Lacaze. Pour Joël Carreiras, « le scénario signé est intenable ». Le 16 octobre, une journée de tractage et de rencontres sur ce thème est organisée avant un forum, voulu par Pierre Cohen, sur la mobilité. Venu en « observateur » lors des réunions, le Parti de gauche, et avec lui la France insoumise, ne participent pas à cette alliance.

J.-N. G.

Candidat à Toulouse, Claude Raynal (PS) tire à boulets rouges sur Jean-Luc Moudenc

Gestion de l'eau potable, troisième ligne de métro, liens entre Toulouse et l'État... Candidat aux Municipales, Claude Raynal tacle la politique de Jean-Luc Moudenc.

Le sénateur Claude Raynal est officiellement candidat à Toulouse, et le fait savoir. L'ancien maire de Toumefeuille (Haute-Garonne) doit encore convaincre les militants socialistes qu'il est le mieux placé pour remporter les municipales de 2020, dans la Ville rose.

Jean-Pierre Bel, Nadia Pellefigue, Romain Cujves... D'autres figures politiques pourraient lui emboîter le pas. « C'est encourageant », souligne-t-il avec humour. « Cela montre que nous sommes plusieurs à y croire ! À moi de convaincre les militants socialistes. Je ne m'adresserai pas aux Toulousains si je n'ai pas la légitimité de mon parti ». Le parlementaire pense pouvoir incarner une candidature « solide » et « sérieuse ».

La désignation du candidat socialiste à la mairie de Toulouse pourrait intervenir aux alentours

de la fin de l'année 2018/début de l'année 2019.

Une ville fracturée ?

Dans cette perspective, Claude Raynal a déjà reçu le soutien officiel de François Briançon, président du groupe socialiste au conseil municipal de Toulouse. À l'occasion d'une conférence de presse commune, lundi 24 septembre 2018, François Briançon a déploré une dégradation des conditions de vie pour de nombreux Toulousains. « Jean-Luc Moudenc vient aggraver la situation de ceux qui souffrent le plus. C'est le maire des Toulousains qui vont bien. Il y a socialement une fracture. Le rôle de la ville est de la réduire, ce que Jean-Luc Moudenc ne fait pas ».

En attendant une éventuelle investiture du parti, Claude Raynal ne se prive pas pour tirer à boulets rouges sur la politique du maire de Toulouse. Le sénateur de Haute-Garonne juge « pathétique » le discours de Jean-Luc Moudenc vis-à-vis de l'État. « Il se disait constructif, il montre aujourd'hui son dépit car il n'a pas été écouté par l'État ». Selon Claude Raynal, Jean-Luc Moudenc s'est empressé de contractualiser avec l'État. « Ces accords n'étaient pas bons. Ils engendrent une augmentation des dépenses pour la collectivité, qui doit réaliser des économies ailleurs, afin d'équilibrer ses comptes. Il fallait battre le fer avec l'État quand il était encore possible. Cela se retourne aujourd'hui contre lui ».

Des propos véhéments qu'il avait déjà formulés sur son blog. « L'engagement de notre collectivité aurait dû se porter sur la création des conditions nécessaires à la signature d'autres contrats tels qu'un engagement de l'État concernant la LGV Bordeaux/Toulouse, le financement de la troisième ligne de métro, l'obtention du label IDEX pour l'université de Toulouse, ou bien encore le choix de Toulouse Métropole comme territoire innovant d'avenir. Il n'en est rien, le seul enga-

gement qui sera donc signé est celui qui nous passe la corde au cou en plaçant le budget de notre collectivité sous le contrôle préalable du préfet ».

Lors de la conférence de presse, Claude Raynal a pris l'exemple de Tissé pour critiquer la contractualisation avec l'État. « Comment financer l'accroissement des dépenses ? Le projet de troisième ligne de métro suppose, pour Toulouse Métropole, d'augmenter progressivement sa cotisation de 100 millions d'euros à 180 millions d'euros. Or, la collectivité s'est engagée vis-à-vis de l'État à ne pas dépasser un taux de croissance des dépenses de 1,2 % par an... ».

Une consultation citoyenne

S'il est élu, Claude Raynal ne remettra pas en cause le projet de troisième ligne de métro. « Ce n'était pas prioritaire, mais nous n'allons pas condamner la Ville en revenant en arrière, avec l'élaboration d'un nouveau Plan de déplacements urbains (PDU). Il faut qu'on avance ! »

Pour autant, le président du groupe socialiste à Toulouse Métropole se montre très sceptique quant au financement du projet : « Je pense qu'elle n'est toujours pas financée. Il va bien falloir que le masque tombe... ». Claude Raynal est aussi revenu sur le prochain choix politique à faire concernant la gestion de l'eau. Régie publique, ou délégation au privé ? La métropole toulousaine va décider lors du conseil métropolitain de la mi-décembre si elle va gérer la distribution de l'eau et l'assainissement directement, en régie publique, ou indirectement, dans le cadre d'une délégation de service public.

Une chose est certaine : à partir de janvier 2020, les habitants des 37 communes de Toulouse Métropole disposeront du même mode de gestion de l'eau et de l'assainissement. Toulouse Métropole, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), n'étant pas autorisée à organiser un référendum d'initiative locale, le candidat socialiste exige une consultation citoyenne sur ce sujet.

H.-O. D.



Claude Raynal, vice-président de Toulouse Métropole, et François Briançon, conseiller municipal. © Hugues-Olivier Dumez

municipales 2020

Claude Raynal (PS) : « Pourquoi je suis candidat à Toulouse »

l'essentielle

Lors d'un point presse de rentrée, hier, Claude Raynal a expliqué pourquoi, contrairement à sa position d'avant l'été, il a décidé de briguer l'investiture socialiste pour les municipales de 2020.

« **L**e sens des responsabilités, l'envie de mener cette bataille, l'envie de proposer quelque chose aux Toulousains et Métropolitains. » Pour Claude Raynal, l'été porte conseil. On l'avait quitté peu intéressé pour mener la liste des municipales de 2020 – qui s'annoncent rudes pour le Parti socialiste. Au mieux pour briguer la présidence de la Métropole en cas de scrutin direct. On le retrouve, en cette rentrée, candidat à l'investiture PS pour la course au Capitole. Prêt à relever le défi, s'il est désigné, aux côtés d'une France insoumise jusqu'à présent intransigente sur son alliance avec le PS, et face à un Jean-Luc Moudenc, vraisemblable candidat pour le centre, la droite et peut-être La République en marche. Hier, à l'occasion du point presse de rentrée de l'opposition socialiste de la Métropole et de la mairie, le sénateur, président du groupe PS de la Métropole et ancien maire de Tournefeuille, âgé de 60 ans, a expliqué les raisons de ce revirement.

« Une responsabilité »

Claude Raynal admet qu'il a changé d'avis. « Peut-être est-il temps de laisser la place », s'est-il d'abord demandé, songeant au « rajeunissement » induit par l'élection d'un président de la République de 39 ans, mais aussi à la difficulté de la tâche. « Maire est le travail politique le plus dur, de très loin, et de plus en plus », a-t-il souligné. Mais Claude Raynal considère que le Parti socialiste lui a beau-



Claude Raynal (à gauche) et François Briançon hier pour la rentrée commune des groupes socialistes de la Métropole et de la ville. / Photo DDM, Xavier de Fenoyl

Claude Raynal (à gauche) et François Briançon hier pour la rentrée commune des groupes socialistes de la Métropole et de la ville. / Photo DDM, Xavier de Fenoyl

coup donné : maire de la 3e ville du département de 1997 à 2015, et réélu sans coup férir, vice-président de l'intercommunalité, conseiller général et sénateur. Et il n'aurait pas digéré que ses amis lui reprochent de se défilier face à la tempête.

« Maire est le travail politique le plus dur, de très loin, et de plus en plus. »

Parlementaire, « patron du groupe » à la Métropole, mais aussi « élu de terrain », l'ex-maire de Tournefeuille estime porter « une responsabilité particulière ». « Je dois être dans la bataille », affirme-t-il. Hier, en vue du conseil de la Métropole du 4 octobre, Claude Raynal a pris pour cible Jean-

Luc Moudenc sur trois dossiers. Sur le mode de gestion de l'eau, il demande « une consultation citoyenne » et cela à l'heure où la collectivité ouvre une plateforme participative. Sur le contrat passé avec l'Etat pour limiter les dépenses, il ironise à propos de « l'agacement » de Jean-Luc Moudenc « qui s'est fait piéger ». Et il regrette une polémique avec le Département qui fragilise les investissements de celui-ci dans la Métropole. À ses côtés – une première-, François Briançon, président du groupe PS municipal, a dénoncé non pas le maire des riches mais « de ceux qui vont bien », un élu qui ne chercherait pas à « redistribuer la richesse locale » et qui « aggrave la situation de ceux qui souffrent le plus ».

Jean-Noël Gros

repères

4

CANDIDATS PS > Déclarés ou potentiels. Quatre candidats sont officiellement ou officieusement candidats à la candidature au PS pour les municipales de 2020 : Claude Raynal, Romain Cujives, Jean-Pierre Bel et Nadia Pellefigue.

« Parlementaire et patron du groupe PS à la Métropole, j'ai une responsabilité particulière. Je dois être dans la bataille. ».

Claude Raynal, candidat à l'investiture socialiste pour les municipales de 2020.

Page 1/2

finances

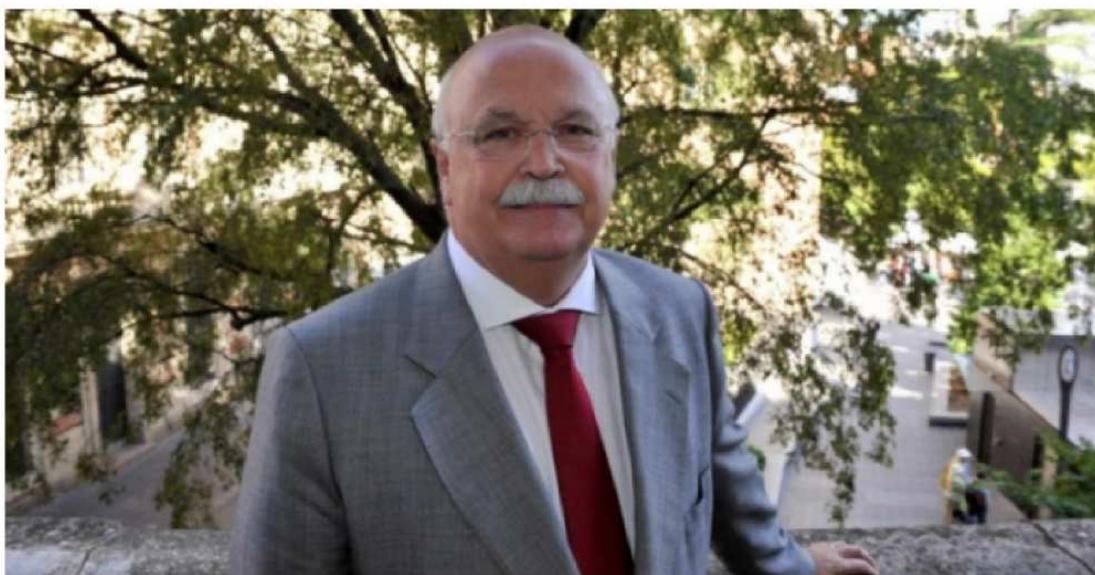
Le poids des grands projets

À la Métropole, le niveau des investissements s'emballent sous l'effet du coût des grands projets (Parc des expos, LGV, Toulouse Euro Sud-ouest et ramblas). En 2015, à Lespignan, les élus s'étaient mis d'accord sur une enveloppe d'investissements de 1,4 milliard d'€ sur le mandat, un niveau élevé à l'heure où d'autres collectivités étaient contraintes de se serrer la ceinture. Trois ans après, les élus ont constaté que la planification ne collait plus à la réalité des sommes dépensées. Les 300 M€ prévus pour les grands projets ne suffiront pas: 459 M€ sont désormais prévus. Ce réajustement des investissements qui passent à 1,8 milliard d'€ a été voté jeudi par la majorité. Pour Sacha Briand, l' élu en charge des finances, cette hausse, qui se traduira par un stock de dette de plus d'1 milliard en 2020, «ne remet pas en

cause les grands équilibres financiers». Claude Raynal (PS) n'a pas critiqué ce niveau d'investissement mais il a regretté que les choses n'aient pas été dites dès 2015. «Beaucoup de sujets nous paraissent sous-calibrés. On l'avait dit. Aujourd'hui, on revient à la réalité des prix.» Les autres groupes de gauche ne se sont pas privés de critiquer ce qu'ils considèrent comme «un dérapage» et une «mise en danger des équilibres financiers», comme le dit Michèle Bleuse (EELV). Pierre Cohen (Génération.s) a rappelé les vifs reproches «d'insincérité et de dérapage» qu'il avait essuyés après sa défaite. Vice-président de la commission finances, le Radical Joseph Carles voit un horizon sombre: comme il l'a déjà dit (notre édition du 21 avril), cet emballement se traduira pour lui par d'inévitables hausses d'impôts lors du prochain mandat.

HAUTE-GARONNE | Institutions | 12/04/2018

Claude Raynal dénonce « la politique à papa » de Moudenc et veut porter un « projet alternatif »



Claude Raynal, président du groupe socialiste de Toulouse Métropole. © DR

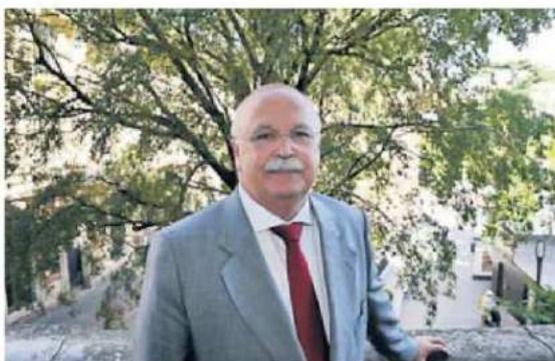
Le conseil métropolitain du 12 avril est l'occasion pour l'opposition de dénoncer le choix de Jean-Luc Moudenc, maire LR de Toulouse et président de Toulouse Métropole, de mettre au vote une délibération portant sur l'adoption du Projet métropolitain « Un projet partagé, un cap pour le long terme ». « *Demander un tel vote d'approbation au moment où l'on approche de l'échéance de votre mandat, vous conviendrez avec moi que la ficelle est un peu grosse, tacle Claude Raynal, président du groupe socialiste. Vouloir, en suivant, faire signer ce document par l'ensemble des maires pour vous permettre, dans quelques mois, de vous en prévaloir pour expliquer qu'au fond, une seule politique est possible, la vôtre, a quelque chose qui relève de la politique à papa.* » Et l'élu socialiste d'annoncer qu'il « *travaille dès aujourd'hui avec (ses) amis à un projet alternatif* », ajoutant : « *Vous l'avez laissé entendre à chaque conseil, monsieur le président, vous avez fini par m'en convaincre...* »

Jean-Luc Moudenc, de son côté, évoque « *toujours les mêmes disques rayés, que l'on nous sert et que l'on nous ressert, une simple posture politique qui devient maintenant une pré-campagne électorale. Dois-je vous rappeler qu'il reste encore deux ans de mandat ?* »

Alexandre Léoty / leoty@lalettrem.net

métropole

Toulouse Métropole Habitat s'invite dans le débat



Pour le sénateur Claude Raynal « une décision de justice doit s'appliquer un point c'est tout ». /Photo DDM, F. Charmeux

Lors du conseil de la métropole qui s'est tenu ce jeudi à Colomiers, Claude Raynal, président du groupe PS a demandé des éclaircissements sur le sort du conseil d'administration de Toulouse Métropole Habitat dont l'élection a été invalidée à deux reprises par le tribunal administratif de Toulouse et par la cour d'appel administrative de Bordeaux. Contacté hier par téléphone, il explique « ne pas comprendre que le président de Toulouse Métropole n'oblige pas le président de Toulouse Métropole Habitat à appliquer la loi ». En clair, Claude Raynal demande à Jean-Luc Moudenc de se plier aux deux jugements exécutoires du 19 mars 2015 et du 12 décembre 2017 en

organiser les élections anticipées du conseil d'administration qui auraient dû avoir lieu dès 2015, sans attendre la fin des mandats des administrateurs de l'office HLM en novembre 2018. Pour Claude Raynal, le refus de Toulouse Métropole Habitat de se plier aux décisions des juges place l'office HLM dans une situation délicate « parce qu'à chaque fois qu'on demandera l'application du droit à un locataire il pourra nous dire de balayer devant notre porte ». Le cabinet de Jean-Luc Moudenc explique que le président de la Métropole ne réagira pas à la mise en garde de l'ancien maire de Toumefeuille parce « qu'il a toute confiance en Franck Biasotto et que la Métropole a porté l'affaire devant le Conseil d'État. » **B.dv**

Métropole

Aéroport: les élus demandent à l'État de conserver ses parts

l'essentiel ▼
À l'unanimité, les élus de la Métropole ont demandé hier à l'État de conserver ses 10,1% restants dans le capital de l'aéroport afin de maintenir une majorité publique.

L'aéroport de Toulouse-Blagnac, principale porte d'entrée de la région, qui vient de battre des records de trafic cet été, mais aussi entreprise florissante à la rentabilité assurée, a surtout acquis le statut de perpétuel sujet à polémique depuis qu'en avril 2015, l'État a vendu, pour 306 M€, 49,9% de ses parts à un actionnaire privé, chinois en l'occurrence. Hier, les élus de Toulouse Métropole, à l'occasion de leur assemblée, ont écrit un épisode supplémentaire de ce feuilleton. À l'unanimité, ils ont demandé à l'État de conserver les 10,1% qu'il possède toujours pour maintenir une majorité publique et garder la main, autant que possible, sur le destin de la plateforme.

Aujourd'hui, avec leurs 49,9%, les Chinois de Casil Europe sont l'actionnaire principal. Mais l'État (10,1%), la CCI (25%), la Région, le Département et la Métropole (5% chacun) sont, ensemble, majoritaires. L'équilibre, jugé déjà défaillant par les opposants à la « privatisation », serait renversé si Casil rachetait ces 10,1%. L'État aura la possibilité de vendre à partir d'avril 2018.

Faim de bénéfices

Marc Péré, le maire divers gauche de l'Union, président du groupe Métropole citoyenne (4 élus) est à l'origine de la démarche. Si son but est d'interpeller l'État, il vise aussi la gestion des Chinois qui ont, selon ses chiffres, prélevé « la totalité des bénéfices (12,8M€ pour les exercices budgétaires 2015 et 2016) » ainsi que « 15M€ sur les réserves de l'aéroport ». S'il a accepté de réécrire son vœu pour qu'il soit voté par tous, Marc Péré dénonce toujours, à l'oral,



Pour les élus métropolitains, l'État ne doit pas vendre les 10,1% qu'il possède encore. / Photo DDM, archives

« une prédation ». Durant la gestion publique, les actionnaires prélevaient en moyenne 2M€ par an, constituant avec le reste une prudente réserve. Pour le groupe PS, Karine Traval-Michelet rappelle que « l'aéroport est le fruit de la gestion des collectivités locales. » « Depuis 2014, je demande à l'État, avec la Région et le Département, de ne pas vendre. » Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, est OK pour « le redire ». Mais sur la gestion

des Chinois, il rappelle que les réserves, « ils les ont achetées et ne les volent pas. » Dans cette ligne, le vœu préconise donc « de veiller à ce que la distribution des dividendes préserve les réserves financières » pour « garantir la capacité d'investissement. » Une position mesurée qui n'empêche pas les élus de continuer à regretter, sur le fond, la vente, à l'instar des autoroutes, comparant plusieurs, d'une poule aux œufs d'or.

Jean-Noël Gros

échos

TOUR > Pas de logement social.

Quatre manifestants du DAL ont brandi une banderole dans la salle des débats pour s'opposer à une tour d'Occitanie « réservée aux riches » et « symbole, pour François Piquemal, de la politique du logement » de la municipalité. En réponse aux élus écologistes, Jean-Luc Moudenc a convenu qu'il n'y aurait pas de logement social dans la tour. « Vous vous insurgez pour 25 logements sociaux. Moi je me soucie qu'il y en ait 700 dans le quartier », a répliqué le président.

POLITIQUE > Viser Macron pour toucher Moudenc.

Coup de frein aux contrats aidés, baisse des APL et des loyers HLM... Karine Traval-Michelet pour le PS, comme les autres groupes minoritaires, a critiqué plusieurs mesures gouvernementales, reprochant à Jean-Luc Moudenc de « manquer sérieusement de colère » (Pierre Lacaze, PCF). Pour Jean-Luc Moudenc, « les attitudes politiques ont été désavouées par les Français. Les gens veulent du pragmatisme. »

6 500 À 7 500 LOGEMENTS PAR AN

Le Plan local d'urbanisme intercommunal de Toulouse Métropole a été arrêté hier après une large phase de concertation. Il va à présent être soumis à la consultation des maires et personnes publiques et faire l'objet d'une enquête publique. Annette Laigneau, vice-présidente chargée de l'urbanisme, a rappelé les grandes lignes de la feuille de route : construire 6 500 à 7 500 logements par an (la moitié à Toulouse, 30% dans la première couronne, 10% dans la seconde et 10% dans la troisième). Et pour chaque commune de plus de 3 500 habitants, construire 35% de logements sociaux afin d'atteindre les 25% en 2025 rendus obligatoires par la loi. « Nous avons réparti la production de logements en fonction de la capacité des communes à les accueillir dans de bonnes conditions », a assuré l'élu. 300, 500 ou 2 000 m2 comme à Toulouse : chaque commune choisit le seuil qui déclenche la construction de logement social.

service public

Gestion de l'eau dans la Métropole: quatre candidats sur les rangs

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement dans les 37 communes qui composent Toulouse Métropole ne laisse pas indifférentes les entreprises privées du secteur. Selon nos informations, quatre groupes sont candidats aux deux délégations de service public lancées par Toulouse Métropole : les deux géants français Véolia et Suez mais aussi -surprise- deux sociétés espagnoles, Aqualia et Aguas de Valencia/Global Omnium, qui, selon la carte diffusée sur leurs sites internet, ne sont pas présentes sur le marché français.

Les choses n'ont pas trainé. A la veille de l'été, lors du conseil de Métropole du 29 juin, les élus de la majorité ont lancé le processus qui doit conduire, fin 2018, à choisir le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement, gestion directe ou déléguée au privé. Jusqu'à présent, cinq modes d'exploitation cohabitent dans les 37 communes, de la régie à Tournefeuille à la concession à

Toulouse. Et la quasi-totalité des contrats prendra fin entre décembre 2019 et février 2020. Devenues compétences métropolitaines, eau et assainissement seront gérés d'une façon unique. Pour prendre sa décision sur ce sujet polémique par excellence,

La majorité de Jean-Luc Moudenc veut comparer gestion directe et déléguée.



Les deux géants français, Véolia et Suez, ainsi que deux sociétés espagnoles ont candidaté. / Photo DDM, archives

Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, affirme vouloir comparer les deux modes de gestions. Le coup d'envoi d'une étude sur l'organisation d'une régie et le coût d'une gestion directe a été donné en même temps

que le lancement des procédures de délégations de service public afin de disposer des propositions chiffrées des candidats. A gauche, les groupes minoritaires se sont opposés à la méthode, jugeant, pour Claude Raynal (PS), que la régie doit,

par définition, compte tenu de la spécificité de l'eau, être privilégiée, ou, pour Joël Carreiras (PS), que les jeux sont déjà faits. « Choisir la régie tout de suite, c'est se mettre un bandeau sur les yeux au nom d'une seule conviction », avait répliqué Jean-Luc Moudenc.

Compétition relevée

Avec les quatre candidats, la compétition s'annonce relevée. Concessionnaire toulousain depuis 1990, Véolia (ex-Compagnie générale des eaux) est logiquement sur les rangs. Avec un chiffre d'affaires de 24 milliards d'euros réalisé sur la pla-

repères

456

MÉ» Concession Véolia. Le 13 avril dernier, à la Métropole, Pierre Trautmann, l'élu en charge des délégations de service public, a donné le coup d'envoi de la controverse avec l'opposition... Il a défendu mordicus le contrat de concession conclu en 1990 pour vingt ans entre Toulouse et Véolia, honni par la gauche, affirmant notamment qu'il avait permis d'obtenir une contribution totale de 456 M€, équivalente à 75 écoles.

nète, et 163 226 salariés, c'est le mastodonte. Il est talonné par Suez (ex-Lyonnaise des eaux) et ses 15 milliards de chiffre d'affaires dans le monde avec 83 921 employés. Aqualia se présente comme la troisième compagnie privée de gestion de l'eau dans le monde. Elle est présente dans 17 pays et réalise 844 M€ de chiffre d'affaires avec 7 639 salariés. Aguas de Valencia est, elle, présente dans la région de Valence et en Catalogne.

Sollicitée, la Métropole ne s'est pas exprimée, rappelant la confidentialité de la procédure.

Jean-Noël Gros

MOUDENC : UNE CAMPAGNE DE COM' À 500 000 € ?

Une campagne de communication de plusieurs centaines de milliers d'euros de Toulouse Métropole est-elle compatible avec le «nouveau choc d'économies» annoncé par le président de la métropole Jean-Luc Moudenc ? Pour Claude Raynal, leader du groupe d'opposition socialiste, la réponse est non. A l'heure où les moyens des collectivités locales sont exsangues, la métropole prépare une vaste campagne de communication autour du bilan à mi-mandat de Jean-Luc Moudenc à l'échelle communautaire et des réalisations entreprises dans chaque commune. Un document édité à 500 000 exemplaires, édi-



Le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc. / DDM, X. de F.

«Les meilleures économies ne sont-elles pas les dépenses que l'on a la sagesse de ne pas engager?»

tionné en fonction des 37 communes membres de Toulouse Métropole, doit être adressé aux habitants de l'agglomération. Claude Raynal a sorti sa calculatrice : « 200 000 € pour l'impression, 200 000 € pour l'adressage par La Poste et environ 100 000 € de conception, on atteint les 500 000 €. Une dépense malvenue au moment où Jean-Luc Moudenc dit vouloir faire des économies ». Aussi dans un courrier cosigné par quinze maires de l'agglomération (élus des groupes socialistes et Métropole Citoyenne), M. Raynal demande au président de Tou-

louse Métropole de renoncer à l'envoi de la publication. « Les meilleures économies ne sont-elles pas les dépenses que l'on a la sagesse de ne pas engager ? » écrivent les élus d'opposition, qui s'indignent que l'on consacre « un demi-million d'euros à une opération de promotion quasi personnelle alors que depuis quatre ans nous sommes confrontés à une baisse sensible de nos ressources et que [vous] envisagez la baisse de plusieurs services publics ». Claude Raynal suggère de privilégier un moyen de communication plus économique : « Il existe déjà un journal d'information de la métropole dont on pourrait se servir. Et pourquoi ne pas privilégier une communication sur internet et les réseaux sociaux ? » Pour le maire sans étiquette de L'Union, Marc Péré (groupe Métropole Citoyenne), l'exercice du bilan à mi-mandat du président de la métropole pose un problème de fond : « Parce qu'il n'a pas été élu

au suffrage universel direct, nous considérons que Jean-Luc Moudenc est responsable devant les 37 communes et non devant les 750 000 habitants de Toulouse Métropole. Donc le président n'a pas à faire état d'un bilan auprès de citoyens qui n'ont pas eu à voter pour lui ».

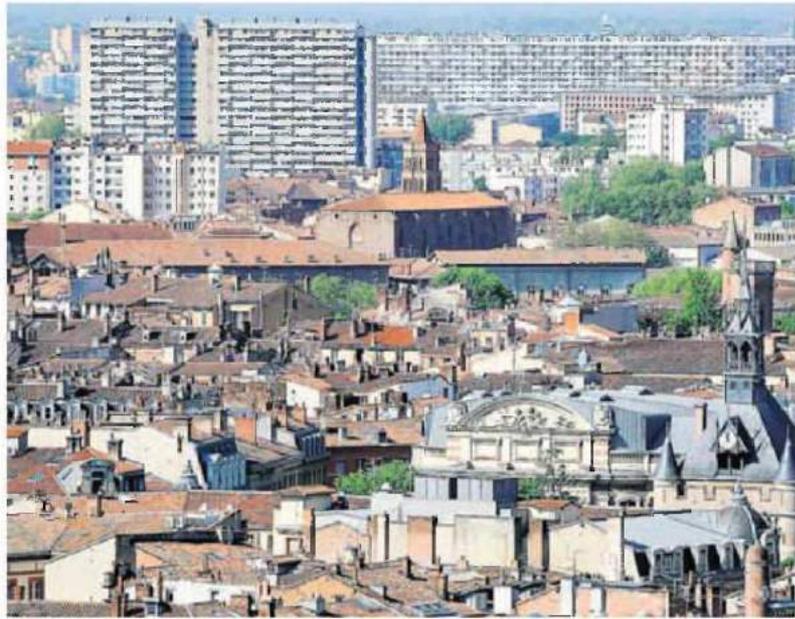
Jean-Luc Moudenc conteste les accusations de son opposant socialiste : « Le chiffre avancé par M. Raynal n'a aucun fondement et est largement surestimé. Ces opérations se font d'ailleurs à coût annuel constant, c'est-à-dire sans allouer de budget supplémentaire à la communication. M. Raynal n'a rien à critiquer sur le fond de ce compte-rendu de mi-mandat. Ce qui est normal puisque 96% des délibérations de Toulouse Métropole sont votées à l'unanimité des 37 maires. Il tente donc d'allumer des polémiques politiques qui n'intéressent pas les habitants ; nous n'y prendrons pas part ».

Sébastien Marti

politique

Un courrier de Moudenc crispe les maires de la métropole

l'essentiel ▼ Un courrier que le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, a adressé aux maires des communes adhérentes passe mal. Il leur demande de partager son bilan.



Jean-Luc Moudenc souhaite que les 37 maires des communes adhérentes de Toulouse Métropole partagent son bilan à mi-mandat. /DDM, Xavier de Fenoyl

C'est un courrier adressé au milieu de l'été qui a fait vaciller le fragile équilibre politique du Grand Toulouse. Jean-Luc Moudenc, maire LR de Toulouse et président de Toulouse Métropole, a envoyé une lettre à l'ensemble des maires membres de la métropole. Objectif : leur faire co-signer un bilan des réalisations métropolitaines à mi-mandat qui puisse être par la suite adressé aux habitants des communes adhérentes sous la forme d'un document promotionnel adapté à chaque commune. « Un exercice que je crois utile pour la démocratie afin de rendre des comptes, d'expliquer la bonne utilisation des deniers publics et d'illustrer l'ambition que nous nourrissons pour notre territoire » leur avait au préalable expliqué Jean-Luc Moudenc le 27 juillet dans un mail. Mais le 8 août, le ton devient plus menaçant : « Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner dans les meilleurs délais par courriel à cette même adresse, et d'ici au jeudi 17 août (délai de rigueur), le présent courrier signé de votre main. À défaut de celui-ci, je le signerai seul » écrit Jean-Luc Moudenc. Plusieurs parmi les 37 maires ont peu goûté l'ultimatum jupitérien et décidé de ne pas signer, à commencer par les maires socialistes. Pour l'opposition métropolitaine, la ficelle est un peu grosse : « C'est un document politique et il est hors de question de cosigner un courrier de

cette nature » affirme Claude Raynal, président du groupe d'opposition socialiste. Le sénateur PS, candidat putatif à la présidence de la métropole en 2020, dénonce « une manœuvre qui vise à piéger les maires de l'agglomération ». M. Raynal a écrit à M. Moudenc pour s'étonner du caractère comminatoire de son courrier et lui rappeler que l'envoi d'un support d'information politique doit prévoir un espace dédié à l'expression des groupes d'opposition. Selon Claude Raynal, Jean-Luc Moudenc mènerait une campagne souterraine en vue de l'élection en 2020 au suffrage universel direct du futur président de la métropole. Pour l'heure le principe est acté mais

Claude Raynal : « Le seul objectif de Jean-Luc Moudenc, c'est Moi président ».

les parlementaires n'ont pas encore déterminé la méthode. « M. Moudenc fait le forcing, à la présidence de la métropole comme à celle de l'association France Urbaine (qui regroupe les métropoles, les agglos et les grandes villes, N.D.L.R.), pour que le président soit élu au suffrage universel. Son seul objectif, c'est Moi président » ajoute Claude Raynal. Pour Sacha Briand, vice-président de Toulouse Métropole en charge des finances, la polémique est sans objet. « Il n'y a pas de piège. Le fait d'adresser un courrier à l'ensemble des maires de l'agglomération, que Jean-Luc Moudenc en sa qualité de président pouvait légitimement signer seul, montre notre volonté de faire émerger un

consensus. Les habitants méconnaissent les réalisations de la métropole. Il faut que les gens sachent. Aussi Toulouse Métropole se livre-t-elle à un exercice d'explication indispensable. » Sacha Briand observe par ailleurs « que les maires ont rarement adopté des positions divergentes sur les grands projets » et qu'à sa connaissance, peu d'élus auraient exprimé leur désaccord. Enfin, M. Briand souligne que Jean-Luc Moudenc a accédé à la demande de Claude Raynal et que le catalogue vantant les bienfaits de la métropole comprendra bien des espaces dédiés à l'expression des groupes minoritaires. « Et je ne suis pas certain, glisse l'adjoint de Jean-Luc Moudenc, que les maires socialistes de la métropole en fassent autant dans leur commune... »

Sébastien Marti

service public

Gestion de l'eau potable: guerre de positions à la Métropole

l'essentiel ▼ Gestion directe ou déléguée au privé : pour l'eau potable, les élus de la Métropole ont décidé hier de comparer les deux dispositifs. Les groupes minoritaires de gauche ont pris position pour la régie.

Plus qu'une guerre de mouvement, une guerre de positions. Voire de tranchées, chacun dans son camp. Le débat sur l'eau potable et l'assainissement dans les 37 communes de Toulouse Métropole, hier, a entériné, sans grande surprise, les fortes divergences entre la majorité de droite, qui envisage aussi bien gestion directe que déléguée au privé, et les groupes minoritaires de gauche qui ne jurent que par une régie aux mains de la collectivité.

En février 2020, la concession de Veolia à Toulouse s'achève, comme, dans la même période, la plupart des contrats des autres communes. La Métropole, devenue compétente, ouvre donc ce dossier controversé en vue d'une décision valable pour tous à prendre fin 2018.

« Un bandeau sur les yeux »

La majorité de Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, a voté une délibération pour étudier la gestion directe comme la gestion confiée à un exploitant privé. Pour cela, elle a lancé des procédures de délégation de service public pour disposer des propositions chiffrées des candidats. Puis trancher.

Pour le président du groupe socialiste, Claude Raynal, la gestion de l'eau potable, « bien commun », au cœur de plusieurs enjeux, est un secteur particulier qui, comme les transports, doit rester au sein de la puis-

sance publique. D'où la régie qui, si elle est « efficace », peut être moins chère. « C'est un bien vital qui doit échapper à la sphère privée », juge, par « idéologie assumée », Marc Péré (groupe Métropole citoyenne). Comme les Verts et les communistes. Joël Carreiras (PS) redoute « un choix qui semble déjà fait ».

Jean-Luc Moudenc a répliqué en dénonçant une « posture politique » : « choisir la régie tout de suite, c'est se mettre un bandeau sous les yeux au nom d'une seule conviction. » Le président de la Métropole préfère, au critère politique, des arguments techniques et financiers. « Le prix de l'eau est d'abord lié au

niveau d'investissement choisi et au niveau d'entretien du réseau que l'on veut atteindre », a-t-il précisé lors du point presse qui a suivi deux longues heures de débat.

Pour Pierre Trautmann, élu en charge des délégations de service public, qui a défendu la concession Veolia de 1990, « il y a régie et régie », a-t-il avancé pour dire que celle-ci ne garantissait pas par définition un coût plus avantageux pour l'usager. Quant à la délégation de service public, a affirmé Jean-Luc Moudenc, elle reste « sous contrôle étroit de la collectivité. Faire croire que délégation équivaut à privatisation, c'est un énorme mensonge. » **Jean-Noël Gros**

repères

3,50

€ Prix du m³. Les élus ont voté l'harmonisation du prix de l'eau pour les 37 communes de la Métropole. Selon l'étude présentée hier, celui-ci serait de 3,50 € pour tous avec une marge de plus ou moins 15 centimes selon le mode de gestion.

« Une délégation de service public, c'est un contrat avec une durée limitée. Dire qu'elle équivaut à une privatisation, c'est un énorme mensonge. »

Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole



Présidente de l'association d'usagers Eau Secours 31, Anne Bouzinac a distribué une lettre ouverte hier matin aux élus pour demander la tenue d'un grand débat. / Photo DDM Thierry Bordas

Toulouse Métropole

Gestion de l'eau potable: le retour du match public-privé

l'essentiel

Toulouse Métropole ouvre demain le dossier de la gestion de l'eau et relance, du coup, le match public contre privé. Les associations d'usagers demandent un débat.

Sur le territoire de Toulouse Métropole, le prix de l'eau potable augmentera-t-il ? Dans le débat technique et surtout politique sur le mode de gestion publique ou privée, la question du prix, qui vaut surtout pour les 36 communes autres que Toulouse en raison des investissements, est au fond la seule qui compte. Celle qui pourrait réveiller, ici ou là, les habitants...

Demain, les élus de la Métropole ouvrent la première page d'un lourd dossier. Entre décembre 2019 et février 2020 s'achève la quasi-totalité des contrats de gestion de l'eau et de l'assainissement dans les 37 communes, notamment celui de Véolia à Toulouse. L'eau doit-elle être gérée directement par la collectivité ou déléguée à un acteur privé ? Le débat qui a fait rage pendant des années à Toulouse, et qui vaut maintenant pour la Métropole devenue compétente, est donc de retour.

Une histoire connue ?

Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, qui dit « ne pas avoir de religion » sur le sujet, a indiqué sa méthode : comparer les deux dispositifs. Les élus doivent donc voter une délibération qui prévoit une étude sur l'organisation et le coût d'une gestion directe. Mais aussi le lancement des procédures de délégation de service public pour « disposer des propositions des candidats », est-il écrit. Et cela en vue d'une décision fin 2018.

Les groupes socialistes, communistes, verts... farouches défenseurs de la régie devraient dire tout le mal qu'ils pensent du procédé mis en œuvre.

Hier, sept associations, dont trois d'usagers de l'eau comme Eau secours 31 qui avait ferraillé contre la concession de Veolia, ont adressé une lettre ouverte au président de la Métropole pour demander le retrait de la délibération et la tenue d'un grand « débat citoyen ». « On ne traite pas un sujet aussi sensible entre soi alors que les réactions ne vont pas manquer », souligne Anne Bouzinac, présidente d'Eau Secours 31.

Les associations affirment que le lancement des appels d'offres représente « beaucoup de temps et d'argent » qui pourraient être employés « à l'étude approfondie » sur le retour en régie.

Si, dans cette lettre collective, la gestion publique n'est pas expressément demandée, Eau Secours 31 pour sa part, on le sait, y est favorable. « Une régie sans actionnaires à rémunérer et qui réinvestit ses bénéfices, si elle est bien gérée, est le mode le plus intéressant pour l'usager », affirme Anne Bouzinac, qui assume aussi « un choix politique ». Surtout, la présidente d'Eau Secours s'inquiète : « Le casting est le même qu'en 1990. Et nous craignons que la pièce présentée soit un remake », celui de « la privatisation de la gestion. »

Jean-Noël Gros

repères

2020

ÉCHÉANCE Concession

Véolia. Signée en 1990, la concession de gestion de l'eau potable entre la Compagnie générale de l'eau, devenue Véolia, et Toulouse, s'achève en 2020. D'où une procédure sur le choix du mode de gestion.

« Un tel dossier ne peut se régler uniquement entre experts et élus sans que la population ne soit informée sur le mode de gestion le mieux adapté. »

Lettre ouverte de sept associations

DEUX HYPOTHÈSES POUR LES TARIFS

Concession avec Véolia à Toulouse, régie à Tournefeuille et Colomiers, marché de prestations de services avec Suez-Lyonnaise des eaux à Balma, affermage avec Véolia à Aucamville, convention de coopération à Montrabé... Cinq modes de gestion de l'eau cohabitent dans les 37 communes de Toulouse Métropole. Avec la fin de la quasi-totalité des contrats entre décembre 2019 et février 2020, Toulouse Métropole veut adopter un mode de gestion unique. Une des deux délibérations prévues demain, lors de l'assemblée des élus, examine les conséquences de ce changement sur les tarifs. Une quinzaine de grilles existent aujourd'hui. Les prix de l'eau et de l'assainissement vont de 3,13 à 4,75 € TTC/m³, dont 3,73 € TTC/m³ à Toulouse (sur la base d'une facture de 120 m³). Deux hypothèses sont étudiées : un prix distinct à Toulouse et dans les autres communes, ou un même prix pour tous. Selon l'étude financière de la Métropole, basée sur les coûts d'exploitation, l'investissement et la dette, la première hypothèse permettrait une baisse conséquence à Toulouse (2,75 €). Mais une forte hausse ailleurs : autour de 4,90 €. Dans la seconde hypothèse, le prix unique serait de 3,50 €, soit une baisse de 20 centimes du prix moyen. Dans la délibération, Jean-Luc Moudenc, le président de la Métropole, indique privilégier cette seconde option.

Métropole

À Toulouse, l'éternel retour de la bataille de l'eau



L'unité d'épuration des eaux usées de Pech David, exploitée par Veolia fournit une partie de l'eau potable pour l'agglomération toulousaine. / Photo DDM, archives

repères

25

% > Baisse. En 2010, Pierre Cohen avait obtenu une baisse de 25% de l'eau au prix du maintien de la délégation. Soit une baisse de la facture de 7,8%, a minimisé Pierre Trautmann.

«Moi, je n'ai pas d'a priori idéologique. Alors que l'opposition entre en transe et fait la danse de Saint-Guy depuis vingt ans.»

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole

l'essentiel La fin des concessions de l'eau et de l'assainissement à Toulouse en 2020 a donné lieu hier, à la Métropole, à une controverse avec l'opposition tenante de la régie.

La fourniture de l'eau potable au robinet des Toulousains doit-elle être gérée directement par la collectivité, via une régie, ou être confiée à un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public ? Cela faisait longtemps que le débat cornélien des municipalités françaises n'avait pas ressurgi dans la Ville rose où, depuis plus de vingt, il a fait couler beaucoup d'encre.

En février 1990, la commune a concédé l'exploitation de ses services d'eau potable et d'as-

sainissement à la Compagnie générale des eaux, devenue Veolia, pour trente ans. Et l'échéance de 2020 approche. Hier, au conseil de la Métropole, deux délibérations, visant à adopter un protocole de fin de contrat, ont rallumé la mèche sur ce sujet qui va revenir sur le devant de la scène pendant deux ans, d'ici fin 2018, date avancée pour le choix définitif du scénario.

En charge des délégations de service public, Pierre Trautmann a dressé un bilan du fameux contrat qui lie Toulouse à Veolia, honnis de tout temps par la gauche, au cœur par exemple des municipales de 2001. Un bilan en forme de louanges résumé en trois points : « l'eau à Toulouse n'est pas plus chère qu'ailleurs ;

la concession a rapporté pendant toute sa durée 456 M€, soit 75 écoles ; et le délégataire rendra un contrat sans dette ce qui permettra de diminuer fortement le prix de l'eau. »

Sur la forme, la démonstration diffusée sur grand écran n'a guère plu à Claude Raynal, président du groupe PS,

surpris du moment choisi pour ce bilan. « On ne peut pas expédier en quatre pa-

ges un sujet aussi compliqué. » Sur le fond, l'élu n'a pas de religion sur la délégation de service public, sauf sur l'eau qu'il veut en régie. Pour les Verts, Antoine Maurice a vu rouge : « Vous n'avez pas honte de défendre un contrat entaché de nombreuses irrégularités. » « Je n'ai pas inventé (les chiffres).

Pierre Trautmann a dressé un bilan louangeur du contrat de concession.

C'est la réalité ! », a répliqué Pierre Trautmann.

Jean-Luc Moudenc veut que soient examinées « concomitamment deux possibilités : la gestion directe et la gestion déléguée. » Le président de la Métropole a livré le calendrier avec une prochaine échéance dès juin. « Moi je n'ai pas d'a priori idéologique », a-t-il observé en marge de l'assemblée, évoquant une opposition « qui entre en transe » sur ce thème « depuis vingt ans ».

Dans la leçon de chiffres de Pierre Trautmann figure un avertissement : dans les communes hors Toulouse, le prix de l'eau « ne correspond pas aux investissements faits et à entreprendre ». Autrement dit : il devrait augmenter. Une vision que tempère Jean-Luc Moudenc : « tout dépend de ce qu'on fera comme investissement. »

Jean-Noël Gros

Toulouse Métropole

LA 3^E LIGNE FACE AUX DOUTES...

« À ce stade, le Plan de déplacements urbains n'est pas financé. » Recettes « maximisées », dépenses « minimisées », dette « multipliée par deux » : président du groupe socialiste de Toulouse Métropole, Claude Raynal, s'inspirant de réserves émises lors du débat sur la 3e ligne de métro, a redit, hier, lors de l'assemblée des élus, ses doutes sur le financement d'un Plan à 3,8 milliards d'€, comprenant notamment cette ligne à 2,2 milliards d'€ pour 2024. Le PDU est le document de programmation des projets de transport de l'agglomération pour la période 2020-2025-2030. Et les élus étaient invités à donner un avis, avant l'enquête publique prévue pour cet été.

Les élus d'opposition s'inquiètent des capacités de financement.

Tour à tour, les représentants des groupes minoritaires ont quasiment tous décoché leurs flèches. Marc Péré (groupe Métropole citoyenne) conseille à nouveau de réaliser la 3e ligne par étapes. Joseph Carles (radicaux) s'inquiète de la maîtrise des coûts d'exploitation, en principe limités dans le cadre du contrat entre le syndicat des transports et sa régie Tisséo. Régis Godec (Europe écologie) est pour un autre projet car celui-ci « n'est pas prêt ». Pour Pierre Lacaze (PCF), « nous ne pouvons le financer ». Pierre Cohen (PS) plaide toujours pour le maillage en bus et tram : « Vous avez fait le choix d'un tuyau énorme. Essayons d'être équilibré. » Et Joël Carreiras (PS) regrette qu'

« une seule action grève 65% du budget ». « La 3e ligne est à la hauteur des besoins. Et je ne crois pas qu'il y ait de projet alternatif avec une telle offre », a répliqué Jean-Michel Lattes pour la majorité. Côté chiffres, Sacha Briand a insisté sur une projection financière « cohérente et réaliste » et poussée jusqu'en 2030. Silencieux à la tribune, Jean-Luc Moudenc, le président, a réaffirmé, lors du point presse, que la 3e ligne « est financée. Et il n'y a plus grand monde pour la contester ». Département, Région, État ayant dit oui. Lors du vote, le groupe socialiste s'est divisé. Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers, qui juge le projet bon pour sa commune, a voté pour le PDU. Pierre Cohen et trois élus ont voté contre. Les autres, comme Claude Raynal ou Joël Carreiras, se sont abstenus.

repères

3,8

MILLIARDS D'€ Le Plan de déplacements urbains. Les projets sont chiffrés à 3,8 milliards jusqu'en 2030.

« Avec près de 4 milliards, notre plan de déplacements est le plus ambitieux des Métropoles. »

J.-M. **Lattes**, vice-président chargé des transports

gens du voyage

Aires de grand passage: les communes tirées au sort

l'essentiel ▼

Les communes de la Métropole susceptibles d'accueillir une aire de grand passage pour les gens du voyage jusqu'en 2020 ont été tirées au sort. Une liste que le préfet doit encore valider.

L'accueil des gens du voyage lors des grands passages estivaux... Attention, sujet sensible! Mais sur ce terrain délicat, les maires des 37 communes de Toulouse Métropole, tenus par la loi de proposer deux aires de grands passages, avancent, malgré tout, pas à pas. Depuis septembre 2016, une méthode a été définie, en lien avec le préfet, et approuvée par tous. Il s'agit non plus de créer deux aires définitives mais de dresser une liste de sites pour changer chaque année de commune. Une liste établie par tirage au sort et par zone géographique.

Une de ces deux aires sera systématiquement à Toulouse mais elle aussi passera d'un secteur à un autre, géographiquement situé à l'opposé de la commune de la couronne choisie.

L'avantage, avait expliqué Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, en octobre, est «de répartir la nécessité et la charge de l'accueil sur plusieurs terrains». Autrement dit, une commune, une fois son tour passé, n'accueillera plus d'aire pendant au moins une dizaine d'années.

Le tirage au sort s'est tenu mercredi soir dans les locaux de Toulouse Métropole, à Marengo,

«Il vaut mieux maîtriser que subir une implantation sauvage.»



Avril 2016, sur le site de Méto France à Toulouse, des caravanes s'installent sans autorisation. / DDM, archives

lors d'un repas des maires, en présence d'un huissier. Un premier tirage a d'abord fixé l'ordre des secteurs géographiques. Puis un second les villes. Pour 2017, Balma avait déjà dit

qu'elle était volontaire.

Pour 2018, le sort a désigné Castelnest.

Pour 2019, Villeneuve-Tolosane.

Et pour 2020, Aussonne. Cette liste doit encore être soumise au préfet. Des communes supplémentaires ont donc aussi été désignées au cas où la première serait écartée (lire ci-contre).

Hier, Jean-Luc Moudenc n'a pas souhaité s'exprimer sur cette

liste. «On est dans les temps», a-t-il observé. Le cycle des aires devrait être entériné par le conseil de Métropole du 23 février. «C'est organisé, ça peut fonctionner», a jugé Claude Raynal, président du groupe PS, à l'origine, affirme-t-il, de l'initiative. «C'est le système le plus juste», expose Grégoire Carneiro, maire de Castelnest qui dit rechercher à présent un terrain. «Il vaut mieux maîtriser les choses que de subir une implantation sauvage», estime-t-il. C'est le raisonnement suivi aussi par Vincent Terrail-Novès, maire de Balma, qui s'est cependant aussitôt heurté à l'opposition des riverains d'un premier terrain choisi...

Jean-Noël Gros

LA LISTE

La liste suivante a été tirée au sort mercredi lors d'une réunion des maires des 37 communes de Toulouse Métropole en présence d'un huissier. Elle doit encore être validée par le préfet. À chaque aire d'une commune périphérique correspond une aire dans un secteur opposé de Toulouse. Pour 2017, Balma s'était porté volontaire. Pour 2018: Castelnest (liste complémentaire: Saint-Jory et Gagnac). Pour 2019: Villeneuve-Tolosane (liste complémentaire: Tournefeuille, Cugnaux). Pour 2020: Aussonne (liste complémentaire: Blagnac et Beauzelle).

Boulevard urbain nord: des maires veulent accélérer

l'essentiel

Avec l'ouverture de l'échangeur de Borderouge, prévue lundi, une portion du Boulevard urbain censé irriguer le nord de l'agglomération sera mise en service. Des élus veulent voir le projet accélérer.

Les transports en commun et les routes se sont constamment invités, hier, lors des débats de l'assemblée de Toulouse Métropole au centre de congrès Pierre-Baudis. L'ouverture de l'échangeur de Borderouge prévue lundi a d'abord été l'occasion pour des maires du Nord de l'agglomération de redire leur impatience. L'échangeur est relié à un boulevard, composé de voies de bus et routières, le Boulevard urbain nord (BUN), un axe censé à terme, sur 13 km, rejoindre Bruguières et l'A 62.

Mais la première portion mise en service «finit dans les champs» aux portes de Launaguet, a déploré Marc Péré, maire de l'Union qui, avec son homologue de Launaguet, entend «obtenir un investissement plus conséquent» que les 32 M€ sur le mandat pour un projet de 180 M€ qui n'avancera donc qu'au compte-gouttes.

«Le BUN était à l'arrêt. Ce que nous avons stoppé, ce sont les tergiversations», a répliqué Sacha Briand, l'élu chargé des finances, en marge de la présentation du budget 2017, évoquant aussi d'autres projets routiers réalisés ou à venir: l'échangeur

entre Lasbordes et Montaudran, la Liaison du Sud-est et la desserte de l'aéroport. Chargée du BUN lors du précédent mandat, Martine Croquette n'a guère apprécié. «En 2008, le dossier était dans les cartons. Nous avons mené les études. À la fin du mandat, il était tout prêt.»

Maire de Castelginest, vice-président de la Métropole chargé de la voirie, Grégoire Carneiro a plaidé la rationalité financière: «quand on propose une dépense en plus, il faut une recette en plus.»

Routes pour tous

Cette nouvelle querelle du BUN est-elle un avant-goût de ce qui attend les élus? Au 1er janvier

2017, la Métropole devient propriétaire des routes du Département, quelque 1 500 km. Et le président de la Métropole s'attend à un défilé de maires pour réclamer des réalisations. «La demande va exploser et les moyens que nous avons seront inférieurs», a-t-il averti.

Le vieux projet de la Voie du canal Saint-Marty, chaînon manquant de l'Ouest, entre Basso Cambo et Cugnaux, va-t-il ressusciter?

L'élu écologiste Régis Godec a posé la question. De même que celle du prolongement de la rocade Arc-en-Ciel promise lors des municipales. Dans la liste, Grégoire Carneiro glisse aussi un pont sur la Garonne au nord de Toulouse... «Il faudra définir

des priorités. Et cela sans favoriser un secteur plus qu'un autre», a avancé Jean-Luc Moudenc. En 2017, la Métropole devrait ainsi dresser la cartographie de ses choix routiers.

La Métropole, qui avait programmé 1,4 milliard d'€ d'investissements sur le mandat, à contre-courant de la tendance nationale, vient de porter ce chiffre à 1,8 milliard. Claude Raynal, pour le groupe PS, observe que la programmation inclut dorénavant 4 M€ pour les ramblas de Jean-Jaurès. Michèle Bleuse, pour les Verts, ne comprend pas cette hausse. Sacha Briand livre une explication technique liée à la perspective de la LGV. De façon générale, pour faire face aux choix à venir, Joseph Carles (groupe des radicaux) plaide pour l'élaboration «d'un pacte fiscal et financier avec les communes».

Jean-Noël Gros

La demande de projets routiers de la part des maires «va exploser».



À la sortie du métro Borderouge, une petite partie du boulevard urbain a été inaugurée en septembre 2015. À terme, l'axe doit irriguer le nord de l'agglomération jusqu'à Bruguières. /Photo DDM, Nathalie saint-Affre

le fait du jour

Impôts sur les sociétés: on est les champions

l'essentiel ▼ Avec une hausse de 9% de la cotisation foncière des entreprises, Toulouse Métropole applique en 2016 la plus forte augmentation des grandes collectivités locales.

Hausse des impôts: Toulouse numéro 1. Rappelez-vous, c'était l'an dernier. Après la double hausse de 15% à la ville (en 2015) et à la Métropole (répartis sur 2015 et 2016) pour les ménages, la Ville rose était montée sur la première marche du podium des augmentations fiscales. Précisément pour la taxe d'habitation quand Lille la coiffait pour le foncier. Cette place peu enviable, la municipalité de Jean-Luc Moudenc la laisse à d'autres cette année, à Nantes par exemple avec ses 20% supplémentaires sur le foncier bâti, selon l'étude annuelle du Forum pour la gestion des villes et des collectivités locales, parue en septembre, qui classe les 41 plus grandes villes. Mais Toulouse, plus exactement la Métropole, ne descend pas si facilement du podium: elle est

toujours n° 1 pour la fiscalité des entreprises avec une hausse de 9% de la cotisation foncière des entreprises (CFE) en 2016. Une hausse qui sera suivie d'une autre de 2% l'an prochain comme le confirmera le débat d'orientation budgétaire, ce jeudi, lors de l'assemblée des élus métropolitains.

Le Forum classe également notre agglomération au cinquième rang des taux les plus élevés, derrière Montpellier et juste devant Bordeaux. La comparaison des taux n'étant qu'une photographie partielle puisqu'il faudrait tenir compte aussi des bases pour un réel hit-parade.

Fort et vite

La hausse de la fiscalité économique, première source de revenu de l'intercommunalité, n'est pas une surprise. Car elle est mécaniquement liée à celle des impôts des ménages. Les 15% des taxes d'habitation et foncière entraînent les 9 puis 2% de la CFE. Le dossier n°1 redit la singularité de la stratégie

d'une hausse forte et rapide.

Sur le fond, la justification de la majorité politique est donc la même: face à la baisse des dotations (270 M€ pour la Métropole cumulé entre 2014 et 2020), elle a fait le choix d'un haut niveau d'investissement. «La contrepartie, c'est 1,5 milliard d'€ injectés dans l'économie locale, plaide Sacha Briand, élu chargé des finances, qui estime que cette logique «est comprise» des entreprises. Sur le terrain, la réaction semble plutôt nuancée en raison du bénéfice de la

baisse des cotisations minimales votée fin 2014.

Trop fort, trop vite: «cette hausse sans précédent va

impacter directement l'équilibre financier de nombreuses entreprises», s'inquiétaient les élus socialistes lors du vote. Président du groupe, Claude Raynal s'insurgeait surtout contre «une stratégie qui consiste à prélever toujours plus avant que les choix d'investissement ne soient clairement arrêtés.»

Jean-Noël Gros

La hausse 2016 de la CFE sera suivie d'une seconde de 2% en 2017.



Les actionnaires chinois souhaitent le versement de dividendes précédemment réinvestis. / DDM, X. de F.

AÉROPORT: 15 M€ DE DIVIDENDES SERONT REVERSÉS AUX ACTIONNAIRES

Des dividendes seront bien reversés aux actionnaires de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, comme le souhaitait l'actionnaire principal, Casil Europe, l'investisseur chinois aux commandes de la plateforme depuis avril 2015 et la vente, par l'État, de 49,9% de ses parts. La résolution figure à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires qui se réunit demain. La somme, d'abord envisagée, de 17,5 M€, après un premier montant de 40 M€ d'abord évoqué en juin, a simplement été ramenée à 15 M€ sur les 67 M€ de réserves disponibles. Après deux reports de l'assemblée générale liés au versement de ces dividendes que contestent vivement certaines collectivités locales actionnaires, ce troisième rendez-vous devrait être le bon. Selon nos informations, Toulouse Métropole et la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, actionnaires respectivement à hauteur de 5 et 25%, devraient joindre leurs voix à celles de Casil Europe (49,9%) et de l'État (10,01%) pour adopter cette décision. Les conseils départemental et régional (5%

chacun) maintiendraient, eux, leur opposition. Le conflit entre collectivités, latent depuis le printemps, éclaterait ainsi au grand jour.

En juin, tous les actionnaires publics étaient sur la même longueur d'onde pour affirmer que cette réserve était «le fruit de l'effort de chacun des partenaires publics historiques» et que sa redistribution «un an après la nouvelle gouvernance» n'était pas «opportune». Présidente du conseil de surveillance, représentante de Casil, Anne-Marie Idrac avait répliqué: «quand l'État a vendu à Casil Europe, il a également vendu ses parts d'actifs où figurent les réserves financières». Lors du conseil de Métropole du 30 juin, Claude Raynal, pour le groupe socialiste, admettait qu'il ne s'agissait pas d'une «question légale» mais «d'une question morale». Et ce jour-là, Jean-Luc Moudenc, président de la Métropole, jugeait également «plus raisonnable» que le plan d'investissement se concrétise avant la distribution des dividendes.

J.-N. B.

Actualité

François Briançon : “Toulouse Métropole doit s’engager auprès de la future télévision locale”

Pour François Briançon, Conseiller métropolitain socialiste, *“l’attribution de la fréquence disponible, depuis l’arrêt de la diffusion de TLI, au groupe Media du Sud est une excellente nouvelle”.*

Et le conseiller municipal d’opposition à la Mairie de Toulouse de préciser : *“Nous nous félicitons de la décision prise par le CSA qui permet la relance d’un projet de télévision locale dans la métropole toulousaine et nous souhaitons une pleine réussite de ce projet.”*

Lors du conseil communautaire du 30 juin dernier, Claude Raynal, au nom des

élus socialistes et républicains, avait souhaité que Toulouse Métropole puisse accompagner ce projet au travers d’un Contrat d’Objectifs et de Moyens, afin de permettre à notre métropole de tenir le rang qui est le sien et de donner pleine chance à la réussite de ce projet. Au cours de ce même conseil le maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole avait répondu par la négative.

Désormais, dans un communiqué de presse, Jean-Luc Moudenc se félicite, au nom de la pluralité et de la défense de la filière de produc-

tion audiovisuelle, de l’arrivée de cette nouvelle chaîne locale. Il rappelle également le rôle pionnier joué par Toulouse il y a 30 ans dans le développement des télévisions locales.

Nous partageons cette analyse c’est pourquoi nous lui demandons de mettre ses actes en conformité avec ses souhaits et ses paroles et d’engager notre métropole, dans un soutien actif, à notre nouvelle télévision locale. Il serait incompréhensible que Toulouse Métropole reste à l’écart de cette bonne nouvelle”.



NLC François Briançon

Claude Raynal

« En 2020, je ne serai pas indifférent à Toulouse »

l'essentiel

Président du groupe socialiste d'opposition à Toulouse Métropole, Claude Raynal évoque la troisième ligne de métro, les nouveaux tarifs, le bilan à mi-mandat de Jean-Luc Moudenc et se positionne pour les élections de 2020.

Leader de l'opposition à Toulouse Métropole, candidat putatif à la présidence de la métropole aux élections de 2020, le sénateur Claude Raynal (PS) dresse un bilan à presque mi-mandat de l'action de Jean-Luc Moudenc. Entretien.

Quels sont les sujets de rentrée qui préoccupent l'opposition métropolitaine ?

La troisième ligne de métro est un sujet majeur. La commission du débat public arrive à point nommé pour mener un travail utile d'explication. Les projets de transports urbains engagés des financements extraordinaires avec 3,8 milliards d'investissements dont 2,2 milliards pour la troisième ligne. C'est pourquoi on ne peut présenter ce projet aux habitants de la métropole comme s'il s'agissait de simples travaux dans une école. Il s'agit d'un chantier à quinze ans qui comporte des risques et des incertitudes. La mesure du risque est à mettre à la connaissance des habitants. Or l'actuelle majorité fait sur ce sujet de la vieille politique. Il faut de la clarté sur la soutenabilité financière de ce projet. La dette du SMTC va passer de 1,4 milliard d'euros à 2,8 milliards. Lorsque nous étions aux affaires et que l'on avait proposé un plan de déplacements urbains à 1,8 milliard on nous avait traités de fous. La question fondamentale est celle de la dette : est-elle soutenable ? Sommes-nous capables d'augmenter notre participation au financement des transports ? Nous



Le sénateur Claude Raynal (PS), leader de l'opposition à Toulouse Métropole. / Archives DDM Thierry Bordas

n'en savons rien. Il y a forcément un risque d'augmentation des impôts. Par ailleurs, avec 2,8 milliards de dette, on ne pourra rien faire d'autre...

Vous dénoncez la remise en question des tarifs Tisséo...

Oui. Pourquoi avons-nous fixé un tarif jeune à 10 € ? Parce que Toulouse est une ville étudiante et la collectivité a comme devoir de soutenir la jeunesse. Résultat : on a emmené vers le transport public beaucoup de jeunes. Aujourd'hui, l'actuelle majorité demande aux jeunes d'apporter le bulletin de salaire de leurs parents. Pour moi, il n'est pas tolérable de rattacher un jeune de 25 ans à ses parents. C'est ne rien comprendre à la jeunesse ! Jean-Luc Moudenc a fait campagne en attaquant Pierre Cohen tous les jours sur le fait qu'il était revenu sur les tarifs pour à l'arrivé y revenir lui-même.

« En 2020 j'aurai mon rôle à jouer mais ça ne sert à rien d'évoquer telle ou telle tête de liste. »

À presque mi-mandat, quel bilan dressez-vous de l'action de Jean-Luc Moudenc ?

Qu'il a d'abord réalisé presque intégralement le programme de Pierre Cohen, sauf peut-être en matière culturelle (arrêt des projets de la maison de l'image et de la cité de la danse). Tous les jours M. Moudenc applique le projet Cohen que lui-même dénonçait. Mais qu'a-t-il lancé pour l'avenir ? La troisième ligne de métro, point

à la ligne. Philippe Douste-Blazy est resté peu de temps mais on lui doit l'Oncopole. Jean-Luc Moudenc, franchise-

ment, je cherche... Êtes-vous en concurrence avec Pierre Cohen pour les prochaines échéances électorales, la mairie de Toulouse et la présidence de la métropole ?

Ces élections auront lieu en 2020, ce n'est pas la préoccupation des Toulousains. Pour autant, une

élection ne se gagne que si la gauche est unie. Aujourd'hui ça ne sert à rien d'évoquer telle ou telle tête de liste. Bien sûr j'aurai mon rôle à jouer et je ne serai pas indifférent à la question toulousaine. Mais ce sera au cœur d'une réflexion commune. Que Pierre Cohen en fasse partie, c'est le minimum. Il y a aujourd'hui l'attente d'une nouvelle voie mais un homme ne la portera pas seul.

Le futur président de la métropole doit-il être nécessairement le maire de Toulouse ?

Compte tenu du poids de la ville de Toulouse au sein de la métropole, il me semble normal que le maire de Toulouse soit aussi le président de la métropole.

Pensez-vous comme Georges Méric que François Hollande ne doit pas se présenter à la primaire ?

Attendons d'abord de voir qui va se présenter. J'ai des idées personnelles mais je ne souhaite pas en core les évoquer.

Propos recueillis par Sébastien Marti

transports

Polémique sur la fin du tarif jeunes dans le réseau Tisséo

l'essentiel

Le tarif jeunes de Tisséo à 10 € par mois, une exception dans l'Hexagone, est officiellement abandonné. La droite veut introduire un critère de ressources. La gauche bondit.

Si la fin était écrite depuis un an au moins. Cette rentrée universitaire sonne, sans surprise, le glas définitif du tarif jeunes le plus avantageux de France dans les réseaux de transports en commun urbains, le tarif à 10 € par mois ou 100 € par an pour les moins de 26 ans, créé en 2009 sous l'égide de la municipalité socialiste de Pierre Cohen. Le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc (LR), vient de l'annoncer, renvoyant au mois d'octobre pour les modalités d'une grille tarifaire qui restait à discuter au sein du syndicat des transports. Cette décision a aussitôt suscité la réaction, dans un communiqué commun, de Pierre Cohen, qui préside le groupe socialiste d'opposition à la mairie, et de Claude Raynal, président du groupe socialiste à la Métropole. Les deux élus dénoncent la fin d'une mesure forte en faveur de la jeunesse, « une innovation nationale », rappelle Pierre Cohen. « Cette suppression n'apporte rien financièrement », ajoute en outre Claude Raynal qui songe déjà, en cas d'alternance, à rétablir ce tarif.

Décision en octobre

Le débat sur le tarif jeunes trouve son origine en 2012 dans le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion du SMTC-Tisséo. Les magistrats se penchent alors sur le coût de ce

dispositif jugé généreux. Puis, plus généralement, sur les diverses gratuités accordées sur le réseau, notamment celle aux plus de 65 ans, une autre exception toulousaine. Ce sont les conditions de ces gratuités, simplement basées sur l'âge, qu'ils recommandent de revoir.

« La tarification de Toulouse est la plus déficitaire et la plus injuste », a assené Jean-Luc Moudenc qui veut introduire, pour les jeunes comme les seniors, un critère de ressources. « Il faut de l'équité », affirme Sacha Briand, l'élu en charge des finances, pour justifier cette remise en cause qui, observe-t-il, fait consensus au sein du SMTC. Problème dans le cas des jeunes, affirment les élus socialistes,

comme le syndicat étudiant UNEF, les ressources des parents ne sont pas forcément celles des enfants devenus parfois indépendants.

« Toulouse restera la ville où le tarif sera le plus avantageux », promet le maire. Président du SMTC-Tisséo, Jean-Michel Lattes avait évoqué une hausse inférieure « au deuxième tarif le moins cher qui est de 22 € ». Dans quelle proportion les abonnements augmenteront-ils? Et à quelles conditions le nouveau tarif jeunes sera-t-il accessible? Les élus du syndicat mixte des transports en commun voteront la nouvelle grille début octobre pour une application en janvier 2017.

Jean-Noël Gros

repères

10

EUROS > Moins de 26 ans.

À Toulouse, l'abonnement mensuel au réseau de transports Tisséo pour les moins de 26 ans est de 10 € (ou 100 € par an). C'est ce tarif avantageux, unique en France, qui va disparaître.

« Je prends le pari que dans le classement annuel des syndicats étudiants, Toulouse occupera toujours une position favorable. »

Sacha Briand, vice-président de la Métropole chargé des finances

GRATUITÉ DES SENIORS:

« ENCORE UNE PROMESSE RENIÉE »

La fin également annoncée de la gratuité inconditionnelle accordée aux plus de 65 ans sur le réseau de Tisséo remet en cause une mesure vieille de 44 ans, prise en 1972 lors d'une mandature de Pierre Baudis. Cette suppression marquera aussi la fin d'un tabou sur un sujet électoralement très sensible. La preuve: lors de la campagne des municipales de 2014, Jean-Luc Moudenc, comme Pierre Cohen, s'étaient engagés chacun à ne pas toucher à cette gratuité. « Nous ne sommes plus dans la situation de 1972 », plaide aujourd'hui le maire. « La campagne a eu lieu avant les annonces du gouvernement sur la baisse des dotations de l'Etat », se justifie à nouveau Sacha Briand. Pour autant, affirme ce dernier, ce n'est pas la quête de nouvelles ressources financières qui est à l'origine de cette mesure mais la volonté de bâtir « un système plus juste », observe-t-il en renvoyant à Pierre Cohen la promesse non tenue de 2008 sur la gratuité totale pour les jeunes. Pierre Cohen et Claude Raynal dénoncent ensemble « le reniement encore une fois d'une promesse électorale ».

TOULOUSE-BLAGNAC

La vente de l'aéroport en justice

Un nouvel épisode de la bataille judiciaire autour de la privatisation de l'aéroport de Toulouse se passe actuellement.

Et si les multiples reports de l'assemblée générale des actionnaires de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac n'étaient pas uniquement dus à des dissensions entre les acteurs publics et les nouveaux actionnaires chinois ? Prévue au printemps, celle-ci avait en effet été plusieurs fois reportée en raison de divergences sur le sort que comptait réserver Casil Europe au pactole de 67 millions d'euros né de la gestion publique précédente. Les nouveaux actionnaires, détenteurs de 49,9 % des parts

tissements futurs. « *Quand on investit, on commence par faire ses preuves* », insistait en juin dernier le sénateur PS Claude Raynal qui a demandé « *l'unité de toutes les collectivités contre la redistribution cette année* ».

« Distribution de dividendes prématurée »

« *La distribution des dividendes est prématurée. Le plan d'investissement, adopté il y a quelques mois, doit pouvoir se concrétiser. Il est annoncé pour 2017 et devait, il serait plus raisonnable d'attendre*

Cependant, le report de la dernière assemblée générale en date du 28 juin dernier pourrait également avoir été motivé par une ordonnance du tribunal de grande instance de Toulouse en date du même jour. Sollicitée par le comité contre la privatisation de l'aéroport, l'instance judiciaire avait ordonné ce jour-là qu'un huissier assiste et enregistre les débats mais aussi qu'il saisisse des copies de tous les documents y compris le fameux pacte d'actionnaires. Ce dernier, évoqué dans la presse mais jamais dévoilé dans son intégralité définirait des règles

Décision rendue le 20 septembre

L'audience sur le sujet se tenait mardi 6 septembre à 8h30. L'affaire a été finalement mise en délibère le 20 septembre. Un nouvel épisode judiciaire qui tiendra plus de la bataille de procédure mais qui pourrait finalement aboutir à la clarification de cette privatisation qui fait décidément couler beaucoup d'encre. L'affaire a été mise en délibère au 20 septembre.

XAVIER LALU

La direction de l'aéroport a saisi le tribunal de grande instance de Toulouse...

de la société depuis la vente de ses parts par l'État, souhaitaient en puiser une bonne partie pour la distribuer en dividendes. Une volonté qui n'avait pas été du goût de l'ensemble des actionnaires publics qui comptaient plutôt la réserver à des inves-

le lancement effectif de ce plan pour distribuer les dividendes », avait estimé de son côté Jean-Luc Moudenc, le président de Toulouse Métropole. Sans terrain d'entente préalable, la réunion des actionnaires avait donc été reportée plusieurs fois.

de vote permettant aux actionnaires chinois d'avoir les coudées franches sur la gestion de l'aéroport. Une occasion d'en avoir le cœur net mais qui ne s'est jamais présentée, l'assemblée générale n'ayant jamais eu lieu. Mais avec la rentrée, les hostilités sont reparties entre les protagonistes. Cette fois, c'est la direction de l'aéroport qui est passée à l'offensive en saisissant le tribunal de grande instance de Toulouse pour faire annuler le référé lui obligeant à communiquer ces fameuses pièces.



Un nouvel épisode de la bataille judiciaire autour de la privatisation de l'aéroport de Toulouse se déroulera mardi 6 septembre. Enjeu : obtenir une copie du pacte d'actionnaires.

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : CLAUDE RAYNAL OPPOSE A LA DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

SOPHIE ARUTUNIAN



Le sénateur socialiste Claude Raynal a écrit au président de Toulouse Métropole Jean-Luc Moudenc au sujet de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Il s'inquiète de la volonté du nouvel actionnaire, Casil Europe, d'opérer une redistribution des dividendes aux actionnaires à hauteur de 17,5 millions d'euros.

L'aéroport Toulouse-Blagnac tiendra une assemblée générale extraordinaire le 1er juillet prochain "dédiée aux questions statutaires et de dividendes". C'est ce qu'a indiqué la société ATB le 1er juin dernier lors de son assemblée générale annuelle. Ces dividendes, d'un montant de 17,5 millions d'euros, seraient récupérés dans les réserves financières de la société (environ 70 millions d'euros). Une annonce qui inquiète notamment le sénateur socialiste Claude Raynal :

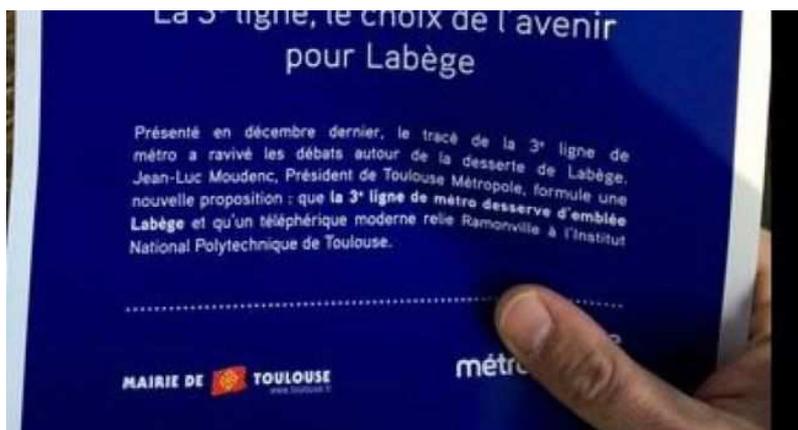
"Je salue la position des collectivités locales et établissements publics associés qui ont fait connaître leur volonté de s'opposer à ce que ces réserves soient utilisées à d'autres fins que des investissements stratégiques pour l'aéroport. Cependant, cette demande sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration de l'aéroport. C'est pourquoi j'appelle le Président de Toulouse Métropole à réaffirmer clairement cette volonté de s'opposer à la redistribution exceptionnelle et injustifiée d'une partie des réserves financières en question lors du prochain Conseil d'administration", écrit-il dans un communiqué.

Claude Raynal a envoyé un courrier à Jean-Luc Moudenc dans ce sens. Il y écrit notamment :

"Si il est naturel que des actionnaires privés souhaitent recevoir des dividendes comme rémunération du travail accompli et de la valeur créée, il n'est en revanche pas acceptable que cette réserve, certes comptabilisée lors de la valorisation de la plateforme, serve à rembourser l'investissement initial ayant permis au groupe Casil Europe d'acquérir 49,9 % du capital.

Cette somme ne trouverait-elle pas en effet intérêt à participer au financement de la desserte de l'aéroport par la troisième ligne de Métro, financement qui, semble-t-il, peine à être réuni ?"

Moudenc se paye une campagne de pub à plus de 100000 euros aux frais des contribuables par Gilles Souilles (La Dépêche du Midi - 12/04/2016)



La campagne de publicité aurait coûté largement plus de 100000 euros./DR

Claude Raynal vice-président socialiste de Toulouse-Métropole sort de sa réserve. Dans un communiqué, il dénonce la confusion et le coût de la campagne de communication du président de la métropole et maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc :

"Depuis quelques jours, Jean-Luc Moudenc semble avoir de grandes difficultés à assumer sa décision unilatérale de mettre fin au projet de prolongement de la Ligne B, écrit ainsi l'élu. Dès l'annonce de l'abandon de ce projet, nous avons dénoncé cette décision incompréhensible pour tous, chefs d'entreprises, parlementaires, élus locaux, acteurs associatifs comme citoyens. Ces nombreuses voix ont depuis appelé Jean-Luc Moudenc à revenir au plus vite sur sa décision. Comme seule réponse, la ville de Toulouse et Toulouse Métropole ont lancé depuis quelques jours une campagne intitulée « Toulouse Métropole propose le Métro à Labège », sans d'ailleurs nullement préciser qu'aucun plan de financement sur cette solution n'a à ce jour été produit. Avec cette campagne, communication politique et institutionnelle se confondent. Confusion car l'ampleur de cette campagne est inédite au regard de son objectif qui ne consiste pas à promouvoir un projet mais seulement à justifier d'une ligne politique par ailleurs incohérente. Le coût de cette campagne, qui dépasse largement les 100 000 euros est à la charge des deux collectivités. Notons par ailleurs que cette campagne qui s'appuie sur une charte graphique en rupture avec celle des deux collectivités, comporte de très nombreuses similitudes avec les tracts édités habituellement par son parti, Les Républicains.

Enfin, la confusion est totale lorsque, depuis ce jour, de nombreux élus Toulousains s'affichent en photo sur les réseaux sociaux aux côtés de "Citoyens" diffusant ces tracts, citoyens qui ont pour point commun d'être soit militants, soit cadres du parti « Les Républicains », ce qui nous amène à considérer qu'il s'agit bien d'une campagne purement partisane aux frais des institutions.

Le groupe des élus socialistes de Toulouse Métropole appelle Jean-Luc Moudenc à mettre fin, sans délai, à cette confusion entre les moyens d'une institution et ceux de son propre parti. Les hausses d'impôts subies par les habitants de notre territoire n'ont pas vocation à financer sa propagande électorale".

POLÉMIQUE SUR LA CAMPAGNE PUB DE MOUDENC À PLUS DE 100 000 EUROS

Claude Raynal vice-président socialiste de Toulouse-Métropole sort de sa réserve...

Dans un communiqué, l' élu dénonce la confusion et le coût de la campagne de communication du président de la métropole et maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc :

« Depuis quelques jours, Jean-Luc Moudenc semble avoir de grandes difficultés à assumer sa décision unilatérale de mettre fin au projet de prolongement de la Ligne B, écrit-il, ainsi. Dès l'annonce de l'abandon de ce projet, nous avons dénoncé cette décision incompréhensible pour tous, chefs d'entreprises, parlementaires, élus locaux, acteurs associatifs comme citoyens. Ces nombreuses voix ont depuis appelé Jean-Luc Moudenc à revenir au plus vite sur sa décision. Comme seule réponse, une campagne intitulée *Toulouse Métropole propose le Métro à Labège*, a été lancée depuis quelques jours sans d'ailleurs nullement préciser qu'aucun plan de financement sur cette solution n'a à ce jour été produit. Avec cette campagne, communication politique et institutionnelle se confondent. Confusion car l'ampleur de cette campagne est inédite au regard de son objectif qui ne consiste pas à promouvoir un projet mais seulement à justifier d'une ligne politique par ailleurs incohérente. Le coût de cette campagne, qui dépasse largement les 100 000 euros est à la charge des deux collectivités. Notons par ailleurs que cette campagne qui s'appuie sur une charte graphique en rupture avec celle des deux collectivités, comporte de très nombreuses similitudes avec les tracts édités habituellement par



son parti, Les Républicains (...).

Il s'agit bien d'une campagne purement partisane aux frais des institutions. Le groupe des élus socialistes de Toulouse Métropole appelle Jean-Luc Moudenc à mettre fin, sans délai, à cette confusion entre les moyens d'une institution et ceux de son propre parti. Les hausses d'impôts subies par les habitants de notre territoire n'ont pas vocation à financer sa propagande électorale ».

Polémique sur la campagne de communication pour la 3ème ligne de métro à Toulouse

Publié par [Fabrice Valéry](#) le 13/04/2016 - *Fabrice Valéry (@fabvalery)*

Socialistes et Républicains s'étripent, par communiqués interposés, au sujet d'une campagne de communication pour promouvoir la troisième ligne de métro. « *Campagne partisane à 100 000 euros* » payée par l'argent public pour les uns, somme « *fantaisiste* » pour les autres.



Décidément, deux ans après la bascule de gauche à droite de la ville de Toulouse et de la Métropole, **les rapports se tendent entre la majorité de droite et l'opposition PS.**

Dernier épisode en date, la réaction du président du groupe PS à la métropole, le sénateur **Claude Raynal**, qui est aussi vice-président culture de la métropole, qui s'est insurgé dans un communiqué de la manière dont la droite met à profit **une campagne de communication « à 100 000 euros » pour promouvoir le projet de 3ème ligne de métro** et notamment sa desserte de Labège, qui fait polémique après l'abandon du prolongement de la Ligne B.

Avec cette campagne, communication politique et institutionnelle se confondent. (...) Le coût de cette campagne, **qui dépasse largement les 100 000 euros** est à la charge des deux collectivités. Notons par ailleurs que cette campagne qui s'appuie sur une charte graphique en rupture avec celle des deux collectivités, comporte de très nombreuses similitudes avec les tracts édités habituellement par « Les Républicains ».

Enfin, la confusion est totale lorsque, depuis ce jour, de nombreux élus Toulousains s'affichent en photo sur les réseaux sociaux aux côtés de « Citoyens » diffusant ces tracts, citoyens qui ont pour point commun d'être soit militants, soit cadres du parti « Les Républicains », ce qui nous amène à considérer qu'il s'agit bien d'une campagne purement partisane aux frais des institutions. (communiqué de Claude Raynal)

Réponse courroucée de **Sacha Briand**, président du groupe majoritaire à la Métropole et adjoint au maire chargé des finances, lui aussi dans un communiqué envoyé à la presse ce mercredi : D'abord, le coût avancé, plus de « 100.000€ », est fantaisiste. En effet, l'impression du flyer a coûté 12.900 € TTC, sa distribution en boîte aux lettres 7.700 € TTC, **soit 20.600€ TTC au total**. Soit 5 fois moins que le chiffre fantaisiste avancé par l'opposition. Le tout financé dans le cadre de notre marché public en vigueur et du budget annuel alloué à la communication de la collectivité. Il ne s'agit en rien d'une opération exceptionnelle. (...)

Le PS voit dans l'utilisation d'une couleur bleue un tract politique et non pas une information institutionnelle. La lecture du document suffit à constater qu'il s'agit d'un texte d'information institutionnelle classique. Dans bon nombre de ses documents, la Ville de Toulouse utilise la couleur rose. Curieusement, le PS n'y a pourtant jamais vu une communication « électorale » ! Le PS prendrait-il les électeurs pour des benêts au point de croire que la couleur d'un document suffit à les convaincre ? (communiqué de Sacha Briand).

Pour Sacha Briand, la campagne de distribution de ce tract a été faite par « *des bénévoles* ». Pour « *un coût de 0 euro* ». Plusieurs élus Les Républicains, **dont la députée et patronne départementale du parti Laurence Arribagé ou d'autres responsables locaux du parti** de Nicolas Sarkozy, ont posté ces derniers jours sur les réseaux sociaux des photos les montrant en train de distribuer ces fameux tracts édités par la ville et la métropole.



Ou encore, la secrétaire départementale des Républicains, **Christine Gennaro-Saint**, en compagnie de l'adjointe au maire chargée des affaires scolaires, Marion Lalanne de Laubadère.



Leur « bénévolat » ne fait aucun doute. Mais pour l'opposition, qui n'en démord pas, c'est la preuve d'un **dangereux mélange des genres** : un **financement public d'une campagne de communication au profit d'un projet « partisan »**.

MOUDENC ÉPINGLÉ SUR SES DÉPENSES LE JOUR OÙ IL AUGMENTE LES IMPÔTS DE 7%

Après la polémique sur le récent voyage d'une copieuse délégation toulousaine à Moscou (lire notre édition du 9 avril), la question du bon usage de l'argent public est de nouveau posée à Jean-Luc Moudenc. Cette fois, la mèche est allumée par Claude Raynal, le sénateur PS et vice-président de Toulouse Métropole, qui interpelle l'élus Les Républicains sur une campagne de communication confuse à propos de la desserte de Labège par la future troisième ligne de métro. «Confuse, car il s'agit d'un mes-

«La campagne autour des deux années de mandat a coûté 41.220€», indique le Capitole

sage politique partisan cofinancé par la ville de Toulouse et la Métropole où, jusqu'à preuve du contraire, les électeurs ne partagent pas tous ni les opinions ni les choix de l'actuelle majorité», considère M. Raynal, qui estime le coût de la propagande à 100 000€. Hier, Sacha Briand, adjoint aux Finances de M. Moudenc, a dénoncé «le mensonge et l'excès de l'opposition» à propos de cette action de communication «dont le coût s'établit en réalité à 20 600 €». Claude Raynal s'est égaré: «On nous prend pour des enfants et les contribuables pour des imbéciles. Depuis quinze jours, des affiches de pro-



Le socialiste Claude Raynal va interpeller le président de Toulouse Métropole sur son usage de l'argent public. / DDM.archives.

motion de la troisième ligne du métro jusqu'à Labège orment l'arrière des bus Tisséo. La semaine est facturée 25 000€ TTC», indique le socialiste. Pour lui, les chiffres ne sont de toute façon que l'écume des choses, «la partie plus ou moins visible d'une stratégie d'étourdissement du citoyen. Le micro-parti récemment créé par Jean-Luc Moudenc porte le label «Toulouse en grand» que l'on re-

trouve sur la communication institutionnelle distribuée par des militants Les Républicains», observe le sénateur PS, qui va dénoncer cette «confusion généralisée», ce jeudi, à l'occasion du Conseil communautaire de Toulouse Métropole. Il sera question de la campagne en faveur de la troisième ligne du métro, mais pas seulement. «Depuis quelques jours, des affiches 4X3 chantent les louanges du bi-

lan des deux premières années de la droite au Capitole et à la Métropole. Une telle communication à ce stade du mandat est grotesque. L'argent public n'a pas vocation à financer ce qui participe à l'évidence de la propagande. En période de campagne électorale, le même dispositif vaudrait à Jean-Luc Moudenc de ne pas être remboursé de ses frais et pourrait même provoquer l'invalidation du scrutin», avertit M. Raynal. Aurait-il siégé au conseil municipal de Toulouse, le parlementaire socialiste aurait probablement interrogé aussi le maire sur la nécessité de commander un nouveau buste en bronze de Dominique Baudis, plus grand que le précédent, sur le coût et les raisons de cet hommage en deux temps. Interrogé sur ces dépenses engagées par la droite majoritaire qui fera voter aujourd'hui une nouvelle augmentation de 7% des impôts métropolitains, après la hausse de 7,5% l'an dernier et le coup de bambou fiscal de 15% à Toulouse en 2015, le Capitole a indiqué n'avoir rien à cacher. «Sur la campagne en faveur de la troisième ligne du métro, la réponse a été apportée par Sacha Briand. La campagne autour des deux années de mandat a coûté 41.220€, le nouveau buste de Dominique Baudis a été facturé 8 500 € et les dépenses pour le voyage à Moscou se sont élevées à 2500 €», ont fait savoir les services de Jean-Luc Moudenc.

Lionel Laparade

Des élus PS accusent le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc d'avoir financé une campagne de com' de 100.000 euros avec de l'argent public

Publié à 15h54, le 13 avril 2016

Victor Dhollande-Monnier



Jean-Luc Moudenc, maire Les Républicains de Toulouse. © PASCAL PAVANI / AFP

C'est un débat qui secoue le milieu politique toulousain. Le maire LR de Toulouse Jean-Luc Moudenc est opposé au [prolongement de la ligne B du métro](#) dans sa ville, et propose en échange une troisième ligne à Labège, commune située en périphérie toulousaine. Quant à l'opposition socialiste, elle n'en démord pas et veut absolument cette prolongation du métro dans la ville rose.

Le débat est tellement houleux qu'il vire à la polémique, mercredi 13 avril. Des élus PS accusent en effet la mairie d'un "mélange des genres". En première ligne, le vice-président socialiste de Toulouse Métropole, Claude Raynal. Il dénonce notamment le coût de la campagne de communication de Jean-Luc Moudenc et de ses équipes. Celle-ci "**dépasse largement les 100.000 euros**", s'indigne-t-il dans les colonnes de [La Dépêche du Midi](#). Mais surtout, il affirme que cette campagne a été faite via les canaux partisans, alors qu'elle relève des autorités locales :

Avec cette campagne, **communication politique et institutionnelle se confondent**. [...] Il s'agit bien d'**une campagne purement partisane aux frais des institutions**. Le groupe des élus socialistes de Toulouse Métropole appelle Jean-Luc Moudenc à mettre fin, sans délai, à cette **confusion entre les moyens d'une institution et ceux de son propre parti**.

[Sur son blog](#), le conseiller municipal PS de Toulouse Romain Cujives lui emboîte le pas. Il regrette notamment qu'un tract relatif à la troisième ligne de métro "soit distribué par des militants Les Républicains". Et d'ajouter :

Quelle incroyable et inacceptable confusion entre intérêt général et défense d'arguments partisans.

De son côté, la majorité LR de la ville rose accuse l'opposition PS de vouloir "torpiller la troisième ligne de métro par le mensonge et l'excès". Sacha Briand, adjoint au maire de Toulouse, écrit dans un communiqué :

Le PS voit dans l'utilisation d'une couleur bleue un tract politique et non pas une information institutionnelle. La lecture du document suffit à constater qu'il s'agit d'un **texte d'information institutionnelle classique.** Dans bon nombre de ses documents, la ville de Toulouse utilise la couleur rose. Curieusement, le PS n'y a pourtant jamais vu une communication 'électorale'. **Le PS prendrait-il les électeurs pour des benêts au point de croire que la couleur d'un document suffit à les convaincre ?**

L'adjoint de Jean-Luc Moudenc reproche également aux élus PS d'avoir grossi le coût de la campagne de communication. "Le coût est de 20.600 € au total", affirme-t-il. "Soit cinq fois moins que le chiffre fantaisiste avancé par l'opposition."

Par ailleurs, Sacha Briand précise que la distribution de la campagne a été effectué par "**des bénévoles**" et n'a donc **pas coûté un centime aux contribuables toulousains.**

Métro à Labège, la bataille de la com'

Grosse polémique à Toulouse. Le Parti Socialiste de Haute-Garonne a attaqué une campagne de communication lancée par Toulouse Métropole pour promouvoir le projet de 3^e ligne de métro vers Labège. Les dessous d'une guerre sans merci.

Après avoir pollué la vie politique locale, après être remontée jusqu'aux oreilles du secrétaire d'état aux Transports, Alain Vidalies, la longue bataille de la communication qui se joue sur le dossier de l'arrivée du métro à Labège est cette fois-ci descendue dans la rue.

Et force est de constater que cette bataille de la com', menée jusqu'ici via médias interposés et sur les réseaux sociaux, est en train de se muer en véritable combat de rue.

Depuis quelques jours, la mairie de Toulouse et Toulouse Métropole – dont le maire-président, Jean-Luc Moudenc, défend l'arrivée du métro à Labège via la troisième ligne Toulouse Aerospace Express – ont en effet engagé une campagne de communication via des affiches placardées sur les bus de Tisséo et la distribution de tracts sur le territoire du Sicoval, dans le sud-est toulousain. De son côté, le Sicoval, qui est réceptif à la troisième ligne mais veut compléter cette offre avec un prolongement de la ligne B sur deux stations, a

contre-attaqué avec « une campagne digitale » sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) « à coût zéro » détournant la campagne toulousaine.

Mardi 12 avril, Toulouse Métropole a décidé de déplacer la bataille de la com' sur le territoire du Sicoval avec une opération de tractage en présence notamment de la députée de Haute-Garonne, adjointe à la mairie de Toulouse et conseillère métropolitaine, Laurence Arribagé.

« Une communication politique » pour le PS

Une campagne de terrain, intitulée « Toulouse Métropole propose le Métro à Labège », qui a fait bondir le sénateur PS et président du groupe socialiste de Toulouse Métropole, Claude Raynal, pour qui « communication politique et institutionnelle se confondent » ici. L'élue dénonce un mélange des genres. « L'ampleur de cette campagne est inadéquate au regard de son objectif qui ne consiste pas à promouvoir un projet mais seulement à justifier d'une ligne politique par ailleurs incohérente. Le coût de cette cam-

pagne, qui dépasse largement les 100 000 euros, est à la charge des deux collectivités. Notons par ailleurs que cette campagne qui s'appuie sur une charte graphique en rupture avec celle des deux collectivités, comporte de très nombreuses similitudes avec les tracts édités habituellement par « Les Républicains ». Enfin, la confusion est totale lorsque, depuis ce jour, de nombreux élus Toulousains s'affichent en photo sur les réseaux sociaux aux côtés de « Citoyens » diffusant ces tracts, citoyens qui ont pour point commun d'être soit militants, soit cadres du parti « Les Républicains », ce qui nous amène à considérer qu'il s'agit bien d'une campagne purement partisane aux frais des institutions. Le groupe des élus socialistes de Toulouse Métropole appelle Jean-Luc Moudenc à mettre fin, sans délai, à cette confusion entre les moyens d'une institution et ceux de son propre parti, développe l'élue.

Un coût de 20 000 euros

Un coût jugé « fantaisiste » par Sacha Briand, vice-président de Toulouse Métropole délégué aux Finances. Il confirme les chiffres que nous a avancés Toulouse Métropole en début de semaine, soit 12 900 euros pour l'impression des flyers et 7 700 euros pour leur distribution dans des boîtes aux lettres. Au total 20 600 euros, donc cinq fois moins que le montant évoqué par Claude Raynal. Sans pour autant apporter d'éléments concrets derrière ces chiffres. Parole contre parole. « Notons que la conception a été faite en interne, donc pour un coût nul. De plus, pour minimiser

la dépense, alors qu'une distribution a été spécifiquement organisée auprès des automobilistes, ce sont des bénévoles, soutenant notre projet, qui ont distribué les flyers. Là encore, pour un coût de 0 euro, plutôt que de passer par un prestataire privé et... payant. L'opposition cherche à torpiller un projet magnifique, qui suscite l'engouement de tous les habitants de l'agglomération toulousaine : la troisième ligne de métro », complète l'élue de droite.

Pour Sacha Briand, il n'y a point là de propagande : « C'est une information institutionnelle ». Compte-tenu de la teneur du tract de Toulouse Métropole, essentiellement basé sur un slogan, loin d'être exhaustif sur le dossier métro, difficile de donner raison à Sacha Briand même si, sur le plan juridique, rien n'interdit à la collectivité ce type de communication. Ici, la frontière entre la communication institutionnelle et la communication politique semble perméable... surtout dans le contexte politique actuel sur ce dossier.

DAVID SAINT-SERNIN



Entre Claude Raynal (à gauche) et Sacha Briand (à droite), la com' politique sur le dossier du métro à Labège bat son plein.

Hausse des impôts à Toulouse Métropole

Comme prévu, la fiscalité des ménages a augmenté de 7 %.

Sans surprise, le conseil communautaire de Toulouse Métropole a voté la deuxième vague d'augmentation des impôts locaux, jeudi 14 avril. Cette seconde vague avait été décidée dès l'année dernière, lors de l'annonce de la stratégie fiscale de la majorité.

Entamée l'année dernière avec une première hausse de 7,5 %, la progression de la fiscalité de la métropole s'établit donc cette année à 7 %. Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, a justifié cette hausse principalement par les baisses des dotations de l'État aux collectivités. « Confrontée à la baisse, d'une ampleur inédite, des dotations de l'État, Toulouse Métropole, qui a comme priorité de refuser l'austérité en maintenant un haut niveau d'investissement public pour soutenir l'emploi local, a été contrainte d'assumer une hausse de sa fiscalité ».

Produit attendu : 406 millions d'euros

Avec cette nouvelle hausse, qui s'ajoute pour les Toulousains à une augmentation de 15 % de la fiscalité municipale l'année dernière, le produit attendu fin 2016 s'élève à 406 millions d'euros.



Les taxes d'habitation et foncière vont augmenter sur la Métropole.

À noter que ce nouveau produit fiscal sera également composé d'une hausse de la cotisation foncière des entreprises à hauteur de 9 %.

Pour les élus d'opposition, Jean-Luc Moudenc a renié ses engagements de campagne concernant une stabilité des impôts et s'interroge sur la feuille de route des investissements programmés, dont le montant devrait avoisiner les 240 millions d'euros par an. « Comme l'année dernière, le président de la Métropole a rejeté notre demande de limiter la fiscalité des ménages et des entreprises à ce qu'un projet commun

et partagé aurait nécessité. Nous considérons ces augmentations comme excessives et laissons les habitants de notre Métropole juges de cette nouvelle décision qui va peser sur l'ensemble des ménages et des entreprises métropolitaines tout au long du mandat », a ainsi réagi Claude Raynal.

Jean-Luc Moudenc a confirmé son engagement de stabiliser désormais la fiscalité voire de la baisser, une fois la situation budgétaire de la collectivité assainie. Une mesure jugée opportuniste par l'opposition avant les prochaines élections municipales de 2020.

X.L.

finances

Hausse des impôts : deuxième salve à Toulouse Métropole

l'essentielle ▼

Après une première hausse d'impôts de 7,5% l'an dernier, Toulouse Métropole a voté hier la seconde augmentation, programmée, de 7%. La CFE des entreprises grimpe, elle, de 9%.

Sans surprise, les élus de la majorité de Toulouse Métropole, ainsi que le groupe des indépendants et une partie des radicaux de gauche, ont voté hier la seconde hausse des impôts locaux. Après les 7,5% de l'an dernier, la part intercommunale des taxes ménages (habitation, foncier bâti et non bâti) grimpera en 2016 de 7%. Avec les 15% de hausse de la ville de Toulouse, c'est la stratégie budgétaire de la majorité de Jean-Luc Moudenc, définie l'an dernier, qui est ainsi déclinée.

À ces impôts s'ajoute, pour les entreprises, une augmentation de 9% de la cotisation foncière, quand 2% de plus sont encore programmés en 2017. Au total, après cette cascade de hausses, ces quatre taxes devraient rapporter cette année plus de 400 M€ à la Métropole.

240M€ investis par an

Fallait-il augmenter et surtout autant? Non, a affirmé comme l'an dernier Claude Raynal, qui a rappelé qu'il y avait d'abord eu un accord pour des hausses



Le futur Parc des expos: le plus gros projet de la Métropole d'un coût de plus de 300 M€. / Photo OMA

modérées. Surtout, le chef de file du groupe PS juge que la majorité se donne des moyens sans avoir encore défini « une feuille de route claire du projet » comme des investissements et de ceux en faveur des transports en commun. Les écologistes ont redit qu'ils n'étaient « pas d'accord avec les arbitrages ». Et Pierre

Lacaze (PC) a assuré à Jean-Luc Moudenc qu'il était « impopulaire » en raison de hausses « injustes ».

Dominique Coquart, maire PS de Villeneuve-Tolosane, a voulu dire l'impact sur les communes, contraintes du coup dans leurs

marges de manœuvre. Inquiétude aussi de François Lépineux, maire de Brax, pour le groupe divers gauche de Marc Péré, qui pense à la pression sur les habitants.

Vice-président chargé des finances, Sacha Briand a insisté: « La fiscalité, c'est le financement des investissements. » Et « faire moins de 240 M€ d'investissement par an, ce n'est pas possible » pour faire face au développement de l'agglomération. L'élus juge qu'il y a en fait accord de tous sur le principe de l'augmentation. Et que seul « le rythme » de celle-ci est contesté. Pour une partie des radicaux, Joseph Carles a rappelé le lancement rendu possible du Parc des expos.

Jean-Noël Gros

repères

406

M€ > Revenus. Les trois taxes ménages et la CFE devraient rapporter 406 M€ en 2016.

« Nos élus ont le goût du terrain et pas seulement celui de la buvette du marché Victor-Hugo. »

Sacha Briand, président du groupe majoritaire



locale

politique

Parkings: la gauche dénonce une opération «d'enfumage»

«Enfumage» pour EELV, «marketing politique» pour le PS. La gauche toulousaine décrypte le «coup de com'» du maire de Toulouse sur l'attribution des parkings à Indigo, ex-Vinci.

« Pourquoi ressort-on notre projet de ramblas au moment de contractualiser avec Indigo? ».

Joël Carreiras, PS

Comment essayer de rendre sexy et électoralement profitable l'attribution parfaitement prévisible de la plus belle part du marché des parkings de la ville à Indigo, ex-Vinci, qui la possédait déjà? La réponse à cette question a été donnée ce mardi par le maire de Toulouse dont le «coup de com'» est décrypté et abondamment commenté depuis hier par une gauche municipale incrédule.



Ancien adjoint aux finances, Joël Carreiras qui tenait les cordons de la bourse du Capitole sous le mandat de Pierre Cohen, n'est pas le plus mal placé pour analyser le contrat qui va lier Toulouse et Indigo. L'opposant socialiste regrette tout d'abord «ce choix qui consiste à livrer à un seul opérateur les bijoux du stationnement en centre-ville, quand on connaît les vertus de la concurrence et son effet positif sur les prix en général. Ce choix n'était pas le nôtre», rappelle Joël Carreiras, en soulignant que «pour nous, le stationnement participait d'une vision d'ensemble sur la mobilité à Toulouse et dans la Métropole». Or dans ce cas précis, l'élu PS soulève un paradoxe: «On justifie le contrat passé avec Indigo (lire ci-contre) au prétexte des millions qu'il va rapporter à la Métropole, et dont l'essentiel servira à financer la troisième ligne du métro.

Si je comprends bien, plus il y aura de voitures qui utilisent le stationnement payant en centre-ville, et plus il y aura d'argent pour les transports en commun», observe Carreiras avec l'air de la poule qui a trouvé un couteau...

Moins ironique, l'ancien grand argentier de Pierre Cohen se souvient que de tous les parkings, celui de Jean-Jaurès était le plus juteux. Alors il s'interroge: « Pourquoi le maire ressort-il le projet de ramblas qu'avait imaginé pour nous Joan Busquets au moment de contractualiser avec Indigo? Pour étendre le secteur piétonnier, comme nous l'envisagions, ou pour satisfaire son partenaire privé pour lequel a été ajoutée à la corbeille de mariage la construction - certes à ses frais - d'un nouveau parking en haut des allées Jean-Jaurès? Allez savoir», conclut Joël Carreiras...

«La vérité a été travestie»

Elu EELV, Régis Godec, lui, en est sûr: «Le maire et président de la Métropole a cherché à enfumer tout le monde sur les bénéfices supposés de son deal avec Indigo». L'écologiste qui continue de croire que la Société pour la mobilité de l'agglomération toulousaine (SMAT) aurait été un gestionnaire plus avantageux des parkings, considère que dans le meilleur des cas, «la réalité a été travestie. On nous parle d'abord d'une enveloppe de 100 millions d'€ pour la troisième ligne du métro quand cette manne ne tombera intégralement qu'au terme de la concession attribuée à Indigo, c'est-à-dire dans 20 ans, à raison de 4 ou 5 millions par an. On veut ensuite nous faire croire qu'il s'agit de financements nouveaux à porter au crédit du volontarisme de la nouvelle majorité en faveur des transports en commun. De qui se moque-t-on?», s'indigne Régis Godec, en rappelant «qu'Indigo, ex-Vinci, est le gestionnaire historique des parkings toulousains et verse déjà chaque année l'équivalent ou presque de la redevance annuelle dont ce nouvel accord n'est en définitive qu'un prolongement. Qu'elle soit partiellement fléchée sur le financement des transports en commun est une bonne chose, mais cette mesure ne compensera pas la suppression de la dotation supplémentaire que la ville attribuait à Tisséo quand la gauche était au pouvoir», souligne l'élu Vert, en regrettant que Toulouse ne se soit pas inspirée de Montpellier. Là-bas, le stationnement est géré par l'établissement public des Transports de l'agglomération de Montpellier (TAM). Et ça marche...».

Lionel Laparade



locale

Toulouse Métropole**Hausse des impôts locaux:les entreprises aussi**

Il n'y a pas que les ménages qui voient leurs impôts augmenter à Toulouse et dans la Métropole. L'an prochain, la cotisation foncière des entreprises grimpe de 9 %.

À Toulouse Métropole, une hausse en cache une autre. La forte augmentation des impôts locaux payés par les ménages dans la Ville rose en 2015 (+15 %) et pour l'intercommunalité (15 % aussi répartis sur deux ans) a éclipsé celle des entreprises. La cotisation foncière des entreprises, qui remplace en partie la taxe professionnelle, va croître de 9 % dans les 37 communes de la Métropole l'an prochain. Puis de 2 % encore en 2017. Le chiffre de 9 % est clairement apparu lors du débat d'orientation budgétaire de l'assemblée métropolitaine le 10 novembre.

Claude Raynal, qui préside le groupe socialiste, a jugé qu'une telle annonce survenait avec « une grande discrétion ». Surtout, le vice-président en charge des finances de la précédente majorité, qui se rappelle la levée de boucliers lorsqu'il avait proposé une augmentation de 1 %, déplore aujourd'hui « une hausse sans précédent qui va impacter l'équilibre financier de nombreuses entreprises ». Jean-Luc Moudenc, le président LR, avait promis le contraire, rappelle Claude Raynal qui estime, comme pour les ménages, que cette hausse est trop forte. « Les élus socialistes s'opposent à une stratégie financière qui consiste à prélever toujours plus d'impôt avant que les choix d'investissement ne soient clairement arrêtés. »

Pour Sacha Briand, vice-président chargé des finances, les choses étaient claires depuis longtemps : dès septembre 2014 lors du séminaire sur la stratégie financière, puis en avril lors de l'annonce de la hausse des impôts et enfin lors du vote des taux le 9 avril. « Posture politicienne », réplique-t-il.

Sur le fond, comme pour les ménages, il justifie cette hausse par la volonté de maintenir un fort investissement (1,4 milliard à la Métropole). « Et à aucun moment je n'ai entendu la moindre proposition alternative. » Sacha Briand explique par ailleurs discuter régulièrement avec les chambres consulaires et syndicats patronaux.

À la chambre des métiers, Pascal Bellocq, vice-président, réagit de façon nuancée. Lui qui rencontrait précédemment Claude Raynal reste mesuré vis-à-vis de la collectivité dont il juge qu'elle « n'a pas beaucoup de marge de manœuvre ». Mais il dénonce une situation générale : « en tant que chef d'entreprise, quand je ne peux pas faire face aux dépenses, je les diminue. Les collectivités ont

plutôt tendance à faire coïncider leurs ressources à leurs dépenses. » Le commerçant trouve aussi amer de financer la vie de collectivités qui bénéficient d'avantages auxquels les salariés du privé ne peuvent prétendre. En clair : des congés payés supérieurs à ceux de ses collaborateurs.



« En tant que chef d'entreprise, quand je ne peux pas faire face aux dépenses, je les diminue. »

Pascal Bellocq, vice-président de la chambre des métiers et de l'artisanat

150

Mé CFE. La cotisation foncière des entreprises, collectée par la Métropole, devrait rapporter en 2015 plus de 150M€. Presque autant que la taxe d'habitation et ses 160M€.

l'essentiel t

La cotisation foncière des entreprises va croître de 9% en 2016 et 2% en 2017.

Jean-Noël Gros



locale

finances

Impôts: double hausse pour les Toulousains

Point délicat du plan d'économies du Capitole, la baisse des subventions est à l'ordre du jour du conseil municipal de Toulouse ce matin.

Comment avez-vous appris la baisse de 10 % de la subvention de la mairie ?

Cela a été évoqué pour la première fois à la fin janvier et confirmé début mars. La nouvelle nous a atterrés. 10%, cela représente 233 000 €, soit l'équivalent de 5,5 salaires ou de 60 représentations accueillies ou encore le coût d'une production maison comme « Le Songe d'une nuit d'été » de Laurent Pelly (codirecteur du TNT, NDLR). L'argent qu'on reçoit ne sert qu'à notre public, à faire fonctionner un des plus beaux outils de France.

Quelles sont les solutions pour faire face ?

La difficulté est que cette baisse énorme se produit en cours d'exercice. Si elle avait été prévue en 2016, nous aurions pu anticiper. Là, on ne peut rien changer dans la programmation jusqu'en juin. Reste une petite marge de manœuvre pour l'automne. Les tarifs vont augmenter, par exemple de 25 € à 27 € pour le plus élevé. Nous avons déjà annulé un spectacle de Simon Abkarian sur lequel nous nous étions engagés. Et Laurent Pelly a changé de projet pour une œuvre qui n'exige que 6 comédiens. La décision municipale aura un effet boule de neige, avec une réduction sensible de l'emploi des acteurs et des techniciens intermittents.

Cela suffira-t-il ?

Non : une décision aussi abrupte va nous pousser au déficit, ce que nous avons toujours essayé d'éviter.



On ne sent pas de réaction du monde de la culture...

L'espoir faisant vivre, beaucoup imaginent échapper au couperet. Or, du musée des Abattoirs aux plus petites associations, tout le monde sera touché.

Une des pierres d'achoppement entre l'actuelle majorité de Toulouse métropole et la précédente, la Liaison multimodale du Sud-est (LMSE), est revenue hier à l'ordre du jour du conseil métropolitain. Dans la lignée d'un engagement de campagne de Jean-Luc Moudenc, les élus ont voté pour l'ouverture partielle aux voitures, notamment le pont qui enjambe le périphérique au niveau de Montaudran, précisément la partie comprise entre le giratoire Didier-Daurat et l'avenue Edouard-Belin.

Ouverture été 2016

La liaison multimodale, dont l'origine remonte à 2005, relie sur 5 km la station de métro Ramonville à la route de Quint-Fonsegrives, aux portes de Saint-Orens, en traversant notamment le campus de l'université Paul-Sabatier. Après quelques coups d'arrêt, elle a été inaugurée en octobre 2013.

Cette liaison, sur une partie du parcours, est volontairement réservée aux bus, cyclistes et piétons, comme voulu par l'équipe de Pierre Cohen pour privilégier les transports en commun. Des conventions ont été signées avec certaines associations en ce sens. «Ce projet intégrait une 2X1 voie pour les voitures à son origine», rappelle l'actuelle majorité. C'est ce qu'elle va rétablir sauf sur le secteur de l'université. L'objectif: désengorger. «J'ai fait faire une étude par un cabinet privé qui montre que si on ne fait rien, tout va se bloquer», souligne Jean-Michel Lattes, vice-président en charge des transports, la métropole étant maître d'ouvrage de la LMSE. Pour sortir du complexe scientifique, «le trafic actuel de 16 000 véhicules par jour, qui génère des retenues très importantes, serait porté à 21 000 en 2030 », expose l'étude. L'ouverture permet à l'inverse «de décharger définitivement l'avenue Edouard-Belin avec 50% du trafic en moins à l'heure de pointe du soir». Le coût des travaux est de 1,8M€. La mise en service est prévue pour l'été 2016.

TLT Le CSA s'en mêle. Les élus de la métropole ont voté hier le contrat d'objectif et de moyens qui permet à la chaîne locale de disposer de 400 000 € cette année, puis de 350 000 les deux années suivantes. Mais la menace d'une liquidation plane toujours sur TLT avec l'audience devant le tribunal de commerce fin mai. Hier, Claude Raynal (PS) a redit son souhait d'une table ronde entre collectivités financeurs pour déterminer «une position claire». Sacha Briand, pour la majorité, a lui rappelé que le renouveau ne peut venir qu'«avec un opérateur privé». Autre acteur de ce dossier complexe, le CSA. Mercredi, il a signifié au PDG de TLT, convoqué à Paris, qu'il envisageait de retirer la fréquence pour la soumettre à un appel d'offres. Le délai court jusqu'en novembre.



aéroport Privatisation. Les élus ont rejeté la demande du collectif contre la privatisation de l'aéroport qui souhaitait que la collectivité attaque la procédure de privatisation. Comme à la région, le PS a fait le distinguo entre son opposition à la privatisation et une action «purement juridique» jugée incertaine. Michel Aujoulat (majorité) a affirmé que «toute évolution du trafic demeure soumise à autorisation de l'État.»

«La Ligne à grande vitesse est un mirage.»

Michèle Bleuse, élu Europe écologie les Verts

22

maires Sur 37. Jean-Luc Moudenc a fait son calcul: 22 maires sur 37 ont voté la hausse des impôts selon le rythme 7,5% en 2015 et 7,5% en 2016. Reste que tous devront l'expliquer à leurs électeurs.

Depuis la perte de Toulouse pour le PS l'an dernier, ces deux-là ont plutôt tendance à se tourner le dos qu'à se retrouver côte à côte. Pierre Cohen, l'ancien maire de Toulouse aujourd'hui conseiller municipal d'opposition, et Claude Raynal, qui dirige le groupe PS à Toulouse métropole, s'en amusent eux-mêmes. Hier, ils ont tenu une conférence de presse commune avant le conseil de métropole et à la veille du conseil municipal de ce matin. L'union sacrée face aux annonces de Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse métropole, la semaine dernière, sur les hausses d'impôts pour la ville et l'intercommunalité.



Rien n'a plu aux deux hommes et surtout pas la manière. Jeudi dernier, à 14 heures, Jean-Luc Moudenc annonce la hausse de l'imposition métropolitaine à la presse en présence des élus de sa majorité. Les élus des groupes minoritaires, qu'ils soient maires ou pas, n'ont découvert le taux qu'à cette occasion. «C'est une rupture du mode de fonctionnement de l'intercommunalité», a dénoncé Claude Raynal. A la métropole, les élus, minoritaires et non opposants jusqu'à présent, sont en effet associés à la gestion. Sur le fond, il a stigmatisé «une faute» (lire ci-dessus). Pour Pierre Cohen, Jean-Luc Moudenc «a menti» en ne respectant pas sa promesse de stabilité fiscale, et, en rejetant la responsabilité sur son prédécesseur, il «utilise un outil de communication qui ne convainc personne. Nous avons équilibré les trois budgets: ville, intercommunalité et Tisséo. Aujourd'hui, on ne connaît toujours pas son projet: les investissements, les services publics impactés...»

C'est la semaine des hausses. Hier, les élus des 37 communes de Toulouse métropole ont voté une augmentation de la part intercommunale des impôts locaux. Et aujourd'hui, au conseil municipal de Toulouse, le boom surprise de 15% annoncé la semaine dernière par le maire devrait, à son tour, être avalisé. Si on ajoute à ces taux la progression des bases, votée chaque année par le Parlement, cela fait même trois mauvaises nouvelles d'un coup qui vont faire grimper en flèche les impôts locaux. Selon une projection réalisée par le Capitole, l'impact cumulé ville-métropole pour un foyer toulousain de deux enfants propriétaire de son logement pèse près de 10 € par mois. Une moyenne qui ne rend cependant pas compte de la diversité des situations. Certaines communes, par ailleurs, n'augmentent pas, elle, leurs impôts.

15% d'un coup

Le premier épisode hier à la métropole a porté sur le rythme de l'augmentation. Jean-Luc Moudenc avait annoncé la semaine dernière 15% d'un coup. Stupeur chez les autres groupes politiques: à l'issue du séminaire financier de septembre, l'hypothèse d'une progression de 4% par an avait été envisagée. «Il vaut mieux anticiper pour disposer de ressources nécessaires», justifie Sacha Briand, vice-président chargé des finances.

Claude Raynal, pour le groupe PS, ne l'entend pas de cette oreille. Il se fâche sur l'annonce des taux à la presse avant l'information des élus. Et juge que 15% de suite, c'est trop. «C'est la solution de facilité: il manque de l'argent, on le demande aux citoyens». Une «erreur totale» car «en des temps difficiles, il faut tout remettre sur la table». Est-ce que programmer 240 M€ annuels d'investissements, ce n'est pas trop? s'interroge-t-il. Claude Raynal n'oublie pas le ras-le-bol fiscal et affirme surtout qu'«en l'absence de programmation des investissements, on ne sait pas encore à quoi ces recettes vont servir.»

«Si Toulouse métropole réduit son investissement, Toulouse métropole réduit sa raison d'être», résume Sacha Briand. «Je suis contre l'austérité», renchérit Jean-Luc Moudenc qui rappelle par ailleurs que la collectivité «fait en même temps un effort pour réduire son coût de fonctionnement.»

Finalement, la «contre-proposition» de Joseph Carles (radicaux), objet de coups de fils préalables en coulises,



l'emporte: 7,5% cette année, autant l'an prochain. Claude Raynal ironise: «passer de 15 à 7,5 représente 15 M€ qu'on raye d'un coup.» La majorité, les indépendants et une partie des radicaux votent pour. Le PS, le PC, les Verts et le groupe de Marc Péré contre.

Après la hausse des impôts de la métropole hier, une seconde à Toulouse sera votée aujourd'hui. Petit infléchissement hier, les 15% prévus sont étalés en deux fois 7,5 %.

«Le trafic actuel de 16 000 voitures/jour génère des retenues très importantes.»

Le premier épisode hier à la métropole a porté sur le rythme de l'augmentation.

Le PS quittera-t-il l'exécutif ?

Ne pas voter le budget ou les taux d'imposition est en principe une ligne rouge à ne pas franchir dans une majorité hétérogène. Le vote des élus PS, dont plusieurs sont vice-présidents au nom de la cogestion, signifie-t-il la fin de ces responsabilités? «Jean-Luc Moudenc en tire les conclusions qu'il veut», lance Claude Raynal. «On va discuter...», répond l'intéressé.

Recueilli par Jean-Noël Gros



locale

« Du jamais vu, sur le fond comme sur la forme... ».

Président du groupe d'opposition de la Métropole, le sénateur socialiste Claude Raynal s'est étranglé, hier après-midi en découvrant la stratégie budgétaire de Jean-Luc Moudenc pour l'intercommunalité, et accessoirement la commune de Toulouse. « Un groupe de travail a été constitué pour conduire une réflexion sur le mandat métropolitain, concevoir un budget d'investissement sur la base d'une fiscalité maîtrisée, entre 0 et +4 % par an », indique l'élu PS. « Or nous apprenons par la presse, c'est à dire sans concertation avec le groupe d'opposition, que Jean-Luc Moudenc a décidé d'appliquer en une seule fois une hausse brutale de la fiscalité intercommunale de 15 %. Pour les Toulousains, c'est même la double peine », constate Raynal en dénonçant l'aveuglement du maire et président de Toulouse Métropole « devant la réalité d'aujourd'hui, le ras-le-bol fiscal de la population ». Le socialiste veut encore croire « à une prise de conscience de la majorité. Si nous ne pouvons pas financer le projet métropolitain qui ne nous a d'ailleurs toujours pas été présenté, ajournons certains investissements », suggère le maire de Tournefeuille. Député PS de la 9e circonscription, Christophe Borgel rappelle à Jean-Luc Moudenc sa promesse de campagne lorsqu'il convoitait le Capitole. « A l'époque, il dénonçait déjà la gabegie de la gestion municipale socialiste. A supposer que ce fût vrai, or tout démontre le contraire, la prudence aurait dû lui commander de prendre devant les Toulousains des engagements qu'il pouvait tenir. De la même façon, il ne peut pas feindre de découvrir aujourd'hui la baisse des dotations de l'Etat, la nécessité de réduire les dépenses publiques. Si l'on considère qu'il connaissait donc la

situation qu'il risquait de trouver en arrivant aux affaires, soit il s'est trompé en promettant la stabilité fiscale, et c'est inquiétant, soit il a trompé les électeurs, et c'est pire », déclare le parlementaire. Il observe enfin « qu'avec Moudenc, c'est la défausse permanente, ce n'est jamais sa faute. Qui accablera-t-il encore lorsqu'il annoncera aux Toulousains l'abandon de la troisième ligne de métro ? », interroge Borgel. En découvrant les projets fiscaux de celui qui lui a succédé au Capitole, Pierre Cohen l'ancien maire PS de Toulouse s'est opportunément souvenu que « pendant six ans, notre équipe a maîtrisé la pression fiscale. Nous avons conçu nos budgets sur la base de nos projets et quand c'était nécessaire, nous avons emprunté en surveillant le poids de la dette. Comme lui, nous avions promis la maîtrise fiscale. Mais contrairement à Jean-Luc Moudenc, nous n'avons pas renié nos engagements ».

Pour François Briançon enfin, conseiller municipal et ancien adjoint aux sports de Pierre Cohen, tout s'éclaire. « On sait désormais pourquoi le vote du budget de la ville de Toulouse a été retardé après les élections départementales. Nous ne doutions pas des raisons électoralistes du maire de Toulouse, mais son cynisme mérite d'être souligné : alors que ses candidats aux élections départementales promettaient la stabilité fiscale au département, il préparait en douce une augmentation des impôts locaux à Toulouse et à la Métropole. Oubliées les promesses électorales de stabilité fiscale : Jean-Luc Moudenc y aura gagné un surnom : Pinocchio ! », grince Briançon.

Lionel Laparade



transports

«Une seule ligne de métro au détriment du réseau»

Le président du groupe d'opposition à Toulouse Métropole, **Claude** Raynal (PS), justifie pourquoi les élus socialistes se sont abstenus sur la révision du plan de déplacements urbains (PDU) présentée jeudi au cours du conseil syndical de Tisséo. D'abord, selon le maire de Tournefeuille, les grands bassins d'emploi de l'Ouest et de l'Est ne seraient pas assurés d'être desservis : « Un projet de cette nature ne saurait être seulement engagé sur la base d'annonces électorales mais devra justifier d'une véritable utilité sociale, alors même que les documents présentés à ce stade ne semblent pas confirmer la desserte des territoires de Colomiers ou de Labège ». Par ailleurs, selon M. Raynal, « le choix qui est fait de prioriser une seule ligne de métro au détriment de l'accroissement d'un réseau maillant l'ensemble du territoire soulève des questions fondamentales : ce choix implique des délais de mise en œuvre beaucoup plus conséquents (entre 10 et 12 ans à partir du lancement des études) et un coût sans doute beaucoup plus élevé que les projets du PDU actuel. Par ailleurs, il ne faudrait pas que durant la période d'études et de préparation de ce projet, le réseau de transport soit « gelé » alors que les besoins de transports collectifs restent très importants. Enfin, ce projet concentrerait l'ensemble des financements et ne permettrait pas de desservir les territoires à l'écart du fuseau dans les années qui viennent ».



politique

Claude Raynal : des vœux avec vue sur le Capitole

« J'ai dit à Jean-Luc Moudenc que j'allais installer une longue-vue sur mon balcon » raconte Claude Raynal. Le sénateur socialiste, maire de Tournefeuille et leader de l'opposition métropolitaine, a installé ses bureaux rue du Poids-de-l'Huile, en face du Capitole. Il les a présentés hier en même temps que ses vœux, non dénués d'arrière-pensées. Sa permanence avec vue sur le Capitole ? « Un hasard plutôt amusant », répond Claude Raynal qui ne fait pas mystère de ses ambitions : « Je prends date pour 2020 sur Toulouse Métropole. La loi prévoit en effet que le président de la métropole sera élu au suffrage universel direct. Mais j'ai une vision métropolitaine, pas toulousaine. »

Pour éviter le cumul des mandats, le sénateur PS devrait passer la main à la mairie de Tournefeuille dans les mois à venir, « avant octobre » précise-t-il. Il cite les noms des trois adjoints qui pourraient le remplacer à la tête de la troisième commune de Haute-Garonne : Dominique Fouchier, Bernard Bensoussan ou Françoise Hondagneu.

Pour le reste, Claude Raynal a précisé ses attributions au sein du Sénat — il est notamment membre de la commission des finances mais aussi d'une mission parlementaire de lutte contre le jihad — et commenté les élections départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars. M. Raynal craint que le Département n'implose en cas de victoire de la droite aux élections : « C'est le pire qui pourrait arriver. On pourrait se retrouver dans une situation à la lyonnaise avec la Métropole d'un côté et le reste du département de l'autre. Comme la métropole est dirigée par Jean-Luc Moudenc et que le conseil général passe sous son influence, nous nous dirigerons vers la séparation. Nous ne l'accepterons pas. »

Sébastien Marti

Le « Projet crocodiles » ne défendra pas la cause féminine

Le 7 octobre dernier, un projet intitulé « Projet Crocodiles » a été présenté aux élus de l'Agglo lors de la réunion de bureau de la commission « cohésion sociale » de Toulouse Métropole. Ce projet était censé servir de démonstration à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Il était même destiné à être exposé au public toulousain dans le Square-de-Gaule ce mardi 25 novembre, date de ladite journée.

« Je sodomise ma meuf pendant qu'elle se brosse les chicots... »

Mais lundi, lors d'une nouvelle réunion de bureau, les élus de Toulouse Métropole, du moins ceux de la majorité de Jean-Luc Moudenc, président, ont décidé d'abandonner ce projet se présentant sous forme de bande dessinée et illustrant des témoignages de femmes victimes de harcèlement et de violences. Ce qui a provoqué la colère de l'opposi-



L'une des planches de la bande dessinée. / Repris DDM

tion socialiste, laquelle s'est fendue, hier, d'un courrier adressé à Jean-Luc Moudenc. Signataires de ce courrier, Claude Raynal et Lysiane Maurel stigmatisent les arguments d'« immoralité » et de « vulgarité » avancés

par les opposants au projet. Sur l'une des planches présentées, on peut par exemple voir une femme assise sur des toilettes et penser à un homme en ces termes suivants : « C'est ça, son fantasme ? Je sodomise ma meuf

pendant qu'elle se brosse les chicots. Elle me supplie d'arrêter, mais je continue parce qu'elle aime ça la salope ! » Tous les dessins n'ont pas la même violence dans le propos.

Joint hier soir, le cabinet du président de Toulouse Métropole a tenu à précisé qu'il y avait sur ce projet « un vrai désaccord », même si, pour le moment, on ne parle « pas d'abandon, mais juste de report de ce projet ». Visiblement mal ficelées, les modalités de ce projet quelque peu avant-gardiste, hyper-féministe et qui ne fait pas la part belle à la gent masculine, devraient être revues dans leur ensemble, ceci afin que le « Projet Crocodiles » ne tombe pas définitivement à l'eau. « Car, conclut le cabinet de Jean-Luc Moudenc, sur ce sujet des violences faites aux femmes, on n'est pas obligé de répondre à la violence par d'autres formes de violences, qui plus est dans un lieu public... »

Xavier Hurtevent